

BANQUE CENTRALE DU CONGO



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA MICROFINANCE 2011



Siège de la Banque Centrale du Congo à Kinshasa

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Siège social :

Boulevard Colonel Tshatshi, 563
B.P. 2697
KINSHASA I
Téléphone : + 243 81 88 05 152 (Haute Direction)
+ 243 81 03 03 558 (Direction de la Surveillance
des Intermédiaires Financiers)
Fax : +243 813010 959
Site Web : <http://www.bcc.cd/>

Directions Provinciales :

Bandundu, Bukavu, Goma, Kananga, Kindu, Kisangani, Lubumbashi,
Matadi, Mbandaka et Mbuji-Mayi.

Agences autonomes :

Boende, Boma, Bumba, Bunia, Gbadolite, Gemena, Ilebo, Inongo, Isiro,
Kabinda, Kalemie, Kamina, Kasumbalesa, Kikwit, Kongolo, Lodja, Mwene-Ditu
Tshikapa, Uvira et Zongo.

Bureau de Représentation à Bruxelles (Belgique) :

Avenue des Arts, 50
1040 BRUXELLES
Téléphone : +32 (02) 502 58 00
Téléfax : +32 (02) 502 67 07
Télex : 61810

Agences mandataires par Provinces :

- Mbanza-Ngungu, Muanda, Tshela (Bas-Congo)
- Kenge (Bandundu)
- Basankusu, Lisala (Equateur)
- Buta (Province Orientale)
- Beni, Butembo (Nord Kivu)
- Tshimbulu (Kasaï Occidental)
- Kolwezi (Katanga)



Cher Lecteur,

Concerne : Présentation du Rapport d'Activités
2011 du secteur de la microfinance
en République Démocratique
du Congo

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport d'Activités 2011 du secteur de la Microfinance en République Démocratique du Congo.

Ce rapport donne un aperçu des activités menées tout au long de l'exercice 2011 par les prestataires de services financiers du secteur et la Banque Centrale du Congo, Autorité de Régulation et de contrôle. Comme vous le savez pour la plupart, le secteur de la microfinance constitue pour notre vaste pays une des solutions à l'amélioration de l'inclusion financière pour le bien-être de la population et la croissance économique.

Au travers de cette publication qui s'affine au fil des années, le lecteur s'informerait sur l'évolution du secteur, ses performances, ses éléments de portée, les nouveaux produits introduits et les témoignages des membres et clients bénéficiaires des services financiers lesquels, pour la plupart, ont amélioré leur bien-être social.

Ledit rapport comprend six chapitres dont le contenu s'améliore au fur à mesure par l'introduction de nouveaux éléments de manière à cerner davantage le secteur. Le premier chapitre rappelle le cadre légal et réglementaire régissant ce secteur. Le deuxième chapitre porte sur son évolution caractérisée notamment par l'accroissement de 14,7 % du nombre d'institutions qui est passé de 143 à 164 d'une année à l'autre et ce, malgré la fermeture de certaines d'entre elles. Le secteur demeure dominé par les institutions mutualistes pour la plupart de petites tailles, peu structurées et vulnérables concentrées dans les Provinces de Kinshasa, du Nord Kivu et du Sud Kivu.

Le troisième chapitre retrace le travail de surveillance effectué auprès des institutions de microfinance en vue de s'assurer qu'elles sont gérées de manière saine et prudente. Ainsi, les faiblesses relevées à l'issue des contrôles de ces institutions font l'objet d'injonctions et recommandations

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive 'B' followed by a long, sweeping horizontal stroke.

aux fins de leur résorption. Dans ce cadre, des efforts de correction desdites faiblesses ont été notés de manière générale, conduisant notamment à l'amélioration de la production des états financiers suivant le référentiel comptable spécifique au secteur, l'adoption de bonne pratique de gestion et des plans de redressement crédibles.

Cependant, l'Institut d'Emission a été amené à entamer l'assainissement du secteur de manière à susciter des institutions fortes, pérennes, viables et rentables ; assainissement qui a conduit à la fermeture de certaines institutions.

Le quatrième chapitre relatif à l'analyse des performances indique une nette amélioration du total bilantaire du secteur à la suite de l'agrément de nouvelles institutions, l'extension du champ d'opérations par certaines et de la progression d'activités pour d'autres.

Le cinquième chapitre analyse la situation des institutions selon les Provinces du pays. Il en ressort que celles de la Ville Province de Kinshasa ainsi que des Provinces des Sud et Nord Kivu disposent de plus d'institutions en raison principalement de la bonne culture financière et de fortes activités économiques y enregistrées. Par ailleurs, leur total bilantaire a représenté respectivement 34,2 %, 30,4 % et 28,8 %.

Enfin le dernier chapitre mentionne les diverses activités menées par la Banque Centrale du Congo dans le cadre de l'amélioration de la gestion du secteur. Il s'agit notamment de la participation aux réunions, conférences et sommets ainsi qu'aux formations visant la promotion du domaine, le renforcement des capacités et l'imprégnation de grandes tendances du secteur.

Je vous souhaite une bonne lecture.



J-C. MASANGU MULONGO

Table des matières

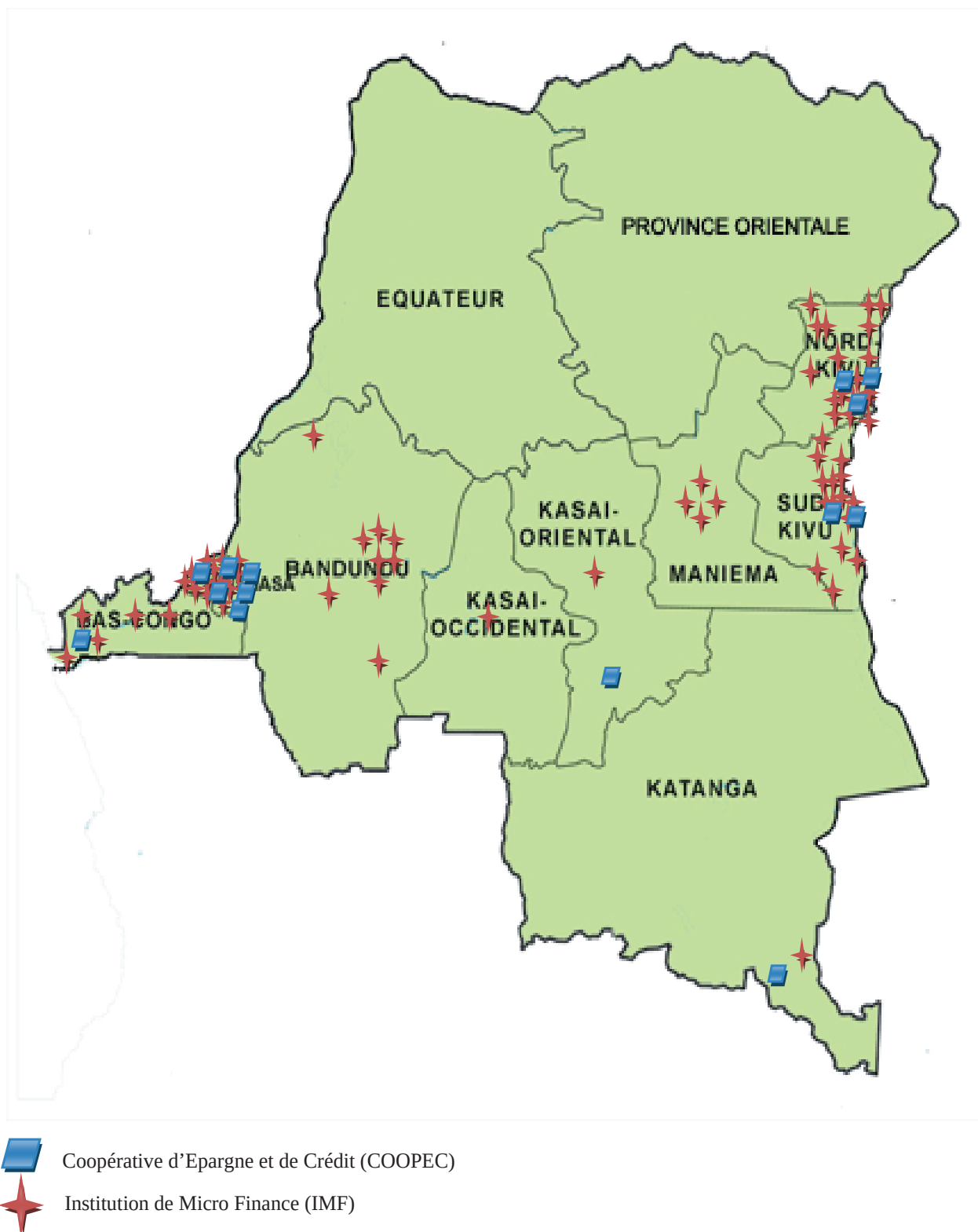
Environnement international	11
Environnement interne.....	11
Chapitre I :	
CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE	13
1.1. Textes légaux et réglementaires.....	13
1.2. Plan Comptable spécifique au secteur	15
Chapitre II :	
PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE	17
2.1. Evolution des Institutions de Microfinance	17
2.2. Evolution des éléments de portée.....	21
2.2.1. Nombre des comptes ouverts par les ISFD	21
2.2.2. Répartition des clients des ISFD par genre	23
2.2.3. Personnel des ISFD	24
2.2.4. Secteurs d'activités des ISFD.....	24
2.2.5. Autres éléments de portée	25
2.3. Services connexes autorisés.....	26
2.4. Intervenants dans le secteur.....	27
Chapitre III :	
SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	29
3.1. Origine du pouvoir de contrôle.....	29
3.2. Types de contrôle exercé.....	29
3.3. Missions de contrôle	30
3.4. Principaux constats communs	32
3.4.1. Au plan de l'organisation administrative	32
3.4.2. Sur le plan de la gestion du portefeuille de crédit.....	33
3.4.3. Du point de vue financier.....	33
3.5. Situation des liquidations.....	34
3.5.1. Liquidation forcée de la COOPEC CECI-PME.....	34

3.5.2. Liquidation des SMF BARAKA PRECE, CERP GALA LETU et SOMIFI REJEDE.....	34
3.5.3. Liquidations volontaires.....	35
3.5.4. Retrait d'agrément	35
Chapitre IV :	
ANALYSE DES PERFORMANCES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE.....	37
4.1. Analyse de la structure financière globale	38
4.1.1. Actif	38
4.1.1.1. Disponibles	38
4.1.1.2. Encours de crédit.....	38
4.1.1.3. Immobilisations.....	39
4.1.1.4. Autres emplois.....	39
4.1.2. Passif.....	39
4.1.2.1. Epargne	39
4.1.2.2. Fonds Propres	39
4.1.2.3. Opérations de trésorerie	40
4.1.2.4. Autres ressources.....	40
4.2. Analyse de la structure financière par catégorie d'ISFD	40
4.2.1. Institutions mutualistes	41
4.2.2. Institutions non mutualistes	43
4.2.3. Analyse du compte d'exploitation.....	44
4.2.3.1. Analyse des produits	45
4.2.3.2. Analyse des charges.....	45
4.2.3.3. Analyse du résultat net.....	46
Chapitre V :	
ANALYSE PAR PROVINCE	49
5.1. PROVINCE DU BANDUNDU	51
5.1.1. Analyse de l'actif du bilan	53
5.1.1.1. Disponibles	53
5.1.1.2. Encours de crédit.....	53
5.1.1.3. Immobilisations.....	53
5.1.1.4. Autres emplois.....	54
5.1.2. Analyse du passif du bilan.....	54
5.1.2.1. Epargne	54
5.1.2.2. Fonds propres	54
5.1.2.3. Opérations de trésorerie	55
5.1.2.4. Autres ressources.....	55
5.1.3. Analyse du compte d'exploitation.....	55
5.1.3.1. Analyse des produits	55
5.1.3.2. Analyse des charges.....	56
5.1.3.3. Analyse du résultat net.....	56
5.1.4. Observations particulières de la Province.....	56
5.2. PROVINCE DU BAS-CONGO	59
5.2.1. Analyse de l'actif du bilan	61
5.2.1.1. Disponibles	61
5.2.1.2. Encours de crédit.....	62
5.2.1.3. Immobilisations.....	62
5.2.1.4. Autres emplois.....	62
5.2.2. Analyse du passif du bilan.....	62
5.2.2.1. Epargne	63
5.2.2.2. Fonds propres	63
5.2.2.3. Opérations de trésorerie	63
5.2.2.4. Autres ressources.....	63

5.2.3. Analyse du compte d'exploitation.....	63
5.2.3.1. Analyse des produits	63
5.2.3.2. Analyse des charges.....	64
5.2.3.3. Analyse du résultat net.....	64
5.2.4. Observations particulières de la Province.....	65
5.3. PROVINCE DU KASAI OCCIDENTAL.....	67
5.3.1. Analyse de l'actif du bilan	68
5.3.1.1. Disponibles.....	68
5.3.1.2. Encours de crédits.....	68
5.3.1.3. Immobilisations.....	69
5.3.1.4. Autres emplois.....	69
5.3.2. Analyse du passif du bilan	69
5.3.2.1. Epargne	69
5.3.2.2. Fonds propres	69
5.3.2.3. Opérations de trésorerie	69
5.3.3.4. Autres ressources.....	70
5.3.3. Analyse du compte d'exploitation	70
5.3.3.1. Analyse des produits	70
5.3.3.2. Analyse des charges.....	70
5.3.3.3. Analyse du résultat net.....	71
5.3.4. Observations particulières de la Province.....	71
5.4. PROVINCE DU KASAI ORIENTAL	73
5.4.1. Analyse de l'actif du bilan	74
5.4.1.1. Disponibles.....	74
5.4.1.2. Encours de crédit.....	75
5.4.1.3. Immobilisations.....	75
5.4.1.4. Autres emplois.....	75
5.4.2. Analyse du passif du bilan	75
5.4.2.1. Epargne	76
5.4.2.2. Fonds propres	76
5.4.2.3. Opérations de trésorerie	76
5.4.2.4. Autres ressources.....	76
5.4.3. Analyse du compte d'exploitation.....	76
5.4.3.1. Analyse des produits	76
5.4.3.2. Analyse des charges.....	77
5.4.3.3. Analyse du résultat net.....	77
5.4.4. Observations particulières de la Province.....	78
5.5. PROVINCE DU KATANGA.....	79
5.5.1. Analyse de l'actif du bilan	81
5.5.1.1. Disponibles.....	81
5.5.1.2. Encours de crédit.....	81
5.5.1.3. Immobilisations.....	81
5.5.1.4. Autres emplois.....	81
5.5.2. Analyse du passif du bilan	82
5.5.2.1. Epargne	82
5.5.2.2. Fonds propres	82
5.5.2.3. Opérations de trésorerie	82
5.5.2.4. Autres ressources.....	82
5.5.3. Analyse du compte d'exploitation	82
5.5.3.1. Analyse des produits	83
5.5.3.2. Analyse des charges.....	83
5.5.3.3. Analyse du résultat net.....	83
5.5.4. Observations particulières de la Province.....	84
5.6. VILLE PROVINCE DE KINSHASA.....	85
5.6.1. Analyse de l'actif du bilan	89

5.6.1.1. Disponibles	89
5.6.1.2. Encours de crédit.....	89
5.6.1.3. Immobilisations.....	89
5.6.1.4. Autres emplois.....	90
5.6.2. Analyse du passif du bilan.....	90
5.6.2.1. Epargne	90
5.6.2.2. Fonds propres	90
5.6.2.3. Opérations de trésorerie	90
5.6.2.4. Autres ressources.....	91
5.6.3. Analyse du compte d'exploitation	91
5.6.3.1. Analyse des produits	91
5.6.3.2. Analyse des charges.....	91
5.6.3.3. Analyse du résultat net.....	92
5.6.4. Observations particulières de la Province.....	92
5.7. PROVINCE DU MANIEMA	93
5.7.1. Analyse de l'actif du bilan	95
5.7.1.1. Disponibles	95
5.7.1.2. Encours de crédit.....	95
5.7.1.3. Immobilisations.....	95
5.7.1.4. Autres emplois.....	95
5.7.2. Analyse du passif du bilan.....	96
5.7.2.1. Epargne	96
5.7.2.2. Fonds propres	96
5.7.2.3. Opérations de trésorerie	96
5.7.2.4. Autres ressources.....	96
5.7.3. Compte d'exploitation des ISFD	96
5.7.3.1. Analyse des produits	97
5.7.3.2. Analyse des charges.....	97
5.7.3.3. Analyse du résultat net.....	97
5.7.4. Observations particulières de la Province.....	98
5.8. PROVINCE DU NORD KIVU	99
5.8.1. Analyse de l'actif du bilan	102
5.8.1.1. Disponibles	103
5.8.1.2. Encours de crédit.....	103
5.8.1.3. Immobilisations.....	103
5.8.1.4. Autres emplois.....	103
5.8.2. Analyse du passif du bilan.....	104
5.8.2.1. Epargne	104
5.8.2.2. Fonds propres	104
5.8.2.3. Opérations de trésorerie	104
5.8.2.4. Autres ressources.....	104
5.8.3. Analyse du compte d'exploitation	105
5.8.3.1. Analyse des produits	105
5.8.3.2. Analyse des charges.....	105
5.8.3.3. Analyse du résultat net.....	106
5.8.4. Observations particulières de la Province.....	106
5.9. PROVINCE DU SUD KIVU	109
5.9.1. Analyse de l'actif du bilan	112
5.9.1.1. Disponibles	112
5.9.1.2. Encours de crédit.....	112
5.9.1.3. Immobilisations.....	112
5.9.1.4. Autres emplois.....	113
5.9.2. Analyse du passif du bilan.....	113
5.9.2.1. Epargne	113
5.9.2.2. Fonds propres	113

5.9.2.3. Opérations de trésorerie	114
5.9.2.4. Autres ressources.....	114
5.9.3. Analyse du compte d'exploitation.....	114
5.9.3.1. Analyse des produits	114
5.9.3.2. Analyse des charges.....	115
5.9.3.3. Analyse du résultat net.....	115
5.9.4. Observations particulières de la Province.....	115
Chapitre VI :	
AUTRES ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LE SECTEUR	119
6.1. Formation et missions effectuées.....	119
6.2. Activités avec les partenaires	121
ANNEXES.....	123
Annexe n° 1 : Liste des Institutions à fin 2011.....	123
Bandundu	123
Bas-Congo	123
Kasaï Occidental.....	124
Kasaï Oriental	124
Katanga	124
Kinshasa	124
Maniema	125
Nord Kivu.....	125
Sud Kivu	127
Annexe n° 2 : Liste des Institutions agréées en 2011	128
Bandundu	128
Bas-Congo	128
Kasaï Oriental	128
Katanga	128
Kinshasa	128
Nord Kivu.....	128
Sud Kivu	128
Annexe n° 3 : Liste des agences, guichets et points d'exploitation autorisés en 2011	129
Annexe n° 4 : Liste des Institutions ayant sollicité l'Ordonnance Présidentielle sanctionnant la création d'une Sarl auprès du Ministère de l'Economie en 2011.....	129
Annexe n° 5 : Liste des Institutions radiées en 2011	129
Annexe n° 6 : Liste des Institutions contrôlées en 2011.....	129
Kasaï Occidental.....	129
Kasaï Oriental	130
Katanga	130
Kinshasa	130
Maniema	130
Nord Kivu.....	130
Annexe n° 7 : Liste des abréviations utilisées.....	132
Liste des tableaux.....	134
Liste des graphiques	136



Environnement international

L'environnement international en 2011 a été marqué par l'aggravation de la crise de la dette souveraine en Europe et des difficultés budgétaires aux Etats-Unis. Par ailleurs, il a été relevé une instabilité sociopolitique dans le monde arabe et des chocs engendrés par les catastrophes naturelles survenues au Japon.

Cette situation a accentué les tendances baissières de l'activité économique mondiale. Ainsi, la croissance de la production mondiale s'est établie à 3,9 % à fin 2011 après avoir atteint 5,3 % une année plus tôt. Les pays avancés ont enregistré une croissance en baisse en 2011, passant de 3,2 % en 2010 à 1,6 % une année plus tard. Quant aux pays émergents et en développement, leur croissance, bien que soutenue, a connu un ralentissement au cours de l'année sous revue. Elle s'est fixée à 6,2 % après avoir atteint 7,5 % une année auparavant. L'activité économique de l'Afrique Subsaharienne est restée robuste avec un taux de croissance de 5,1 % en 2011 contre 4,9 % en 2010, induite par le niveau élevé des cours des produits de base.

Quant au secteur de la microfinance, il reste marqué par la rapidité de son rythme de croissance et d'expansion. Cependant, il est de plus en plus confronté aux problèmes de concurrence, de surendettement et de consolidation. Ce secteur ne touche que près de 150 millions d'emprunteurs dans le monde contre une demande estimée à 2,7 milliards de personnes qui n'ont pas accès à des services financiers formels. Il est noté l'émergence d'établissements recueillant des dépôts, de centrales de risques, d'instances organisées de régulation et d'une expansion du crédit accompagnée d'épargne, d'assurance et d'autres services tels que le mobile banking et le transfert de fonds.

Environnement interne

Contrairement à 2010 où il avait été observé un ralentissement de l'activité économique consécutif à l'environnement international défavorable, l'activité économique de la République Démocratique du Congo a été vigoureuse en 2011. Cette assertion est étayée par l'évolution du cadre macroéconomique favorable observée au cours de l'exercice 2011, l'année au cours de laquelle le taux de croissance économique s'est établi à 6,9 % contre 7,1 % une année plus tôt. Ces performances ont été soutenues essentiellement par le dynamisme affiché dans les secteurs des mines, de la construction, de l'agriculture ainsi que du commerce de gros et de détail.

L'inflation a atteint 15,4 %, résultant principalement des chocs exogènes liés à l'envolée des prix mondiaux des produits alimentaires et énergétiques, contre 9,8 % à fin décembre 2010.

La monnaie nationale, qu'est le Franc Congolais, est demeurée stable. Elle s'est appréciée de 0,5 % par rapport au dollar américain en 2011.

Comparé à l'année antérieure, le secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo a connu une tendance évolutive et positive en 2011 à la suite notamment du renforcement des capacités des acteurs, de la prise de conscience des dirigeants, du suivi soutenu des structures financières de proximité et de l'assainissement du secteur entamé par la Banque Centrale du Congo. Cependant, beaucoup reste encore à faire.

Quant au poids du secteur de la microfinance dans le système financier congolais, il n'a représenté que 5,9 % en 2011. Les parts de l'épargne collectée et de l'encours des crédits se sont établies respectivement à 5,9 % et 6,8 % de l'ensemble du secteur financier. Par ailleurs, le nombre des comptes ouverts par les Institutions du Système Financier Décentralisé a représenté 67,5 % de l'ensemble des comptes du système financier congolais. Le taux de pénétration reste faible, s'établissant à 2,2 %.

Chapitre I :

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE

En République Démocratique du Congo, le secteur de la microfinance est régi par des textes légaux et réglementaires.

1.1. Textes légaux et réglementaires

Les différents textes légaux et réglementaires qui régissent les activités de la microfinance sont les suivants :

- Loi n° 002 /2002 du 02 février 2002 portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit.

Cette Loi définit un cadre institutionnel spécifique aux Coopératives d'Epargne et de Crédit destinée à sauvegarder les particularités inhérentes à leurs modalités d'organisation et de fonctionnement. Les coopératives constituent ainsi des entreprises ou des groupements de personnes dotés de la personnalité juridique et fondés sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle. Elles ont pour vocation de porter assistance aux membres en leur assurant un accès suffisant aux services financiers.

- Loi n° 003 /2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des Etablissements de Crédit.

Cette Loi, appelée également loi bancaire, couvre toutes les entreprises du secteur financier et les définit à partir de leur fonction économique qui est la réalisation d'opérations bancaires. Elle définit l'ensemble des activités du secteur financier.

Ces opérations sont de trois catégories, à savoir :

- la réception des fonds du public ;
- les opérations de crédit et ;
- les opérations de paiement et la gestion des moyens de paiement.

Les personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle ces opérations de banque sont regroupées sous le vocable d'Etablissement de Crédit.

Dans ce contexte, la loi identifie cinq catégories d'Etablissement de Crédit auxquelles s'appliquent des réglementations spécifiques. Il s'agit des entreprises suivantes :

- les banques ;
 - les Coopératives d'Epargne et de Crédit ;
 - les caisses d'épargne ;
 - les institutions financières spécialisées ;
 - les sociétés financières.
- Loi n° 005/2002 du 07 mai 2002 relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo.
- La Loi susmentionnée détermine les organes de la Banque Centrale ainsi que leurs pouvoirs respectifs.
- Elle précise les missions de cette Institution de Droit Public et consacre son indépendance dans la réalisation de celles-ci.
- Dans ce contexte, le législateur reconnaît à l'Institut d'Emission le pouvoir d'élaborer la réglementation et de contrôler les Etablissements de Crédit, les Institutions de Micro Finance et les autres intermédiaires financiers.
- Il importe de préciser qu'à travers cette loi, les missions de la Banque Centrale ont été recentrées en insistant sur les principes bancaires susceptibles de favoriser l'insertion du pays dans les communautés économiques régionales et internationales.
- L'Instruction n°1 aux Institutions de Micro Finance du 13 septembre 2003 telle que modifiée le 18 décembre 2005.

Ce texte réglementaire pris par la Banque Centrale définit les dispositions afférentes à l'activité et au contrôle des Institutions de Micro Finance. La microfinance y est définie comme la prestation de services de crédit et/ou d'épargne aux agents économiques vulnérables, exclus du système bancaire classique, en vue de leur permettre de réaliser des activités génératrices de revenus, de créer des emplois et de lutter ainsi contre la pauvreté.

Au regard du capital minimum et des opérations autorisées, l'Instruction regroupe les Institutions de Micro Finance en trois catégories, à savoir :

- les Entreprises de microcrédit de première catégorie qui accordent à un client des microcrédits ne dépassant pas l'équivalent de USD 250 par cycle, sans nécessairement poursuivre un but lucratif ;
- les Entreprises de microcrédit de deuxième catégorie qui octroient des microcrédits à leurs clients dans un but lucratif ;
- les Sociétés de Micro Finance.

Contrairement aux deux premières catégories qui ne peuvent qu'octroyer du crédit, les Sociétés de Micro Finance sont habilitées à collecter l'épargne et octroyer le crédit.

Par ailleurs, un projet de loi devant régir les activités des Institutions de Micro Finance est en processus de promulgation à la Présidence de la République. Ce projet de loi reprend dans son dispositif les principes essentiels liés à la sécurité du cadre et renvoie aux textes réglementaires les détails et autres procédures.

Il a été conçu suivant un processus participatif et selon les meilleures pratiques du secteur en vue d'intégrer les préoccupations des professionnels de la microfinance, des scientifiques et des représentants des services publics dont les activités impactent sur la microfinance.

1.2. Plan Comptable spécifique au secteur

Le secteur de la microfinance dispose d'un référentiel comptable spécifique dénommé « Plan Comptable des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance », PCCI en sigle.

Conçu en collaboration avec notamment le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo et quelques Institutions du Système Financier Décentralisé, ce document s'inspire des Directives du CGAP et des Normes Comptables Internationales admises en ce qui concerne les principes généraux et les règles relatives à la présentation des états financiers contenus dans la Loi Comptable en vigueur en République Démocratique du Congo.

Le PCCI présente les principales caractéristiques suivantes :

- l'intégration des innovations intervenues en matière de mobilisation de l'épargne et de distribution des crédits ;
- l'ouverture des comptes selon la nature des opérations financières ;
- la distinction entre les opérations financières et non financières ;
- l'utilisation des attributs ou des critères d'identification compte tenu du volume et de la diversité des besoins d'informations à satisfaire ;
- l'usage des besoins de tous les utilisateurs ;
- la distinction entre les états périodiques réglementaires destinés à la Banque Centrale et les états financiers annuels à publier.

La nomenclature des comptes répond aux particularités et à la logique ci-après :

- la classification des comptes de bilan et hors bilan selon l'octroi de microcrédits en tant que critère essentiel à l'activité financière, l'origine des épargnes et des dépôts ou la nature de la contrepartie et la liquidité des fonds concernés ;
- la classification des comptes de résultat selon la correspondance avec le découpage des comptes du bilan et du hors bilan, les agents économiques et la nature de la charge ou du produit.

Toutes les institutions de microfinance doivent tenir leur comptabilité et présenter l'information financière conformément audit plan comptable et ce, en monnaie nationale.

Un logiciel de supervision dénommé FinA a été installé à la Banque Centrale du Congo, facilitant notamment la constitution de la base de données. De ce logiciel, une feuille Excel a été mise à la disposition des structures financières pour un envoi électronique et dans le délai de leurs états périodiques.

Chapitre II :

PRESENTATION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Le secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo tend à se consolider et à s'affermir avec le temps et l'entrée des grandes institutions nationales et internationales. Il reste néanmoins caractérisé par la prédominance des institutions mutualistes sur les Institutions de Micro Finance.

De manière générale, le secteur fait face à plusieurs défis qui, grâce à la concurrence et à l'appui technique, tendent à se corriger d'année en année. Il s'agit notamment de l'absence de vision stratégique des promoteurs attestée par une mauvaise gouvernance dans bon nombre des structures financières de proximité, une gestion défaillante liée à l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée et une mauvaise qualité de l'information financière.

Cependant, le secteur de la microfinance demeure l'une des grandes pistes pour l'amélioration de l'inclusion financière indispensable et le relèvement du bien-être social des populations exclues du système bancaire classique.

2.1. Evolution des Institutions de Microfinance

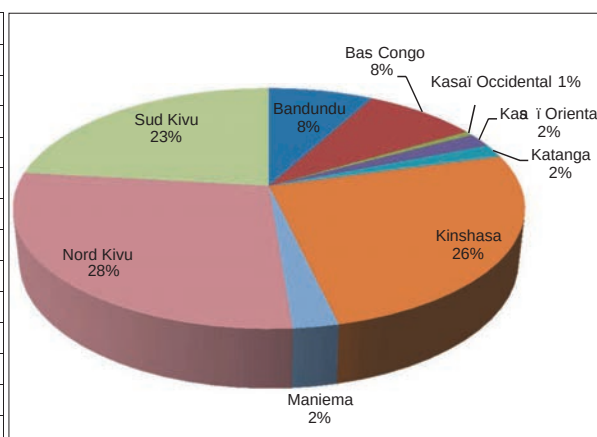
Le nombre des structures financières de proximité en République Démocratique du Congo s'est chiffré à 164 à fin 2011. Comparé à la situation de 2010, ce nombre a connu un accroissement de 14,7 %.

Sur les 164 institutions de microfinance existantes à fin 2011, l'on a dénombré 145 Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que 19 Institutions de Micro Finance. Il ressort clairement une concentration des structures financières de proximité dans trois provinces, à savoir : Kinshasa, Nord Kivu et Sud Kivu.

Tableau n° 1 : Répartition des ISFD par province

	2008	2009	2010	2011
Bandundu	9	10	12	13
Bas-Congo	4	5	6	14
Equateur	0	0	0	0
Kasaï Occidental	1	1	1	1
Kasaï Oriental	1	1	2	3
Katanga	1	1	2	3
Kinshasa	29	33	39	42
Maniema	0	2	4	4
Nord Kivu	32	36	45	46
Province Orientale	0	0	0	0
Sud Kivu	12	23	32	38
TOTAL	89	112	143	164
Variation (en %)	-	25,8	27,7	14,7

Graphique n° 1 : Répartition des ISFD par province en 2011



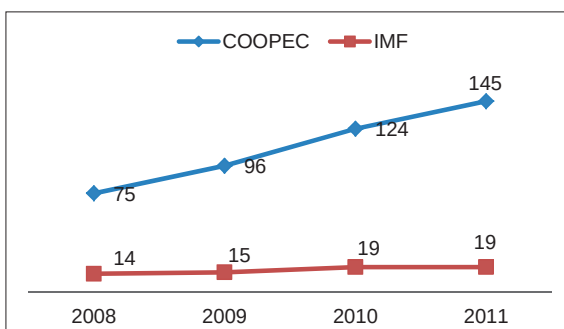
Source : BCC

L'analyse par catégorie d'institutions de microfinance a fait ressortir la prépondérance des institutions mutualistes sur les non mutualistes.

Tableau n° 2 : Evolution par type d'institutions

	2008		2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
COOPEC	75	84,3	97	86,6	124	86,7	145	88,4
IMF	14	15,7	15	13,4	19	13,3	19	11,6
Total	89	100,0	112	100,0	143	100,0	164	100,0

Graphique n° 2 : Evolution par type d'Institutions



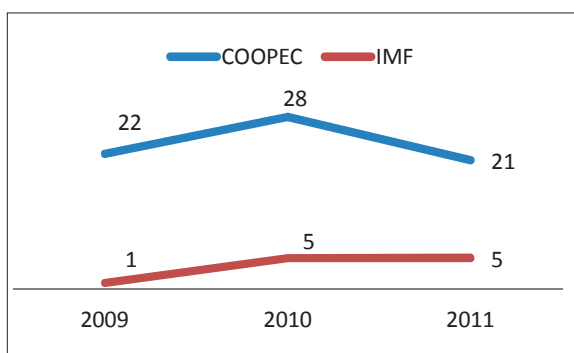
Source : BCC

S'agissant des institutions agréées au courant de l'exercice sous examen, il importe de relever que la Banque Centrale du Congo a octroyé 26 agréments pour l'exercice des activités de microfinance dont 21 Coopératives d'Epargne et de Crédit et 5 Institutions de Micro Finance.

Tableau n° 3 : Evolution des agréments des ISFD

	2009		2010		2011	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
COOPEC	22	86,5	28	87,0	21	80,8
IMF	1	13,5	5	13,0	5	19,2
Total	23	100,0	33	100,0	26	100,0

Graphique n° 3 : Evolution des agréments des ISFD



Source : BCC

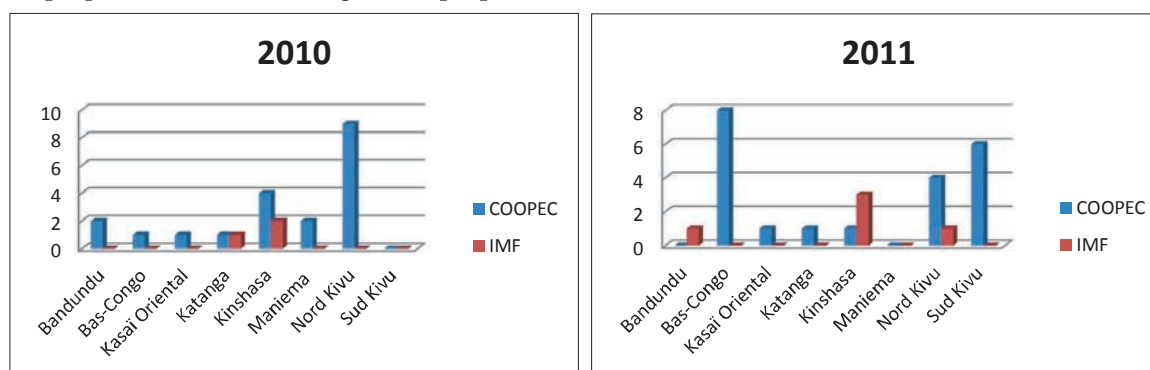
L'analyse détaillée des agréments fait ressortir un nombre important d'octroi d'agrément des institutions au Bas-Congo, au Sud Kivu, au Nord Kivu et à Kinshasa respectivement de l'ordre de 32,0 %, 23,0 %, 19,0 % et 15,0 % en 2011.

Tableau n° 4 : Agréments par province

	2010			2011		
	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL
Bandundu	2	0	2	0	1	1
Bas-Congo	1	0	1	8	0	8
Kasaï Oriental	1	0	1	1	0	1
Katanga	1	1	2	1	0	1
Kinshasa	4	2	6	1	3	4
Maniema	2	0	2	0	0	0
Nord Kivu	9	0	9	4	1	5
Sud Kivu	0	0	0	6	0	6
TOTAL	20	3	23	21	5	26

Source : BCC

Graphique n° 4 : Evolution des agréments par province



Pour ce qui est des Coopératives d'Epargne et de Crédit, il sied de relever que la décomposition de cette catégorie fait ressortir l'existence des 142 coopératives primaires et 3 Coopératives Centrales d'Epargne et de Crédit communément appelée « COOCEC ». Les trois Coopératives Centrales sont COOCEC Nord Kivu qui regroupe neuf institutions mutualistes de la Province du Nord Kivu, la COOCEC KIVU qui en a douze réparties dans la Province du Sud Kivu et enfin la Centrale des Mutuelles d'Epargne et de Crédit, en sigle « MECRECO », qui compte en son sein seize COOPEC primaires répandues sur quatre provinces du pays.

L'émergence de la microfinance a attiré plusieurs banques classiques à s'y intéresser même si leur impact demeure très faible. Cependant, il y a lieu de noter l'existence des deux banques de microfinance, à savoir : la ProCredit Bank Congo et l'Advans Bank Congo. D'autres institutions bancaires telles la TMB, la BIAC et l'ECOBANK offrent également des services de microfinance.

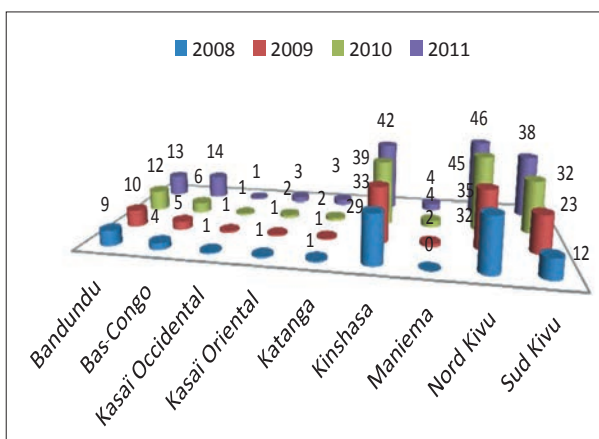
La décomposition des institutions de microfinance agréées par province a renseigné une prédominance des structures financières de proximité dans le Nord Kivu, la Ville Province de Kinshasa et le Sud Kivu. Les trois provinces ont détenu 76,8 % de l'ensemble des structures agréées à fin décembre 2011 contre 81,1 % une année plus tôt. Cette baisse a

résultat de la fermeture des quelques ISFD dans la Province du Nord Kivu et l'engouement des promoteurs de la Province du Bas-Congo dans la création de nouvelles institutions. En effet, il a été noté l'agrément de huit structures financières de proximité dans cette Province en 2011, battant ainsi toutes les autres provinces.

Tableau n° 5 : Evolution des ISFD par province

	2008	2009	2010	2011
Bandundu	9	10	12	13
Bas-Congo	4	5	6	14
Equateur	0	0	0	0
Kasaï Occidental	1	1	1	1
Kasaï Oriental	1	1	2	3
Katanga	1	1	2	3
Kinshasa	29	33	39	42
Maniema	0	2	4	4
Nord Kivu	32	35	45	46
Province Orientale	0	0	0	0
Sud Kivu	12	23	32	38
TOTAL	89	111	143	164
Variation (en %)	-	24,7	28,8	14,7

Graphique n° 5 : Evolution des ISFD par province



Source : BCC

Pour se rapprocher de plus en plus de leurs membres et clients, quatre autres institutions de microfinance ont été autorisées à ouvrir des agences et/ou succursales en vue d'offrir des services financiers de qualité et dans les meilleures conditions de proximité. Il s'agit de l'IMF Busina du Bas-Congo, deux Mecre du Nord Kivu et une Coopérative d'Epargne et de Crédit du Sud Kivu.

Tableau n° 6 : Agences et points d'exploitation des ISFD par province

INSTITUTIONS	PROVINCE
FINCA R.D. CONGO sarl Siège à Gombe	Kinshasa - UPN
	- Masina
	- Kasa-Vubu
	- Kintambo
	- Lemba
SMF LIFE VEST sarl Siège à Gombe	Bas-Congo
	- Matadi
	- Boma
IMF SMICO Siège à Bukavu	Katanga
	- Lubumbashi
	- Lubumbashi / Katuba
IMF HOPE Siège à Kinshasa	- Likasi
	Kinshasa
	- UPN
IMF BUSINA	Nord-Kivu
	- Goma
IMF BUSINA	Katanga
	- Lubumbashi
	Bas-Congo
IMF BUSINA	- Boma
	- Tshela

INSTITUTIONS	PROVINCE
IMF OPPORTUNITY ITL Siège à Kinshasa	Kinshasa - Ndjili - Kasa-Vubu/Gambela
COOPEC MUFESAKIN Siège à Kasa-Vubu	Kinshasa - Kitambo - Mimoza - UPN - Kinshasa
COOPEC PILOTE	Sud Kivu - Panzi - Buholo Pendeza
MECRE BENI	Nord Kivu - Mangina - Marché Central - Oicha - Butembo
MECRE MABANGA	Nord Kivu - Sake - Lac

Source : BCC

Par rapport à 2010, il a été observé une forte expansion des institutions de microfinance à travers le pays. Cependant, le taux de pénétration demeure encore faible. Cette situation résulte notamment de la faiblesse des fonds propres pour assurer la création des agences ou autres points d'exploitation, de la mauvaise qualité des infrastructures de base ainsi que de l'absence d'un système d'information et de gestion à même de consolider les données au jour le jour et d'assurer le suivi à distance des opérations réalisées dans lesdites entités.

2.2. Evolution des éléments de portée

2.2.1. Nombre des comptes ouverts par les ISFD

L'accroissement du nombre des comptes ouverts auprès des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance a témoigné à suffisance l'intérêt de la population à l'utilisation des services financiers.

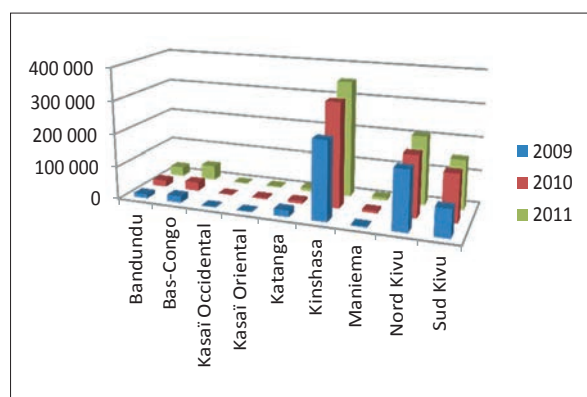
Au 31 décembre 2011, le nombre des comptes ouverts par les institutions de microfinance est passé de 713 900 pour se situer à 805 750. Par rapport à la situation de 2010, il s'est dégagé une augmentation de 12,9 %. Ce faible taux d'accroissement du nombre des comptes par rapport à la hausse de 28,0 % en 2010 a résulté de la fermeture de certaines structures financières de proximité notamment au Nord Kivu et à Kinshasa.

Tableau n° 7 : Nombre des comptes ouverts

	2009®	2010 ®	2011	Variation (%)
Bandundu	12 415	19 782	28 721	45,2
Bas-Congo	20 149	26 213	45 317	72,9
Kasaï Occidental	1 357	1 137	1 137	-
Kasaï Oriental	2 214	4 344	3 541	-18,5
Katanga	19 984	8 543	9 397	10,0
Kinshasa	236 238	316 128	352 171	11,4
Maniema	3 905	7 239	8 247	13,9
Nord Kivu	179 250	185 661	207 009	11,5
Sud Kivu	83 926	144 853	150 210	3,7
TOTAL	559 438	713 900	805 750	12,9

Source : BCC

Graphique n° 6 : Nombre des comptes ouverts par province



L'évolution négative du nombre des comptes des institutions du Kasaï Oriental est expliquée par la non intégration des comptes inactifs renseignés par la seule coopérative de la Province.

Il ressort, par ailleurs, de ce tableau que les trois Provinces détenant le plus d'institutions ont également enregistré les nombres les plus élevés des comptes ouverts, à savoir 89,0 % de l'ensemble de comptes ouverts par les structures financières de proximité contre 90,6 % en 2010. La Ville Province de Kinshasa a détenu, à elle seule, 43,7 % du total des comptes, légèrement en deçà du taux de 44,3 % réalisé une année plus tôt.

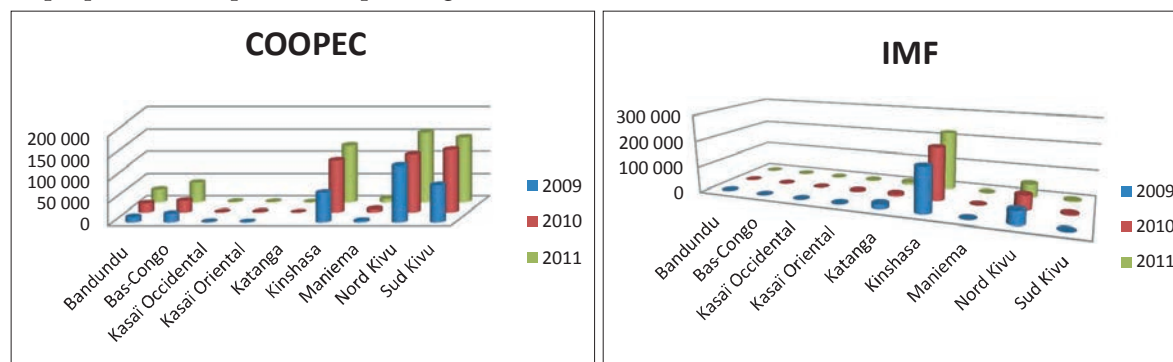
L'examen du nombre des comptes par institutions a renseigné que FINCA, MECRECO, IMARA, NYAWERA ainsi que les coopératives primaires de la COOCEC KIVU ont détenu la plus grande part des clients et membres.

Tableau n° 8 : Nombre des comptes par catégorie d'institutions

RUBRIQUES	COOPEC			IMF		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
Bandundu	12 415	19 782	28 621	-	-	100
Bas-Congo	19 801	25 770	44 340	348	443	977
Kasaï Occidental	1 357	1 137	1 137	-	-	-
Kasaï Oriental	846	1 656	853	1 368	2 688	2 688
Katanga	-	132	145	18 984	8 411	9 252
Kinshasa	66 463	116 045	127 826	169 775	200 083	224 345
Maniema	3 905	7 239	8 247	-	-	-
Nord Kivu	127 275	129 331	156 986	51 975	56 330	50 023
Sud Kivu	83 926	140 653	145 895	-	4 200	4 315
TOTAL	315 988	441 745	514 050	242 450	272 155	291 700

Source : BCC

Graphique n° 7 : Comptes ouverts par catégorie des ISFD



A l'instar de 2010, il a été noté une prédominance des comptes ouverts auprès des Coopératives d'Épargne et de Crédit sur les Institutions de Micro Finance. En effet, les mutualistes ont enregistré une hausse du nombre des comptes de 16,4 %, passant de 441 745 comptes en 2010 à 514 051 comptes une année plus tard, contre 7,2 % pour les institutions non mutualistes.

En ce qui concerne le compte épargne, il importe de relever que certaines grandes structures financières de proximité ont disposé des comptes à terme rémunérés à des taux largement supérieurs à ceux du marché. Par contre, d'autres membres des Coopératives d'Épargne et de Crédit ainsi que les clients des Institutions de Micro Finance ont continué à épargner sans être rémunéré par souci de protéger leurs avoirs auprès des institutions fiables plutôt que de les conserver par des moyens non sécurisés.

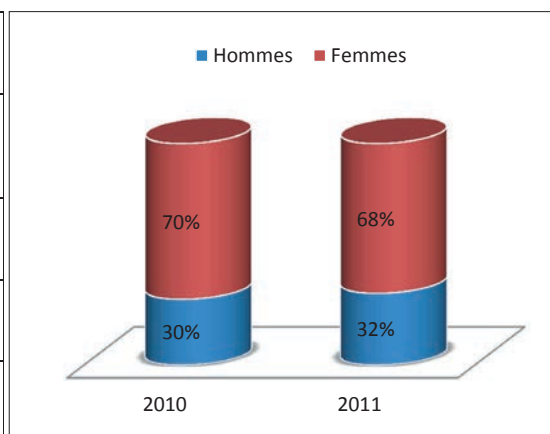
2.2.2. Répartition des clients des ISFD par genre

La répartition des membres et clients des Institutions du Système Financier Décentralisé en 2011 a renseigné un accroissement de 28,1 % passant de 713 900 en 2010 à 805 750 une année plus tard.

Tableau n° 9 : Comptes ouverts par genre

GENRE	2010		2011	
	Nombre comptes	Part (en %)	Nombre comptes	Part (en %)
Hommes	211 170	30,0	259 926	32,0
Femmes	502 730	70,0	545 824	68,0
TOTAL	713 900	100,0	805 750	100,0

Graphique n° 8 : Comptes ouverts par genre



Source : BCC

Tableau n° 10 : Nombre des comptes par genre et par province

PROVINCES	2010				2011			
	Hommes	%	Femmes	%	Hommes	%	Femmes	%
Bandundu	9 891	50	9 891	50	11 488	40	17 233	60
Bas-Congo	10 485	40	15 728	60	22 659	50	22 659	50
Kasaï Occidental	455	40	682	60	455	40	682	60
Kasaï Oriental	1 738	40	2 606	60	1 418	40	2 125	60
Katanga	4 272	50	4 272	50	5 638	60	3 759	40
Kinshasa	47 419	15	268 709	85	70 434	20	281 737	80
Maniema	4 705	65	2 534	35	4 948	60	3 299	40
Nord Kivu	74 264	40	111 397	60	82 804	40	124 205	60
Sud Kivu	57 941	40	86 912	60	60 084	40	90 126	60
TOTAL	211 170	30	502 730	70	259 926	32	545 824	68

Source : BCC

L'examen des comptes par genre a indiqué que 68,0 % de ces comptes ont été détenus par les femmes contre 32,0 % par les hommes. Il a été noté un accroissement de 23,1 % du nombre des comptes détenus par les hommes en 2011 par rapport à 2010.

2.2.3. Personnel des ISFD

A fin décembre 2011, les institutions ont compté un effectif de 1 911, composé de 61,4 % d'hommes et de 38,6 % de femmes. Les provinces qui ont détenu le plus d'institutions, à savoir le Nord Kivu, Kinshasa et le Sud Kivu ainsi que les institutions disposant des points d'exploitation ouverts avec l'accord de l'Institut d'Emission, ont également renseigné un effectif important.

La répartition du personnel s'est présentée de la manière suivante :

Tableau n°11 : Répartition du personnel par genre et par province

PROVINCES	COOPEC				IMF				TOTAL GEN	
	Hommes	Femmes	TOTAL	%	Hommes	Femmes	TOTAL	%	NBRE	%
Bandundu	53	35	88	7,3	4	3	7	1,0	95	5,0
Bas-Congo	45	29	74	6,1	4	2	6	0,9	80	4,2
Kasaï Occidental	2	1	3	0,2	0	0	0	-	3	0,2
Kasaï Oriental	4	2	6	0,5	3	1	4	0,6	10	0,5
Katanga	6	11	17	1,4	10	26	36	5,1	53	2,8
Kinshasa	150	159	309	25,6	392	205	597	84,9	906	47,4
Maniema	5	1	6	0,5	0	0	0	-	6	0,3
Nord Kivu	142	70	212	17,5	19	30	49	7,0	261	13,7
Sud Kivu	332	161	493	40,8	3	1	4	0,6	497	26,0
TOTAL	739	469	1 208	100	435	268	703	100	1911	100

Source : BCC

Il sied également de relever que toutes les institutions ont disposé d'un gérant et d'un caissier. Les autres fonctions telles que le comptable et l'agent de crédit ont fait défaut, expliquant ainsi les faiblesses reprises dans le Chapitre III.

2.2.4. Secteurs d'activités des ISFD

A l'instar de 2010, les institutions de microfinance ont financé plus le secteur de commerce, suivi de ceux de la consommation, de l'habitat et timidement de l'agriculture.

Bien que ces institutions soient localisées dans les zones rurales où l'agriculture est importante, son financement est demeuré faible en raison notamment de l'insécurité à l'Est du pays, des risques importants liés à ce secteur ainsi que de l'absence de micro assurance, des ressources à moyen et long termes et d'une chaîne des valeurs agricoles permettant de partir de la production au stockage ou entreposage, au transport et à la commercialisation.

Tableau n° 12 : Répartition de crédits par secteur d'activités

Secteur d'activités	Part de crédits en %
Commerce	69,0
Agriculture	3,0
Habitat	8,0
Consommation	11,0
Autres	9,0
TOTAL	100,0

Source : BCC

2.2.5. Autres éléments de portée

L'information est au cœur de la microfinance. Toute institution financière, de surcroît celle de la microfinance, est appelée à gérer de gros volumes de données, notamment les informations de base sur la clientèle jusqu'aux analyses détaillées des performances du portefeuille et de la production des états financiers. Pour ce faire, ces données doivent être stockées, traitées et présentées de manière pertinente pour une prise de décisions informées.

A cet effet, il a été noté, au cours de l'année sous revue, que seul 33,0 % des Institutions du Système Financier Décentralisé ont disposé d'un Système d'Information et de Gestion à même de faciliter les transactions et de générer les informations financières dans un délai raisonnable. Il s'agit principalement des institutions de la Ville Province de Kinshasa et du Sud Kivu. Certaines institutions ont acquis des logiciels capables de prendre en compte les opérations des points d'exploitation à temps réel, produisant de ce fait des états financiers consolidés au jour le jour.

S'agissant de l'assistance technique et financière, il y a lieu de relever que les structures financières de proximité sont généralement jeunes, évoluent pour la plupart dans l'arrière pays et font face à l'absence de la main d'œuvre qualifiée. Leur performance dépend notamment des appuis technique et financier.

En ce qui concerne l'appui technique, quarante-deux (42) institutions de microfinance ont bénéficié aussi bien des formations que d'équipements. Cependant, ce nombre n'a représenté que 25,6 % de l'ensemble des institutions et a concerné principalement la Ville Province de Kinshasa et le Sud Kivu en 2011.

Quant à l'appui financier, il n'a été octroyé qu'à dix-neuf (19) institutions sur les 164 agréées, représentant 11,6 % du total des ISFD agréées.

2.3. Services connexes autorisés

Les dispositions légales et réglementaires régissant les Coopératives d'Epargne et de Crédit et les Institutions de Micro Finance prévoient respectivement en leurs articles 7 et 8 que les structures financières de proximité peuvent effectuer d'autres opérations et services connexes à leur activité.

Dans ce cadre et en vue d'améliorer les services financiers offerts par ces institutions à leurs clients et membres, la Banque Centrale du Congo a autorisé :

- l'ouverture d'un guichet de Western Union au siège de la Société de Micro Finance LIFE VEST en collaboration avec ECOBANK RDC.

Il s'agit d'un service de messagerie financière mise à la disposition des clients. Il permet à l'institution, en sus de l'expansion des services offerts à ses clients, de bénéficier de la formation, la mise à disposition des fonds, la création de nouveaux emplois et l'épanouissement des activités de l'institution, rapprochant de ce fait le système financier décentralisé au système bancaire ;

- le lancement des cartes FINCA EXPRESS et des agents bancaires
 - des cartes biométriques servent de support aux titulaires des comptes d'alimenter leur compte, effectuer des retraits en espèces et obtenir l'extrait ou la balance de leur compte auprès des agents bancaires ;
 - des agents bancaires sont des établissements situés à un emplacement où il y a une bonne fréquence de circulation des populations et permettant de passer la transaction en toute quiétude et disposant d'un espace sécurisé et convenable au sein du business.

ENCADRE 1 : LES AGENTS BANCAIRES

Les agents bancaires sont des entités non bancaires qui s'engagent, moyennant certaines clauses, à fournir au nom d'une institution financière, des services de transaction et de paiement ainsi que d'autres services bancaires. Ces entités peuvent être notamment des pharmacies, des supermarchés, des boutiques et des petits commerces.

Ce produit, qui permet l'atteinte d'une forte inclusion financière, vise à augmenter le nombre de personnes bancarisées. En effet, dans un pays comme la République Démocratique du Congo, toucher les populations pauvres des régions rurales représente un coût souvent prohibitif pour les prestataires de services financiers étant donné le nombre des transactions et leur volume habituellement insuffisants pour couvrir le coût de fonctionnement d'une agence ; d'où la nécessité de trouver d'autres canaux permettant d'atteindre les populations rurales et villageoises, contribuant ainsi à étendre la couverture des services financiers sur toute l'étendue du pays.

Les agents bancaires sont appelés à effectuer des transactions financières à travers les lecteurs de cartes POS (terminaux de point de service) qui leur permettent de se connecter au serveur de l'institution financière. Les opérations à la portée de ces agents bancaires sont notamment la collecte et le décaissement de fonds et la consultation du solde des comptes selon la réglementation en vigueur.

La procédure d'une transaction auprès d'un agent bancaire se présente de la manière suivante :

- 1) le client présente sa carte et précise la transaction qu'il souhaite réaliser (retrait, dépôt ou transfert) ;
- 2) l'agent bancaire sélectionne le type de transaction sur le POS, saisit le montant, passe la carte du client et demande au client de saisir son code personnel ;
- 3) la banque autorise et traite l'opération et l'appareil POS imprime un reçu pour le client.

L'agent bancaire constitue de ce fait un canal de distribution modeste mais à fort potentiel. Il permet notamment :

- au client de réaliser une économie sur le coût et le temps de transport, accroître la facilité d'accès et la commodité, d'avoir des horaires d'ouverture plus étendus et de réduire le temps d'attente dans les agences ;
- aux agents bancaires d'avoir un revenu supplémentaire, d'améliorer sa réputation en s'affiliant à une institution financière et fidéliser la clientèle ;
- aux institutions financières d'augmenter la clientèle, réduire le coût de transaction, décongestionner les agences et accroître la couverture des points de vente sans avoir à supporter le coût élevé d'ouverture d'agences et de réduire le coût opérationnel.

L'objectif visé est l'amélioration de l'inclusion financière.

2.4. Intervenants dans le secteur

Plusieurs acteurs interviennent dans le secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo.

Il s'agit notamment :

- des individus, des groupes solidaires, des microcrédits, petites et moyennes entreprises : confrontés au problème de pauvreté, ils ont entrepris des activités nouvelles, capables de générer des revenus. Ce qui les a amenés à concevoir des micros projets en quête de micro financement ;
- des prestataires de services financiers, principalement les structures financières de proximité qui sont de deux types, à savoir : les mutualistes (les Coopératives d'Epargne et de Crédit) et les non mutualistes (les Institutions de Micro Finance) ainsi que les banques commerciales. C'est donc en réponse aux besoins de micro financement sus évoqués que l'on a assisté à la création de ces institutions capables de mobiliser des ressources tant internes qu'externes et d'octroyer des microcrédits aux personnes les plus démunies ne pouvant accéder aux avantages du système bancaire classique ;
- des bailleurs de fonds : ceux-ci interviennent dans la promotion du secteur de la microfinance soit au niveau du renforcement des capacités, soit par l'octroi de financement ou de subvention;
- du Gouvernement : chargé d'élaborer une politique et une stratégie nationale de microfinance ;

- des cabinets d'audit et de conseil : en charge de la certification des états financiers produits par les institutions de microfinance ;
- de la Banque Centrale du Congo : Autorité de régulation et de supervision du secteur.

Dans le cadre des missions confiées à la Banque Centrale du Congo par le Législateur, l'Institut d'Emission exécute un Plan d'Actions de la Microfinance, dont l'objectif global poursuivi est l'assainissement du secteur financier congolais.

Ce plan prévoit comme objectifs spécifiques :

- la réforme du cadre légal et réglementaire ;
- la constitution d'une base de données fiable et actualisable ;
- la conduite efficace de la surveillance ;
- la construction d'un secteur financier inclusif.

Outre l'appui de la Banque Centrale du Congo, ce plan d'actions bénéficie de l'assistance technique et financière de plusieurs bailleurs de fonds dont :

- l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) ;
- l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- la Banque Mondiale ;
- la Coopération Suédoise ;
- la KfW ;
- le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- l'United Nation Capital Development Fund (UNCDF) ;
- l'USAID.

Chapitre III : SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Au cours de l'année sous examen, plusieurs contrôles ont été effectués auprès des institutions de microfinance conformément aux missions reconnues à la Banque Centrale du Congo par ses Statuts. Il s'agit des missions planifiées et ponctuelles dictées par des événements spécifiques et particuliers.

Dans ce cadre, la Banque Centrale du Congo a procédé à des contrôles sur pièces et sur place des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance de manière à s'assurer de la conformité aux exigences légales et réglementaires auxquelles elles sont assujetties.

3.1. Origine du pouvoir de contrôle

La Banque Centrale du Congo tire son pouvoir de surveillance de l'article 6 de la Loi n° 005/2002 du 07 mai 2002 relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo.

3.2. Types de contrôle exercé

Dans le cadre de l'exécution de sa mission de contrôle, la Banque Centrale du Congo a, avec l'appui de DID Desjardins, développé des guides d'inspection et retenu quatre types d'inspection en vue de s'assurer du contrôle de l'ensemble des structures financières de proximité.

Il s'agit de :

- *contrôle complet* qui vise essentiellement à s'assurer (i) du respect de la réglementation, (ii) de l'application des pratiques de gestion saine et prudente lors de l'octroi, du suivi et du recouvrement des crédits de manière à minimiser le risque de pertes, (iii) de la gestion prudente et sécurisée des épargnes, (iv) de la disponibilité des outils permettant à l'institution de maîtriser ses risques financiers et de produire des informations fiables et enfin (v) de l'application en permanence des procédés de contrôle interne et de la gestion adéquate de l'encaisse et de la liquidité par l'institution ;
- *contrôle ciblé* qui consiste à examiner le fonctionnement de l'institution, sa situation financière et sa gouvernance, sans entrer dans les détails ;
- *contrôle de suivi* qui s'assure de l'évaluation de la qualité du suivi exercé par l'institution financière aux différentes observations contenues dans le rapport de contrôle émis par la Banque Centrale du Congo ;
- *contrôle sommaire* qui cherche à faire une première connaissance de l'institution, en s'assurant de son existence, du fonctionnement régulier des organes statutaires ainsi que de la fiabilité des comptes du grand livre et des valeurs conservées au sein de l'Institution.

En 2011, les procédures de contrôle des institutions de microfinance ont été enrichies avec un guide de contrôle de Coopérative Centrale d'Epargne et de Crédit.

3.3. Missions de contrôle

A fin décembre 2011, 49 missions de contrôle ont été diligentées auprès des institutions mutualistes et non mutualistes localisées dans six provinces, à savoir les Kasaï Occidental, Kasaï Oriental, Katanga, Kinshasa, Maniema et Nord Kivu.

Tableau n°13 : Répartition de contrôles exercés

Types de contrôle	Complet	Ciblé	Suivi	Sommaire	Total
Provinces					
Kasaï Oriental	2	-	-	-	2
Kasaï Occidental	1	-	-	-	1
Katanga	1	-	1	1	3
Kinshasa	2	-	-	-	2
Maniema	2	2	-	-	4
Nord Kivu	9	7	5	16	37
Institutions contrôlées en 2011	17	9	6	17	49
Institutions contrôlées en 2010	17	13	4	39	73

Source : BCC

Dans le cadre du renforcement des capacités des inspecteurs, le contrôle des institutions de microfinance de la Province du Nord Kivu a été mené avec l'accompagnement des trois consultants canadiens. Quant aux missions de contrôle réalisées dans d'autres provinces, elles ont été conduites par seuls les inspecteurs de la Banque Centrale du Congo.

Toutes les missions de contrôle ont été suivies de recommandations, allant des simples injonctions, à la mise en place du plan de redressement et à la liquidation volontaire voire forcée.

Les différentes conclusions des missions de contrôle prises par l'Institut d'Emission se résument comme suit :

- la correction des faiblesses identifiées lors des contrôles de manière à assurer une gestion efficiente et conforme aux dispositions légales et réglementaires ;
- l'élaboration d'un plan de redressement vise à pallier les insuffisances ou les faiblesses relevées notamment sur le plan administratif et légal, de crédit et financier. Par ailleurs, elle est décidée lorsque les dirigeants de l'Institution démontrent la bonne foi de pallier aux insuffisances en vue de ne pas compromettre l'épargne des membres ou du public ;
- la liquidation forcée est dictée par la cessation d'activités, le non démarrage des activités depuis douze mois, l'absence des mesures de redressement malgré les rappels et une situation financière désastreuse mettant en péril l'épargne des membres ou du public.

Pour l'exercice en cours, les recommandations de l'Institut d'Emission sont résumées comme suit :

Tableau n° 14 : Résultats de contrôles exercés en 2011

	Liquidation forcée	Liquidation volontaire	Plan de redressement ¹	TOTAL
Kasaï Oriental	-	-	-	-
Kasaï Occidental	-	-	-	-
Katanga	-	-	-	-
Kinshasa	1	-	2	3
Maniema	-	-	2	2
Nord Kivu	4	3	25	32
Total 2011	5	3	29	37
Total 2010 @	1	3	29	33

Source : BCC

Sur les 73 institutions de microfinance contrôlées en 2010, il importe de relever que 47 institutions ont été informées des conclusions des missions en 2011. Les structures financières de proximité concernées ont été celles du Bandundu, du Bas-Congo et du Sud Kivu, en raison des contrôles intervenus vers la fin de l'année 2010. Les décisions résultant de ces missions ont été les suivantes :

Tableau n° 15 : Résultats de contrôles exercés en 2010 mais dont les conclusions ont été communiquées en 2011

VILLES	Liquidation forcée	Liquidation volontaire	Plan de redressement	TOTAL
Bandundu	-	-	5	5
Bas-Congo	-	1	4	5
Nord Kivu	4	3	15	22
Sud Kivu	-	1	14	15
TOTAL	4	5	38	47

Source : BCC

¹ Dans l'entendement de ce tableau, le plan de redressement comprend aussi bien les recommandations à observer par les institutions que l'élaboration proprement dite dudit plan.

Il sied d'indiquer que la Banque Centrale du Congo a procédé pour la première fois au contrôle d'une Coopérative Centrale d'Epargne et de Crédit, à savoir la MECRECO, et ce, avec l'accompagnement d'un consultant canadien.

En dehors des institutions contrôlées conformément au planning de contrôle de l'année sous examen, la Banque Centrale du Congo a procédé au contrôle des activités d'une structure fonctionnant en violation de la Loi n° 002/2002 du 02 février 2002 dénommée « COOCEC CEAC ». Ce contrôle a découlé principalement de plusieurs plaintes des membres des Coopératives d'Epargne et de Crédit primaires contre cette institution pirate.

A l'issue de ce contrôle, il a été enjoint à cette structure de procéder à sa liquidation. Par ailleurs, il a été décidé la mise en place d'une Commission regroupant les Coopératives membres agréées pour assurer le suivi des recommandations de la Banque Centrale du Congo, la rupture de liens d'affaires entre cette structure et les coopératives primaires membres, le recouvrement des produits de la vente des immeubles étant donné qu'il s'agit des biens communs de toutes les coopératives affiliées et le transfert de tous les biens de la structure à la Commission mise en place à cet effet.

3.4. Principaux constats communs

Bien qu'on ait enregistré des avancées visant à corriger les défaillances constatées dans la plupart des missions de contrôle des institutions de microfinance du pays en 2011, il demeure des efforts à produire principalement dans leur gouvernance pour assurer la pérennité et l'offre de service attendue par la population. Dans la plupart des cas, les promoteurs des institutions mutualistes se considèrent comme les seuls propriétaires des institutions et ce, aux dépens des membres.

Les constats communs qui ont été relevés au niveau de plusieurs structures financières de proximité contrôlées en 2011, indépendamment des conclusions spécifiques à chaque institution, sont résumés comme suit :

3.4.1. Au plan de l'organisation administrative

Les missions de contrôle effectuées en 2011 auprès des structures financières de proximité ont permis de déceler ce qui suit :

- le non-respect des dispositions légales et réglementaires ainsi que des textes internes des institutions en ce qui concernent notamment la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le renouvellement des dirigeants, les conflits ou le désintéressement des dirigeants dans les affaires de l'institution et l'ouverture des agences ou guichets sans l'accord préalable de la Banque Centrale. S'agissant de cette dernière faiblesse, ces décisions ont conduit, en l'absence d'un système d'information et de gestion, la plupart des institutions à des prises de risques incalculés, entraînant la désarticulation de leur gestion, les détournements et la cessation de paiement ;
- le non-respect du principe coopératif et des valeurs centrales d'égalité et d'équité continue à constituer l'une de grandes faiblesses pour les Coopératives d'Epargne et de Crédit ;

- l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée, voire le manque d'effectif suffisant conduisant à des cumuls de fonction ;
- l'acquisition des immobilisations au détriment de l'octroi des crédits qui est l'activité pour laquelle elles ont été agréées ;
- l'inexistence d'un système de contrôle interne, la non informatisation de la gestion et l'absence de dispositif de sécurité, ayant engendré des vols et de disparition des fonds dans les institutions. L'absence d'information pour la plupart résulte du manque de fourniture en énergie électrique dans certaines parties de la République et de la modicité des fonds propres ;
- l'absence de certification des états financiers telle que recommandée par les textes légaux et réglementaires a constitué un manquement grave auprès de près de 90,0 % d'institutions contrôlées. Cette situation a découlé de l'absence des cabinets d'audit dans la plupart des villes du pays et de la non maîtrise du plan comptable spécifique par les institutions de microfinance.

3.4.2. Sur le plan de la gestion du portefeuille de crédit

Les institutions de microfinance ont fourni d'importants efforts pour réduire dans l'ensemble leur niveau de portefeuille à risque. Cependant, ce taux est demeuré important, se situant à 40,5 % en 2011 contre une moyenne de 44,8 % une année plus tôt par rapport à la norme admise de 5,0 %.

Cette situation a résulté notamment de l'absence et du non-respect de la politique de crédit, de l'ingérence des dirigeants et le laxisme dans l'octroi des crédits, de l'absence des politiques de suivi et de recouvrement des créances ainsi que de l'absence d'un personnel qualifié ou formé. Il est important de relever qu'en l'absence d'une centrale des risques intégrant les institutions de microfinance, le problème de surendettement pourrait s'accroître, touchant même les banques qui octroient des micro crédits.

Le non ou faible provisionnement des créances litigieuses a constitué également une préoccupation qui a conduit à une surestimation des résultats nets.

3.4.3. Du point de vue financier

La qualité de l'information financière produite par les structures financières de proximité est une faiblesse sur laquelle la Banque Centrale du Congo a continué à se pencher de manière particulière à travers principalement les analyses individuelles de chaque bilan qui sont par la suite retournées aux institutions pour correction, assurant ainsi une formation à distance.

Parmi les faiblesses constatées, il a été relevé notamment l'absence de comptable, la non maîtrise des notions de comptabilité et la non maîtrise du plan comptable spécifique aux Coopératives d'Épargne et de Crédit ainsi qu'aux Institutions de Micro Finance.

Par ailleurs, plusieurs institutions ne sont toujours pas rentables du fait de la non maîtrise des charges d'exploitation, de la déviation de leur activité pour laquelle elles ont été

créées, à savoir l'intermédiation financière, au profit d'acquisition des immobilisations ; d'où l'accumulation des pertes d'exploitation, conduisant à des fonds propres négatifs.

3.5. Situation des liquidations

Dans le cadre de l'assainissement du secteur de la microfinance entamé au cours de l'exercice sous revue et visant notamment à préserver la confiance du public dans le système et à protéger les intérêts des déposants, créanciers et autres tiers engagés au sein des institutions de microfinance, l'Institution d'Emission, à la suite des missions de contrôle, a procédé à :

3.5.1. Liquidation forcée de la COOPEC CECI-PME

La liquidation forcée depuis le 30 septembre 2010 de la COOPEC CECI-PME, une institution de la Ville Province de Kinshasa, a été décidée à la suite de la mauvaise gestion ayant conduit à la cessation de paiement et de la non transmission du plan de redressement démontrant le désintéressement des dirigeants.

Pour ce faire, l'association momentanée composée du Bureau Conseil ACF et du Cabinet COREF, a été désignée en vue de mener les opérations de la liquidation dont l'objectif majeur est le désintéressement des membres.

Les opérations de liquidation se poursuivent en raison des difficultés de recouvrement des créances par le liquidateur, de l'absence de coopération des dirigeants et des diversions malveillantes auprès de la Justice. Les créances sont établies à USD 513 857 contre des recouvrements de USD 25 179, soit un taux de recouvrement de 4,9 % du total des créances.

3.5.2. Liquidation des SMF BARAKA PRECE, CERP GALA LETU et SOMIFI REJEDE

Les liquidations forcées des Sociétés de Micro Finance, toutes de troisième catégorie, à savoir BARAKA PRECE, CERP GALA LETU et SOMIFI REJEDE, ont été décidées en raison de la gestion calamiteuse de ces institutions par les dirigeants dépourvus de tout sens de responsabilité, l'ouverture des agences sur toute l'étendue de la République sans l'accord de la Banque Centrale, les poursuites judiciaires dans plusieurs villes du pays et la cessation de paiement.

Les opérations de liquidation ont été confiées à un liquidateur indépendant basé à Goma dans la Province du Nord Kivu, siège des institutions en liquidation. Il s'agit du Cabinet de Conseil et d'Etudes HUMANITAS sprl.

Les opérations des liquidations sont arrivées à leur phase critique, celui du recouvrement des créances. Les difficultés rencontrées sont notamment les manœuvres dilatoires attestées par des remises fréquentes d'audiences suite à la complaisance remarquée de la part des instances judiciaires dans le traitement des cas soumis, le refus de paiement des dettes de la part des dirigeants et autres clients et des oppositions à la vente des biens immobiliers sans

raison valable. Ces contraintes ont influé sur le recouvrement lequel s'est situé à 18,1 % en moyenne à fin décembre 2011.

Les créances se sont situées à USD 3 603 004 pour les trois institutions en liquidation pour lesquelles le liquidateur n'a pu recouvrer que USD 650 429.

3.5.3. Liquidations volontaires

La Banque Centrale du Congo a instruit les Coopératives d'Epargne et de Crédit EDE, EAD et COOPECCO GOMA du Nord Kivu, NYALUKEMBA du Sud Kivu et CEAC BOMA VILLE du Bas-Congo de convoquer les Assemblées Générales Extraordinaires pour procéder à leur dissolution volontaire.

Cette injonction de l'Institut d'Emission a été décidée suite à la cessation d'activités, la fermeture des installations résultant des pressions des membres, la mauvaise qualité du portefeuille constitué presque totalement des créances litigieuses et au non-respect des dispositions des textes légaux et réglementaires, mettant gravement en péril leur existence et partant, l'épargne de leurs membres.

Ces institutions ont été instruites à transmettre à la Banque Centrale du Congo un rapport définitif marquant la clôture des opérations de liquidation.

3.5.4. Retrait d'agrément

La Banque Centrale du Congo a procédé au retrait d'agrément des IMF SODEC et MAENDELEO respectivement à Kinshasa et à Goma conformément à l'article 15 de l'Instruction n° 01 aux Institutions de Micro Finance, mise à jour du 18 décembre 2005, pour n'avoir pas exercé d'activités pour lesquelles elles ont été agréées depuis plus d'une année et en raison de l'absence du siège social pour la première institution.

Le secteur de la microfinance étant émergent en République Démocratique du Congo, le maintien de telles institutions, sans perspective d'avenir et en rupture des équilibres fondamentaux aussi bien au plan organisationnel que financier, manifestées par le désintéressement total des dirigeants, la cessation d'activités due à la mauvaise gestion, risque de compromettre les efforts de promotion du secteur de la microfinance aussi bien du Gouvernement que de la Banque Centrale du Congo.

ENCADRE 2 : Témoignage 1

Madame Kuete Ida est une commerçante d'équipements électriques et de la ferraille âgée de 43 ans résidant dans la Commune de Masina. Elle est mariée et mère de sept enfants. Elle fait partie du Groupe Kiese na Kiese, qui signifie «joie dans la joie» et qui est le troisième groupe solidaire de l'IMF Opportunity International RDC. Elle disposait déjà d'un capital de USD 700 qui ne lui permettait pas de supporter toutes les charges familiales.

Son premier emprunt a été de USD 250, remboursé complètement en juillet 2011. Ces différents emprunts lui ont permis d'accroître son stock de marchandise, induisant une augmentation de son revenu qui est passé de USD 250 à USD 380 par semaine. Son meilleur taux de remboursement est expliqué par les cours sur l'éducation financière et les techniques de vente dispensés par l'IMF à tous ses clients.

Les bénéfices générés de ses ventes lui ont permis d'acquérir une portion de terre à Mpsa, payer le minerval de ses enfants et le loyer compte tenu de l'état de santé précaire de son mari. Son rêve est d'ouvrir une boutique et arrêter de vendre sur l'étalage du Marché de Masina.

Chapitre IV :

ANALYSE DES PERFORMANCES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Les performances des institutions de microfinance sont analysées à partir des états financiers et des rapports annuels transmis à la Banque Centrale du Congo en la forme, la teneur et la périodicité prévues aux articles 63 à 66 de la Loi n° 002/2002 du 02 février 2002 portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et à l'article 46 de l'Instruction n°1 aux Institutions de Micro Finance du 13 septembre 2003 telle que modifiée le 18 décembre 2005.

Par rapport à l'exercice 2010, il a été observé un accroissement du taux de transmission des états financiers par les structures financières de proximité en 2011. Ce taux est passé de 87,4 % à 90,9 % d'une année à l'autre. La non transmission des états financiers par quinze institutions est expliquée principalement par le non démarrage des activités d'une IMF de la Ville Province de Kinshasa et la cessation d'activités de quatorze autres au cours de l'exercice sous revue.

Par ailleurs, l'obligation légale de certification des comptes annuels n'a été respectée que par près de 10,0 % d'institutions de microfinance. Ce faible taux est expliqué principalement par le coût élevé de ce service et l'absence des cabinets d'audit dans certaines Provinces. Cependant, toute institution est tenue de certifier ses états financiers à la fin de chaque exercice comptable en vue de s'assurer de la qualité et la sincérité de sa situation financière.

Le contrôle de cohérence des états financiers réceptionnés par l'Institut d'Emission a indiqué une amélioration dans leur contenu. Cependant, des efforts doivent être poursuivis en vue d'assurer la fiabilité et la sincérité des informations financières.

4.1. Analyse de la structure financière globale

Le total bilantaire de l'ensemble du secteur a progressé de 16,2 % à fin décembre 2011, passant de USD 151 790 816 une année plus tôt à USD 176 343 291. Ce faible accroissement est dû principalement à l'assainissement du secteur qui a conduit notamment aux retraits d'agrément de trois grandes Sociétés de Micro Finance dans le Nord-Kivu.

L'analyse du bilan a fait ressortir les faits suivants :

4.1.1. Actif

Les postes disponibles et encours de crédit ont connu des hausses importantes en 2011 par rapport à l'année précédente. Cependant, la part des disponibles s'est accrue par rapport aux autres rubriques des emplois.

Tableau n° 16 : Ventilation des postes de l'actif

EMPLOIS	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Disponibles	26 975 652	27,2	44 203 025	29,1	63,9	59 556 588	33,8	34,7
Encours de crédit	49 791 848	50,2	68 921 703	45,4	38,4	79 296 439	45,0	15,1
Immobilisations	11 340 493	11,4	22 185 849	14,6	95,6	20 536 278	11,6	-7,4
Autres emplois	11 011 036	11,1	16 480 239	10,9	49,7	16 953 987	9,6	2,9
TOTAL DES EMPLOIS	99 119 029	100	151 790 816	100	53,1	176 343 292	100	16,2

Source : BCC

L'examen de chaque poste de l'actif au cours de l'exercice sous revue a renseigné ce qui suit :

4.1.1.1. Disponibles

Ce poste a enregistré un accroissement de 34,7 %, passant de USD 44 203 025 en 2010 à USD 59 556 588 une année plus tard. Cette situation a été induite par la faible augmentation de l'encours de crédit et la contraction des immobilisations et autres emplois.

Le ratio de liquidité immédiate s'est situé à 50,0 % et le taux d'encaisses oisives à 33,8 % largement au-dessus de la norme de 20,0 %, démontrant que les institutions ont détenu des liquidités excessives qu'elles auraient dû affecter aux crédits. Cette situation est expliquée notamment par la contraction des crédits induite par l'environnement politique ayant caractérisé le second semestre de 2011.

4.1.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédit s'est établi à USD 79 296 439 à fin décembre 2011 contre USD 68 921 703 une année plus tôt, soit un accroissement de 15,1 %. Cette croissance a résulté de l'augmentation du nombre de petites ISFD, de l'extension du réseau

d'exploitation par certaines structures financières de proximité et de la liquidation de trois grandes institutions non mutualistes au Nord Kivu.

4.1.1.3. Immobilisations

Par rapport à 2010, il a été noté une contraction de 7,4 % des immobilisations. Elles se sont fixées à USD 20 536 278 en 2011 contre USD 22 185 849 une année plus tôt. Cette situation a ramené la part des immobilisations de l'ensemble du secteur à 11,6 % légèrement au-delà de la norme de 10,0 %. Cependant, ce taux a occulté la situation de certaines institutions qui ont détenu d'importantes immobilisations. Le taux des immobilisations du secteur a été de 11,6 %.

4.1.1.4. Autres emplois

Les autres emplois, généralement constitués des opérations avec des tiers et de régularisation, ont connu une légère hausse de 2,9 % en 2011, passant de USD 16 480 239 en 2010 à USD 16 953 987. Cette légère hausse est attribuable à la persistance des opérations en suspens à régulariser dans les comptes appropriés.

4.1.2. Passif

L'analyse des passifs des institutions mutualistes et non mutualistes a indiqué ce qui suit :

Tableau n° 17 : Ventilation des ressources

RESSOURCES	2009 @		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Epargne	67 248 671	67,8	101 707 291	67,0	51,2	124 676 994	70,7	22,6
Fonds Propres	8 545 574	8,6	12 651 340	8,3	48,0	27 213 293	15,4	115,1
Opérations de Trésorerie	2 550 843	2,6	3 060 648	2,0	20,0	2 835 199	1,6	-7,4
Autres ressources	20 774 041	21,0	34 371 537	22,7	65,4	21 617 806	12,3	-37,1
TOTAL DES RESSOURCES	99 119 129	100,0	151 790 816	100,0	53,1	176 343 292	100,0	16,2

Source : BCC

4.1.2.1. Epargne

Le volume de l'épargne a connu une hausse de 22,6 %, s'établissant à USD 124 676 994 en 2011 contre USD 101 707 291 une année plus tôt. Cette situation aurait pu être meilleure n'eussent été l'environnement politique et les retraits d'agréments de certaines institutions. Cette croissance est expliquée par le regain de confiance de la population envers les structures financières de proximité, l'augmentation du nombre des ISFD et l'accroissement des activités génératrices de revenus.

4.1.2.2. Fonds Propres

Les fonds propres se sont fixés à USD 27 213 293 à fin décembre 2011 contre USD 12 651 340 en 2010, soit une importante augmentation de 115,1 %.

S'agissant du taux de capitalisation du secteur, il est passé de 8,3 % à fin décembre 2010 à 15,4 % une année plus tard, légèrement au-dessus de la norme de 15,0 %. Ce niveau de taux de capitalisation est attribuable notamment aux nouveaux apports des institutions internationales et des performances enregistrées par certaines structures.

4.1.2.3. Opérations de trésorerie

Les structures financières de proximité ont contracté des engagements à court terme de l'ordre de USD 2 835 199 en 2011 contre USD 3 060 648 une année plus tôt, soit une diminution de 7,4 %. Il a été observé une diminution de 38,6 % des découverts accordés aux ISFD par les banques, les organes faïtières et les autres institutions financières et de 3,3 % des emprunts à court terme. Cette situation a dénoté de la contraction des transactions entre les différents acteurs du système financier congolais.

4.1.2.4. Autres ressources

A la clôture de l'exercice sous revue, ce poste est passé de USD 34 371 537 en 2010 à USD 21 617 805, soit une baisse importante de 37,1 %. Cette contraction a été tirée par les variations négatives des comptes de liaison pour 88,1 %, de fonds de financement et de garantie 66,6 %, du personnel 19,8 % et de régularisations 15,8 %.

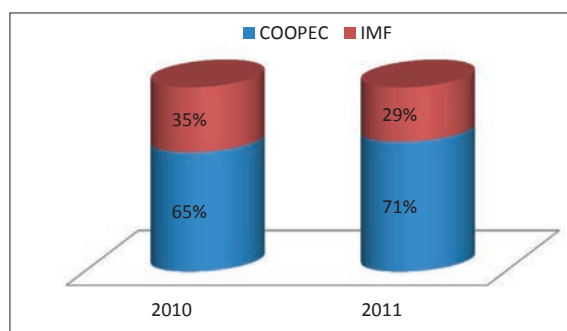
4.2. Analyse de la structure financière par catégorie d'ISFD

L'analyse de la structure financière par catégorie d'institutions de microfinance a permis d'indiquer qu'à fin décembre 2011, les Coopératives d'Epargne et de Crédit et les Institutions de Micro Finance ont détenu respectivement 70,5 % et 29,5 % du total bilantaire.

Tableau n° 18 : Répartition des parts par catégorie d'ISFD Graphique n° 9 : Répartition des parts par catégorie d'ISFD

INSTITUTIONS	2010		2011		Var. (en %)
	EN USD	%	EN USD	%	
COOPEC	98 559 994	64,9	124 401 468	70,5	26,2
IMF	53 230 822	35,1	51 941 824	29,5	-2,4
TOTAL	151 790 816	100,0	176 343 292	100	16,2

Source : BCC

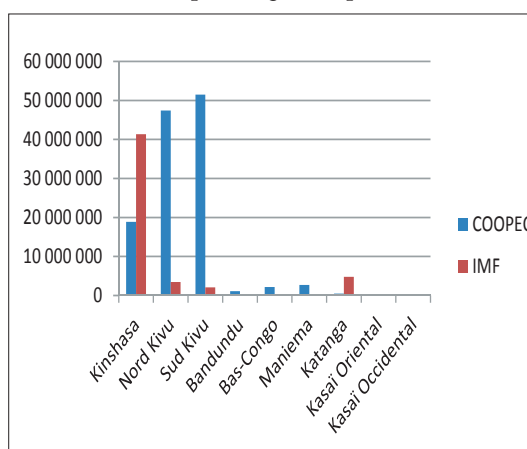


Les institutions mutualistes ont connu une progression de 26,2 % tandis que les non mutualistes ont enregistré une baisse de 2,4 % d'une année à l'autre, expliquée par la fermeture de trois Sociétés de Micro Finance dans le Nord Kivu. La bonne performance des Coopératives d'Epargne et de Crédit a été induite par l'agrément de plusieurs institutions mutualistes et de bonnes performances de certaines d'entre elles.

Tableau n° 19 : Répartition du total bilantaire par catégorie et province

PROVINCES	2009			2010			2011		
	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL	COOPEC	IMF	TOTAL
Kinshasa	5 739 397	19 866 176	25 605 573	8 572 317	31 390 195	39 962 513	18 875 965	41 348 523	60 224 488
Nord Kivu	33 301 338	10 129 735	43 431 073	42 583 374	16 193 888	58 777 263	47 417 388	3 446 494	50 863 882
Sud Kivu	27 721 217	-	27 721 217	42 446 173	1 337 839	43 784 012	51 509 137	2 052 691	53 561 828
Bandundu	168 695	-	168 695	323 994	-	323 994	1 083 638	15 589	1 099 227
Bas-Congo	1 180 526	73 979	1 254 507	1 529 315	142 530	1 671 845	2 153 448	284 840	2 438 288
Maniema	509 073	-	509 073	2 883 268	-	2 883 268	2 685 906	-	2 685 906
Katanga	-	78 477	78 477	-	3 981 020	3 981 020	500 654	4 773 099	5 273 753
Kasaï Oriental	-	249 091	249 091	113 917	185 349	299 266	106 519	20 587	127 106
Kasaï Occidental	101 325	-	101 325	107 636	-	107 636	68 814	-	68 814
Total	68 721 571	30 397 458	99 119 029	98 559 994	53 230 822	151 790 816	124 401 468	51 941 823	176 343 292

Source : BCC

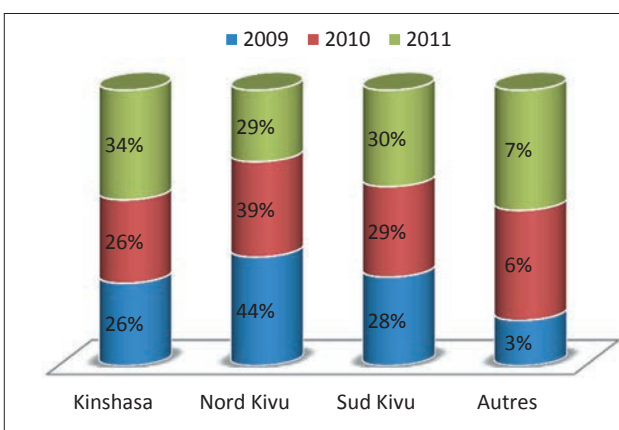
Graphique n° 10 : Répartition du total bilantaire par catégorie et province en 2011

La part du marché des institutions de la Ville Province de Kinshasa ainsi que celles du Nord Kivu et Sud Kivu est demeurée quasi stable, s'établissant 93,4 % en 2011. Cependant, il a été observé un repli des parts du marché des institutions du Nord Kivu alors que celles de la Ville Province de Kinshasa et du Sud Kivu ont été renforcées par rapport au marché global de la microfinance. Ce repli de part de marché du secteur de la microfinance par la Province du Nord Kivu est expliqué principalement par la liquidation des trois Sociétés de Micro Finance et les bonnes performances réalisées par les institutions de Kinshasa, Sud Kivu et celles du Katanga.

Tableau n° 20 : Parts des provinces dans le total bilantaire

INSTITUTIONS	2009	2010	2011
Kinshasa	25,8	26,3	34,2
Nord Kivu	43,8	38,7	28,8
Sud Kivu	28,0	28,8	30,4
Bandundu	0,2	0,2	0,6
Bas-Congo	1,3	1,1	1,4
Maniema	0,5	1,9	1,5
Katanga	0,1	2,6	3,0
Kasaï Oriental	0,3	0,2	0,1
Kasaï Occidental	0,1	0,1	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Source : BCC

Graphique n° 11 : Parts des provinces dans le total bilantaire

4.2.1. Institutions mutualistes

Au cours de l'exercice sous revue, les institutions mutualistes ont réalisé un total bilantaire de USD 124 401 468 contre USD 98 559 994 à fin 2010, soit une augmentation de 26,2 %, moins importante que celle de 2010 qui s'était située à 43,4 %. Les Provinces du Sud Kivu,

Nord Kivu, et de Kinshasa sont essentiellement à la base de cette performance. Par ailleurs, l'agrément de plusieurs institutions mutualistes a également contribué à cet accroissement.

Tableau n° 21: Répartition du total bilantaire des COOPEC par province

INSTITUTIONS	2009			2010			2011		
	COOPEC	TOTAL	Part	COOPEC	TOTAL	Part	COOPEC	TOTAL	Part
Kinshasa	5 739 397	25 605 573	22.4	8 572 317	39 962 513	21.5	18 875 965	60 224 488	31.3
Nord Kivu	33 301 338	43 431 073	76.6	42 583 374	58 777 263	72.4	47 417 388	50 863 882	93.2
Sud Kivu	27 721 217	27 721 217	100.0	42 446 173	43 784 012	96.9	51 509 137	53 561 828	96.2
Bandundu	168 695	168 695	100.0	323 994	323 994	100.0	1 083 638	1 099 227	98.6
Bas-Congo	1 180 526	1 254 505	94.1	1 529 315	1 671 845	91.5	2 153 448	2 438 288	88.3
Maniema	509 073	509 073	100.0	2 883 268	2 883 268	100.0	2 685 906	2 685 906	100.0
Katanga	-	78 477	-	-	3 981 020	-	500 654	5 273 753	9.5
Kasaï Oriental	-	249 091	-	113 917	299 266	38.1	106 519	127 106	83.8
Kasaï Occidental	101 325	101 325	100.0	107 636	107 636	100.0	68 814	68 814	100.0
TOTAL	68 721 571	99 119 029	69,3	98 559 994	151 790 816	64,9	124 401 468	176 343 292	70,5

Source : BCC

S'agissant du réseau des Mutuelles d'Epargne et de Crédit, en sigle MECRECO, qui a compté en son sein seize Coopératives primaires, il a été noté une bonne performance à fin décembre 2011. Toutes les Coopératives primaires et la Coopérative Centrale ont réalisé un total bilantaire représentant 29,0 % du total de toutes les institutions mutualistes et 20,5 % de l'ensemble des réalisations du secteur, en nette progression par rapport à la situation de 2010.

Quant à la Coopérative Centrale d'Epargne et de Crédit dénommée « COOCEC KIVU », elle a réalisé, y compris ses coopératives primaires, un total bilantaire représentant 5,4 % du total des Coopératives d'Epargne et de Crédit et 3,8 % de l'ensemble du total bilantaire du secteur de la microfinance. Bien que regroupant en majorité des petites structures financières de proximité du Sud Kivu, elle a compté parmi ses membres deux grandes institutions mutualistes en termes de total bilantaire à fin décembre 2011. Les structures membres de la COOCEC KIVU sont les Coopératives suivantes : BARGIRA, CAHI, PILOTE, CIHERANO, BURHIBA-KASHA, CIMPUNDA, FOMULAC KATANA, KAVIMVIRA, LUHWINDJA, UVIRA, BARAKA et NYALUKEMBA.

S'agissant de la taille des institutions mutualistes, il importe de relever que vingt-cinq d'entre elles ont enregistré un total bilantaire dépassant le montant de USD 1,0 million à fin décembre 2011 contre dix-huit structures une année plus tôt. Ceci témoigne de l'amélioration de la santé financière des institutions financières de proximité du pays. Il s'agit des institutions reprises sur la liste ci-dessous :

Tableau n° 22 : Institutions mutualistes détenant un total bilantaire de plus de USD 1 million

N°	2010	2011
1	COOPEC IMARA Goma	COOPEC IMARA Goma
2	COOPEC NYAWERA	COOPEC NYAWERA
3	COOPEC MECREBU	COOPEC MECREBU
4	COOPEC IMARA Bukavu	COOPEC IMARA Bukavu
5	COOPEC COODEFI	COOPEC COODEFI
6	MECREGO	MECREGO
7	COOPEC LA SEMENCE	COOPEC LA SEMENCE
8	COOPEC CAHI	COOPEC CAHI
9	MECREKIN	MECREKIN
10	MECRE KALUNDU	MECRE KALUNDU

N°	2010	2011
11	COOPEC IMARA KINDU	COOPEC IMARA KINDU
12	MECRE KATINDO	MECRE KATINDO
13	MECRE UVIRA	MECRE UVIRA
14	MECRE MABANGA	MECRE MABANGA
15	MECRE IBANDA	MECRE IBANDA
16	COOPEC BONNE MOISSON	COOPEC BONNE MOISSON
17	COOPEC TUJENGE PAMOJA	COOPEC TUJENGE PAMOJA
18	COOPEC PILOTE	COOPEC PILOTE
19		MECRE KADUTU
20		COOPEC KIVU
21		MECRE BENI
22		MECRE BIRERE
23		MECRECO COOPEC
24		MECRE NGALIEMA UPN
25		COOPEC UNION ET CHARITE

Source : BCC

4.2.2. Institutions non mutualistes

A fin décembre 2011, les Institutions de Micro Finance ont représenté 29,5 % du total bilantaire d'ISFD. Ce dernier s'est fixé à USD 51 941 823 contre USD 53 230 822 une année plus tôt, soit une baisse de 2,4 %. Cette contre-performance est principalement consécutive au retrait d'agrément de certaines institutions dans le Nord Kivu et dans la Ville Province de Kinshasa.

Les institutions de la Ville Province de Kinshasa ont détenu à elles seules une part de marché des non mutualistes de 79,6 % suivies de celles du Katanga (9,2 %), du Nord Kivu (6,6 %) et du Sud Kivu (4,0 %).

Tableau n° 23 : Répartition du total bilantaire des IMF par province

PROVINCES	2009			2010			2011		
	IMF	TOTAL	Part	IMF	TOTAL	Part	IMF	TOTAL	Part
Kinshasa	19 866 176	25 605 573	77,6	31 390 195	39 962 513	78.5	41 348 523	60 224 488	68.7
Nord Kivu	10 129 735	43 431 073	39,6	16 193 888	58 777 263	27.6	3 446 494	50 863 882	6.8
Sud Kivu	-	27 721 217	-	1 337 839	43 784 012	3.1	2 052 691	53 561 828	3.8
Bandundu	-	168 695	-	-	323 994	-	15 589	1 099 227	1.4
Bas-Congo	73 979	1 254 505	0,3	142 530	1 671 845	8.5	284 840	2 438 288	11.7
Maniema	-	509 073	-	-	2 883 268	-	-	2 685 906	-
Katanga	78 477	78 477	0,3	3 981 020	3 981 020	100.0	4 773 099	5 273 753	90.5
Kasaï Oriental	249 091	249 091	1,0	185 349	299 266	61.9	20 587	127 106	16.2
Kasaï Occidental	-	101 325	-	-	107 636	-	-	68 814	-
TOTAL	30 397 459	99 119 029	30,7	53 230 822	151 790 816	35.1	51 941 823	176 343 292	29.5

Source : BCC

Comparativement à l'année précédente, six IMF ont réalisé un total bilantaire de plus d'un million en 2011 contre sept en 2010. Cette situation est expliquée par la liquidation des deux IMF du Nord Kivu et la bonne performance enregistrée au niveau de l'IMF TUJENGE du Katanga.

Tableau n° 24 : Institutions non mutualistes détenant un total bilantaire de plus de USD 1 million

N°	2010	2011
1	FINCA RD CONGO sarl	FINCA RD CONGO sarl
2	OPORTUNITY INTERNATIONAL	OPORTUNITY INTERNATIONAL
3	HOPE INTERNATIONAL	HOPE INTERNATIONAL
4	SMICO	SMICO
5	HEKIMA	HEKIMA
6	BARAKA	TUJENGE
7	CERP GALA LETU	

Source : BCC

Les six Institutions de Micro Finance reprises sur le tableau ci-dessus ont détenu 95,6 % de l'ensemble du total bilantaire des institutions non mutualistes.

4.2.3. Analyse du compte d'exploitation

Comme en 2010, le résultat d'exploitation consolidé à fin décembre 2011 s'est clôturé par un solde positif. Ce solde aurait pu être important n'eut été la fermeture de certaines institutions de microfinance dans les Provinces du Maniema, Nord et Sud Kivu ainsi que dans la Ville Province de Kinshasa au cours de l'exercice sous revue. Il s'agit principalement des trois grandes Sociétés de Micro Finance CERP GALA LETU, BARAKA PRECE et SOMIFI REJEDE ainsi que des onze Coopératives primaires et une COOCEC dans le Nord Kivu.

Tableau n° 25 : Ventilation des résultats d'exploitation des ISFD par province

PROVINCES	RESULTATS D'EXPLOITATION			
	2009	2010	2011	Var.. en %
BANDUNDU	2 648	-515	29 265	5 782,5
BAS CONGO	-115 550	-124 448	-84 771	31,9
KASAI OCCIDENTAL	1 054	633	390	-38,4
KASAI ORIENTAL	-12 437	8 257	-3 115	-137,7
KATANGA	-75 224	8 847	-96 332	-1 188,9
KINSHASA	-289 238	605 542	2 359 375	289,6
MANIEMA	19 000	1 735	3 050	75,8
NORD KIVU	852 106	177 711	27 894	-84,3
SUD KIVU	15 259	-14 783	-22 079	49,4
TOTAL	397 619	662 977	2 213 678	233,9

Source : BCC

Le résultat d'exploitation consolidé s'est établi à USD 2 213 678 en 2011 contre USD 662 977 une année plus tôt, soit une nette augmentation de 233,9 %. Ce bon comportement a été tiré principalement par les institutions de Kinshasa. Cependant, cette situation a occulté des résultats négatifs enregistrés par les institutions du Katanga, du Bas-Congo, du Sud Kivu et du Kasai Oriental.

Quant à l'autosuffisance opérationnelle du secteur, elle a été de 98,0 % en deçà de la norme requise de 119,4 %.

4.2.3.1. Analyse des produits

Les produits réalisés par les structures financières de proximité ont connu une augmentation de 28,6 %, s'établissant à USD 36 321 782 à fin 2011 contre USD 28 233 527 une année plus tôt.

Tableau n° 26 : Structure des produits d'exploitation

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	PART	MONTANT	PART		MONTANT	PART	
Opérations avec la clientèle	17 735 077	83,4	21 838 022	77,3	23,1	28 419 965	78,2	30,1
Produits financiers divers	533 092	2,5	1 447 593	5,1	171,6	2 261 605	6,2	56,2
Produits accessoires	763 395	3,6	1 214 341	4,3	59,1	1 355 171	3,7	11,6
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	363 311	1,7	459 188	1,6	26,4	618 909	1,7	34,8
Autres produits	1 876 336	8,8	3 274 384	11,6	74,5	3 666 131	10,1	12,0
Total des produits	21 271 212	100,0	28 233 527	100,0	32,7	36 321 782	100	28,7

Source : BCC

L'analyse par rubrique a laissé apparaître que les produits provenant des opérations avec la clientèle ont progressé de 30,1 % d'une année à l'autre et ont constitué 78,2 % des produits réalisés par les institutions de microfinance en 2011. Cette situation est expliquée par le nombre croissant des crédits accordés aux membres et clients ainsi que des efforts déployés pour leur recouvrement.

En ce qui concerne les produits financiers, ils ont connu une augmentation de 56,2 % à fin 2011 par rapport à 2010, résultant notamment de l'introduction de nouveaux produits tels que le transfert de fonds par l'IMF LIFE VEST sarl et le POS par FINCA RDCONGO sarl.

Quant aux opérations avec les autres intermédiaires, il a été noté un accroissement de 34,8 % des produits générés par rapport à fin 2010 où il avait progressé de 26,4 %. Cependant, en valeurs absolues, ce montant est demeuré faible et a renseigné que les institutions de microfinance ont interagi de manière timide mais en progression d'une année à l'autre. Il s'agit des transactions avec les autres structures financières de proximité et avec certaines banques commerciales.

De l'analyse de la situation par province, il est ressorti que les produits consolidés des institutions de microfinance ont été tirés par ceux des institutions de la Ville Province de Kinshasa dont la part a été de 60,8 % en 2011 contre 43,3 % à fin décembre 2010.

4.2.3.2. Analyse des charges

A fin 2011, les charges d'exploitation des ISFD se sont établies à USD 34 108 104 contre USD 27 570 550 une année plus tôt, soit un accroissement de 23,7 %.

Tableau n° 27 : Structure des charges d'exploitation

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	PART	MONTANT	PART		MONTANT	PART	
Opérations avec la clientèle	2 821 199	13,5	2 255 888	8,2	-20,0	2 357 529	6,9	4,5
Charges générales d'exploitation	5 563 454	26,7	9 556 076	34,7	71,8	13 167 691	38,6	37,8
Charges du personnel	8 047 112	38,6	9 810 687	35,6	21,9	11 147 734	32,7	13,6
Charges sur opérations avec els autres intermédiaires financiers	920 764	4,4	882 917	3,2	-4,1	965 262	2,8	9,3
Auters charges	3 521 063	16,9	5 064 982	18,4	43,9	6 469 889	19,0	27,7
Total des charges	20 873 592	100	27 570 550	100	32,1	34 108 104	100	23,7

Source : BCC

Il a été observé que les charges relatives aux opérations avec les membres et la clientèle ont légèrement progressé pour se situer à USD 2 357 529, soit un accroissement de 4,5 % d'une année à l'autre. Cet état des choses est expliqué par l'absence d'attrait de l'épargne à terme en raison de la modicité du taux d'intérêt appliqué induite par la non diversité des sources de placement.

S'agissant de la dotation aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables, elle a représenté 56,8 % des autres charges. Cette situation a indiqué que les institutions ont détenu une enveloppe importante des créances litigieuses pour laquelle elles ont constitué des provisions.

L'analyse par province a renseigné également que les structures financières de proximité de la Ville de Kinshasa ont compté pour 52,2 % de l'ensemble des charges du secteur suivie du Sud Kivu avec 20,0 % et du Nord Kivu avec 17,6 %. Les ISFD de ces trois Provinces ont détenu 89,8 % des charges totales du secteur. Cette évolution a decoulé de la concentration des ISFD dans ces trois provinces.

4.2.3.3. Analyse du résultat net

A fin décembre 2011, le résultat net global s'est fixé à USD 2 213 678 contre USD 662 977 en 2010, soit une hausse de 233,9 %. Les produits et les charges réalisés ont été respectivement de USD 36 321 782 et de USD 34 108 104, dégageant une marge de USD 2 213 678.

Tableau n° 28 : Structure du résultat net global

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Produits d'exploitation	21 271 212	28 233 527	36 321 782
Charges d'exploitation	20 873 592	27 570 550	34 108 104
Résultat net	397 619	662 977	2 213 678

Source : BCC

L'examen des résultats d'exploitation individuels a fait observer que seules soixante-dix (70) institutions ont réalisé des résultats positifs au cours de l'exercice 2011. Le compte de résultat net des institutions mutualistes s'est soldé par un déficit important.

Tableau n° 29 : ISFD ayant réalisé des résultats d'exploitation positifs au-delà de USD 100.000

INSTITUTIONS	RESULTAT D'EXPLOITATION			
	2009	2010	2011	Variation en %
Kinshasa - FINCA RDCONGO sarl - COOPEC UNION ET CHARITE	1 139 040	2 046 546	3 201 383 144 460	56,4
NORD KIVU - MECREGO - COOPEC LA SEMENCE - COODEFI	152 759 269 838	128 316 105 807	- - 138 374	

Source : BCC

Au cours de l'exercice sous examen, seules trois institutions ont pu réaliser un résultat net supérieur à USD 100 000. Cette situation est expliquée notamment par l'environnement politique dicté par l'organisation des élections présidentielles et législatives au second semestre de l'année sous revu.

ENCADRE 3 : Témoignage 2

Madame MITONGO TSHIALEMBA Eugénie est membre de la MECRE MASINA depuis 2009. Avant son adhésion, elle évoluait au Marché de la Liberté situé à MASINA dans la vente des appareils téléphoniques et des ustensiles de cuisine.

Au mois de septembre de la même année, elle a été informée des services offerts par la MECRE MASINA par son grand-frère qui malheureusement est décédé. De ces contacts avec cette institution, elle a obtenu son premier crédit qu'elle a affecté dans l'acquisition d'appareils électroménagers achetés en Chine.

Après plusieurs cycles de crédit, Madame Eugénie MITONGO est devenue une grande commerçante. Elle envisage d'ouvrir une autre boutique dans le même Marché et un dépôt de boisson.

L'amélioration de ces activités grâce à son adhésion à MECRE MASINA lui a permis d'effectuer plusieurs voyages en Chine pour l'approvisionnement de sa boutique, de réfectionner sa maison qu'elle a mis en location et à améliorer son niveau de vie au point de devenir le centre de la famille. A ce jour sa situation financière s'est améliorée. Elle a un flux net moyen journalier de USD 100 de trésorerie ce qui lui le permet d'épargner USD 50 à la tontine et de faire face à ses engagements sans problème.

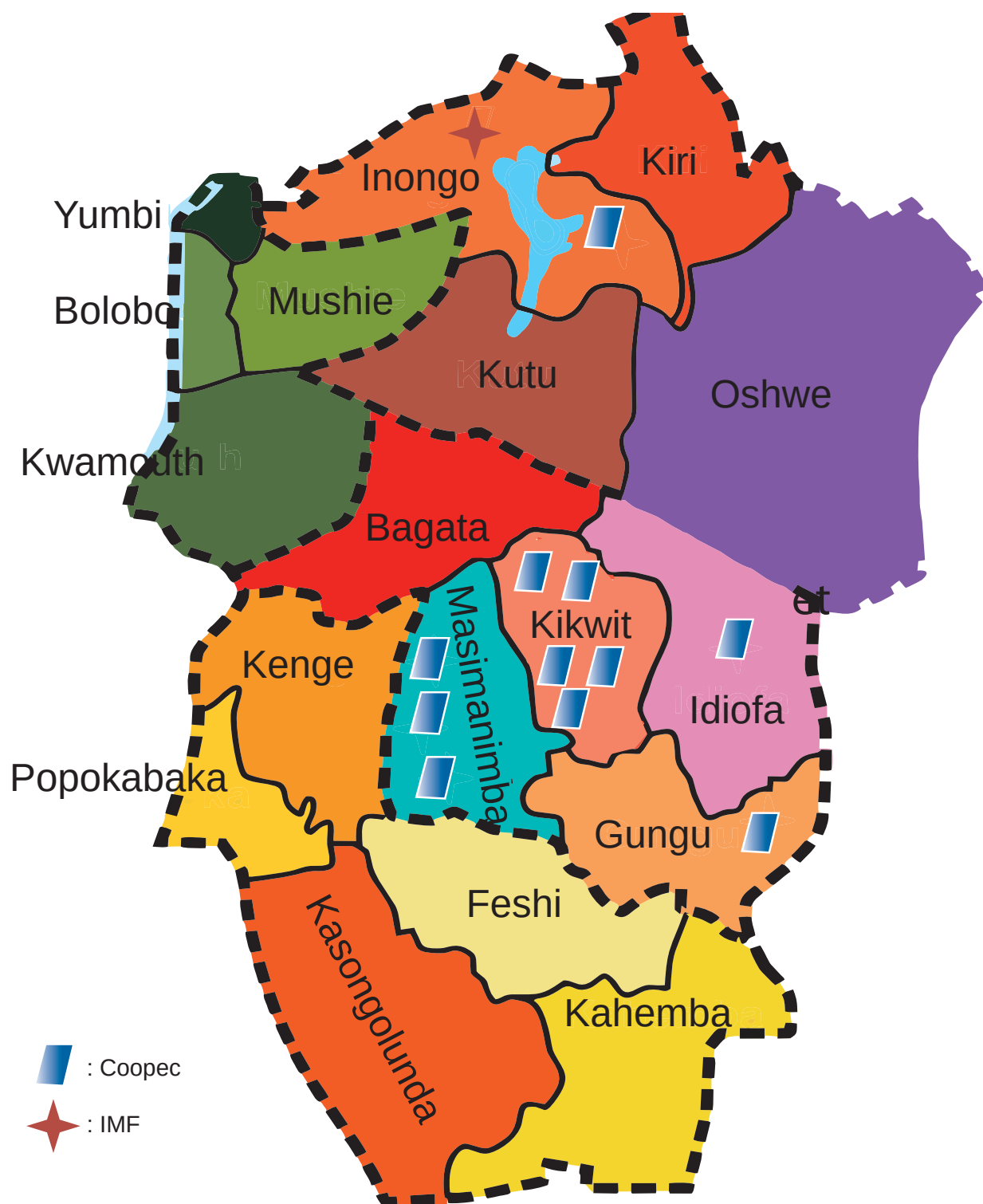
Chapitre V :

ANALYSE PAR PROVINCE

Les institutions de microfinance étant répandues sur toute l'étendue du territoire congolais, il est important d'analyser les performances des structures financières de proximité de chaque province de manière à mieux appréhender l'offre des services financiers. La présentation des provinces fait ressortir l'analyse des états financiers, du tableau de formation de résultat d'exploitation ainsi que les spécificités de chaque province.



5.1. PROVINCE DU BANDUNDU



A fin décembre 2011, la Province du Bandundu comptait treize structures financières de proximité, dont douze Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi qu'une Institution de Micro Finance.

Par rapport à 2010, cette Province s'est enrichie d'une nouvelle Institution de Micro Finance dénommée PULKA, première dans l'histoire de cette contrée. A l'exception de la MUCREFEKI, une mutuelle des femmes, les institutions demeurent encore de petite taille, non professionnelles en raison de l'absence de main d'œuvre qualifiée et loin d'atteindre la pérennité financière.

Tableau n° 30 : Répartition géographique des ISFD

VILLES	2010		2011	
	Nbre ISFD	Var. (en %)	Nbre ISFD	Var. (en %)
Dibaya Lubwe	1	8,3	1	7,7
Gungu	1	8,3	1	7,7
Kikwit	5	41,9	6	46,1
Masi Manimba	1	8,3	1	7,7
Mokala	1	8,3	1	7,7
Pay Kingandu	1	8,3	1	7,7
Idiofa	1	8,3	1	7,7
Maï Ndombe	1	8,3	1	7,7
TOTAL	12	100	13	100

Source : BCC

Les institutions de la Province ont enregistré une augmentation de 239,3 % de leurs activités, s'établissant à USD 1 099 226 en 2011 contre USD 323 994 une année plus tôt. Cette situation a été tirée par l'intégration des états financiers et la bonne performance enregistrée au niveau de la MUCREFEKI. Cette institution a détenu une part de marché de 59,8 % de l'ensemble de la Province, devenant ainsi la plus importante structure financière de proximité de la Province en 2011.

Tableau n° 31 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291
ISFD Bandundu	168 695	323 994	1 099 227
Part (%)	0,2	0,2	0,6

Source : BCC

Le total bilantaire de toutes les institutions de la Province de Bandundu s'est établi à USD 1 099 226 sur un total de l'ensemble du secteur de USD 176 343 291, soit une part de 0,6 %. Bien que faible, la part du marché s'est accru par rapport à 2009 et 2010.

S'agissant de l'analyse du marché dans la Province, il y a lieu d'indiquer qu'à l'exception de la MUCREFEKI, le marché de la microfinance est détenu par la COOPEC Saint François Xavier avec 8,9 %, la MEC IDECE dont la part est passé de 26,1 % pour s'établir à 8,5 %, la COOPEC ECC avec 6,1 % et la COOPEC LUKOLELA avec 5,2 %.

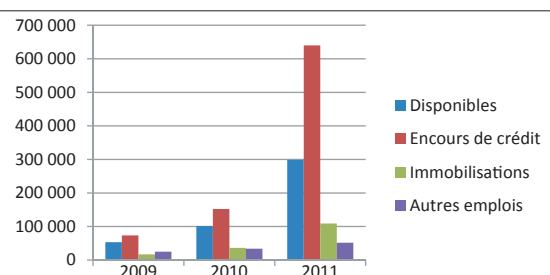
5.1.1. Analyse de l'actif du bilan

L'analyse des postes du bilan à fin décembre 2011 a fait ressortir les faits saillants suivants :

Tableau n° 32 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

Graphique n° 12 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Disponibles	53 389	31,6	101 327	31,3	89,8	298 565	27,2	194,7
Encours de crédit	73 390	43,5	152 398	47,0	107,7	639 914	58,2	319,9
Immobilisations	16 933	10,0	36 385	11,2	114,9	108 985	9,9	199,5
Autres emplois	24 983	14,8	33 884	10,5	35,7	51 763	4,7	52,8
Total des emplois	168 695	100	323 994	100	91,8	1 099 227	100	239,3



Source : BCC

5.1.1.1. Disponibles

Les institutions de la Province ont détenu des disponibles de USD 298 565 à fin 2011 contre USD 101 327 une année plus tôt, soit un accroissement de 194,7 %. La prise en compte des données de la COOPEC MUCREFEKI et l'agrément de l'Institution de Micro Finance ont expliqué cet accroissement.

Certaines institutions de la Province ont clôturé l'année 2011 avec un niveau d'encaisses oisives de 27,2 % bien au-delà de la norme admise de 20,0 %. Ce qui a signifié que certaines institutions ont préféré garder des encaisses oisives avec comme corollaire le faible niveau de réalisation des produits découlant des opérations avec les membres et la clientèle. La raison majeure est la nécessité d'éponger les créances litigieuses découlant des crédits non recouverts durant l'année sous revue.

La liquidité immédiate est passée de 42,4 % à 40,4 % d'une année à l'autre, largement supérieure à la norme de 20,0 %.

5.1.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédit est passé de USD 152 398 à fin 2010 à USD 639 914 une année plus tard, soit un accroissement de 319,9 %. Cette forte croissance a découlé de l'intégration des états financiers de la COOPEC MUCREFEKI et de l'agrément de l'IMF PULKA. Néanmoins, les ISFD n'ont pas accordé suffisamment de crédits au regard du taux d'encours qui s'est situé à 58,2 % contre la norme requise de 70,0 %.

5.1.1.3. Immobilisations

Les immobilisations à fin 2011 se sont fixées à USD 108 985, soit une augmentation de 199,5 % par rapport à l'exercice 2010. Cette évolution est attribuable à l'incorporation des situations financières de la COOPEC MUCREFEKI et à l'arrivée sur le marché d'un nouveau prestataire de services financiers.

Le taux d'immobilisations des institutions de la Province a été de 9,9 %, fluctuant entre 0,1 % et 40,5 %. Comparé à 2010, ce taux est en légère diminution et s'est situé à la limite de la norme de 10,0 %.

5.1.1.4. Autres emplois

Les autres emplois se sont situés à USD 51 763 en 2011 contre USD 33 884 une année plus tôt, représentant une hausse de 52,8 %. Cette hausse est attribuable à la persistance des opérations en suspens à régulariser dans les comptes appropriés.

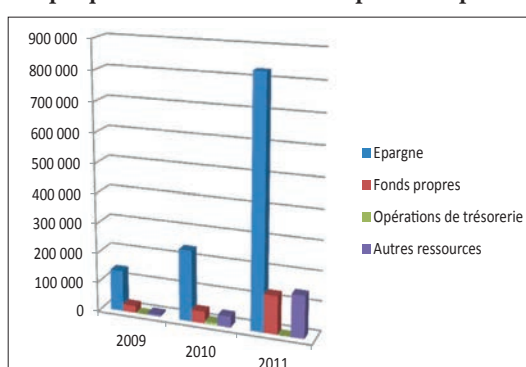
5.1.2. Analyse du passif du bilan

L'analyse des postes du passif a indiqué ce qui suit :

Tableau n° 33 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Epargne	138 499	82,1	239 199	73,8	72,7	828 816	75,4	246,5
Fonds propres	23 027	13,7	40 005	12,3	73,7	128 484	11,7	221,2
Opérations de trésorerie	-	-	7 966	2,5	100,0	-	-	-100,0
Autres ressources	7 169	4,2	36 825	11,4	413,7	141 927	12,9	285,4
Total des ressources	168 695	100	323 994	100	92,1	1 099 227	100	239,3

Graphique n° 13 : Ventilation des postes du passif



Source : BCC

5.1.2.1. Epargne

L'épargne globale détenue par les institutions de la Province s'est établie à USD 828 816 à fin 2011 contre USD 239 199 une année plus tôt, soit un accroissement de 246,5 %. Cet accroissement substantiel est tributaire de la prise en compte des éléments de la COOPEC MUCREFEKI, de ceux de la nouvelle institution non mutualiste agréée et de la bonne performance de toutes les mutualistes.

L'augmentation de l'épargne dans cette partie du pays a démontré l'attrait de la population dans les structures de proximité à même de garantir leurs épargnes.

5.1.2.2. Fonds propres

Au cours de l'exercice sous revue, les fonds propres se sont fixés à USD 128 484 après avoir atteint USD 40 005 en 2010, soit une amélioration de 221,2 %, résultant principalement de la prise en compte des états financiers de la COOPEC MUCREFEKI.

Dans l'ensemble, le taux de capitalisation s'est situé à 11,7 % en deça de la norme de 5,0 %.

5.1.2.3. Opérations de trésorerie

Aucune institution n'a contracté des engagements auprès d'autres intermédiaires financiers en 2011.

5.1.2.4. Autres ressources

Les autres ressources se sont situées à USD 141 927 à fin décembre 2011 contre USD 36 825 une année plus tôt, soit une augmentation substantielle de 285,4 %. Elles sont constituées en majeure partie des emprunts et dettes à moyen et long termes contractés par une institution de la Province.

5.1.3. Analyse du compte d'exploitation

Au cours de l'exercice 2011, les institutions de microfinance de la Province ont généré des produits de l'ordre de USD 249 180 contre des charges de USD 219 915, soit un résultat net positif de USD 29 265.

Comparé au résultat net de 2010, il s'est dégagé une forte augmentation de plus de 5 782,5 % expliquée par la prise en compte des informations financières de la COOPEC MUCREFEKI qui est la plus grande structure financière de proximité de la Province.

Quant à l'autosuffisance opérationnelle des ISFD de la Province, elle a été de 93,8 % en deçà de la norme requise de 119,4 %.

5.1.3.1. Analyse des produits

Au cours de l'exercice sous revue, les ISFD de la Province du Bandundu ont réalisé des produits de USD 249 180 répartis comme suit :

Tableau n° 34 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	21 690	71,6	47 162	61,7	117,4	156 733	62,8	232,3
Produits financiers divers	1 979	6,5	4 536	5,9	129,2	12 031	4,8	165,2
Produits accessoires	6 597	21,8	5 858	7,7	-11,2	5 465	2,2	-6,7
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires Financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits	23	0,1	18 877	24,7	81 973,9	75 251	30,2	298,6
Total des produits	30 290	100	76 433	100	152,3	249 180	100	226,0

Source : BCC

Les opérations avec les membres et les clients ont contribué à hauteur de 62,8 % des produits réalisés contre 61,7 % une année plus tôt. Les opérations de la COOPEC MUCREFEKI ont représenté 69,8 % et celles des COOPEC BANDUNDU et LUKOLELA respectivement 10,7 % et 6,9 %.

Il a été observé à fin décembre 2011 que les produits accessoires ont connu un léger repli de 0,02 % et n'ont contribué aux produits qu'à hauteur de 2,2 % contre 7,7 % une année plus tôt.

5.1.3.2. Analyse des charges

Les charges d'exploitation de toutes les ISFD de la Province ont été de USD 219 915 après s'être fixées à USD 76 948 une année plus tôt. L'intégration de données de la COOPEC MUCREFEKI a expliqué cet important accroissement des charges.

Tableau n° 35 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2009		2010 ®		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	1 150	4,2	1 842	2,4	60,2	1 981	0,9	7,5
Charges générales d'exploitation	13 415	48,5	49 504	64,3	261,1	118 604	53,9	139,6
Charges du personnel	11 171	40,4	15 985	20,8	43,1	69 632	31,7	335,6
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-	635	0,8	100,0	-	-	-100,0
Autres charges	1 904	6,9	8 982	11,7	825,4	26 699	13,5	197,3
Total des charges	27 641	100	76 948	100	178,4	219 915	100	185,4

Source : BCC

Les charges générales et celles du personnel ont contribué pour 85,6 % des charges totales au même niveau que celui à fin 2010. Par ailleurs, il a été noté que les institutions de la Province n'ont pas interagi entre elles. Toutes ont détenu leurs avoirs par devers elles.

5.1.3.3. Analyse du résultat net

A fin 2011, les ISFD de cette Province ont réalisé un résultat positif de USD 29 265 contre un déficit USD 515 une année plus tôt. Cette amélioration a été tirée par la COOPEC MUCREFEKI qui a réalisé 66,9 % du résultat net consolidé.

Tableau n° 36 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009 ®	2010	2011
Produits d'exploitation	30 290	76 433	249 180
Charges d'exploitation	27 641	76 948	219 915
Résultat net	2 649	-515	29 265

Source : BCC

En valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont enregistré respectivement des augmentations de USD 172 747 et USD 142 967, soit une marge de USD 29 780 qui a expliqué la variation de 468,3 % du résultat net.

S'agissant des résultats d'exploitation par institution, il sied de noter que toutes les institutions de la Province ont réalisé des résultats positifs. Elles ont couvert leurs charges par leurs produits d'exploitation.

5.1.4. Observations particulières de la Province

La Province du Bandundu borde les Provinces de Kinshasa, du Bas-Congo, de l'Equateur et du Kasai – Occidental. L'économie de la Province repose principalement sur l'agriculture essentiellement les cultures vivrières et industrielles. Elle alimente la capitale en produits de premières nécessités.

L'offre de services financiers dans cette Province est assurée principalement par des petites institutions mutualistes et une entreprise de micro crédit de récente création. La seule institution bancaire à s'y implanter est la TMB

ENCADRE 4 : Témoignage 3

Madame Kavugho est la conseillère du Groupe de crédit Faïda. Elle est âgée de 43 ans, mariée et mère de sept enfants tous scolarisés.

Son mari est portier de la résidence d'un pasteur de l'Eglise Baptiste au Centre d'Afrique (CBCA). Elle est vendeuse de friperie au Marché Central de Virunga depuis près de neuf ans. Pour accroître ses revenus, elle confectionne également des nappes et offre un service traiteur pour des cérémonies de grandes envergures telles les fêtes, le mariage, les réceptions et les séminaires.

Elle a commencé son activité avec un capital reçu de son beau-frère, et une autre partie de bénéfices des petites commissions de vente des articles de son voisin. D'un capital de démarrage de USD 100 et des crédits obtenus de l'IMF Hekima, elle a pu accroître le nombre des ballons de friperie de chemises et des pantalons à son actif. Cependant, cette activité présente des obstacles tels la mauvaise qualité des habits et leur altération ce qui l'amène à enregistrer des pertes de temps en temps.

Les crédits permanents reçus de l'IMF lui ont permis de générer des revenus indispensables pour la couverture de l'éducation de ses enfants et des besoins primaires de l'ensemble de la famille, la permettant ainsi de sortir tant soit peu de la pauvreté et d'assurer un bien-être social à sa famille.

Son rêve est d'atteindre un fonds de commerce qui lui permette d'acheter un conteneur de ballons de friperies et de devenir une grossiste de la ville. Pour ce faire, elle devra continuer à repayer ses crédits de manière à atteindre le seuil de USD 5000 qu'elle ambitionne dans les jours à venir.

5.2. PROVINCE DU BAS-CONGO



Le nombre d'institutions financières de proximité dans la Province du Bas-Congo est passé de six en 2010 à quatorze une année plus tard, soit un accroissement de 133,3 %. De ces structures, il y a lieu d'indiquer qu'il a été dénombré treize (13) Coopératives d'Epargne et de Crédit et une entreprise de microcrédit.

Dans le souci de s'approcher de sa clientèle, FINCA RD CONGO sarl a détenu deux agences à Boma et Matadi, améliorant ainsi l'inclusion financière.

Tableau n° 37 : Répartition par catégorie des ISFD

CATEGORIES	2009	2010	2011
COOPEC	4	5	13
IMF	1	1	1
TOTAL	5	6	14

Source : BCC

A l'instar de 2010, il a été observé une concentration de ces institutions autour de la ville portuaire de Boma.

Tableau n° 38 : Répartition géographique des ISFD

VILLES	2009	2010	2011
Boma	2	2	4
Inkisi	1	1	2
Kinzao Mvute	1	1	1
Matadi	-	-	1
Mbanza-Ngungu	1	1	1
Sioni (Mayombe)	-	1	1
TOTAL	5	6	14

Source : BCC

Par rapport à l'ensemble des ISFD agréées, celles du Bas-Congo ont représenté 1,4 % en 2011 contre 1,1 %, soit une légère augmentation de sa part dans le total bilantaire de l'ensemble du secteur.

Tableau n° 39 : Parts du marché des ISFD dans la Province

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291
ISFD Bas-Congo	1 254 505	1 671 845	2 438 288
Part (en %)	1,3	1,1	1,4

Source : BCC

Le total bilantaire des ISFD de la Province est passé de USD 1 671 845 en 2010 à USD 2 438 288 une année plus tard, représentant une augmentation de 45,8 %.

La part de l'IMF dans le total bilantaire a été en nette progression, passant de 5,9 % pour s'établir à 11,7 %. Cependant, la Province est restée dominée par les institutions mutualistes.

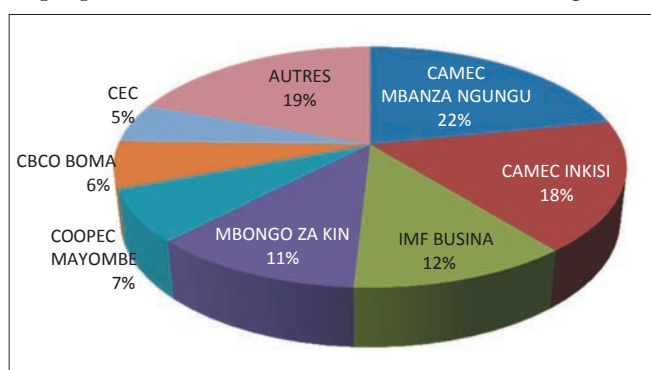
Tableau n° 40 : Parts du marché entre les COOPEC et les IMF

INSTITUTIONS	2010		2011	
	Montant	Part (en %)	Montant	Part (en %)
COOPEC	1 180 526	94,1	2 153 448	88,3
IMF	73 979	5,9	284 840	11,7
TOTAL	1 254 505	100	2 438 288	100

Source : BCC

En ce qui concerne la part du marché des institutions de cette Province, elle s'est présentée de la manière suivante :

Graphique n° 14 : Part du marché des ISFD du Bas-Congo



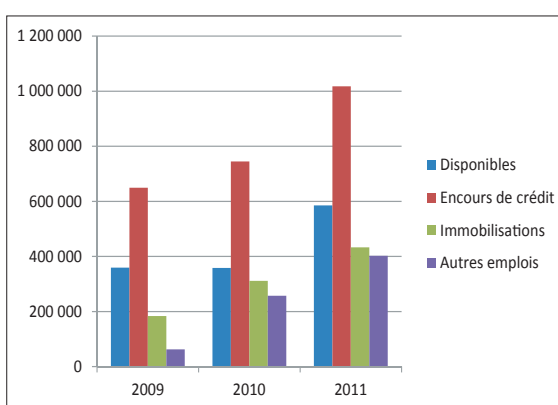
5.2.1. Analyse de l'actif du bilan

L'examen des postes de l'actif du bilan de l'exercice en cours a démontré ce qui suit :

Tableau n° 41 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009		2010 ®		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Disponibles	359 143	28,6	357 974	21,4	-0,3	585 021	24,0	63,4
Encours de crédit	649 289	51,8	745 037	44,6	14,7	1 017 634	41,7	36,6
Immobilisations	183 513	14,6	311 365	18,6	69,7	433 149	17,8	39,1
Autres emplois	62 560	5,0	257 469	15,4	311,6	402 484	16,5	56,3
Total des emplois	1 254 505	100	1 671 845	100	9,7	2 438 288	100	45,8

Graphique n° 15 : Ventilation des postes de l'actif du bilan



Source : BCC

5.2.1.1. Disponibles

A fin décembre 2011, les disponibles de toutes les structures financières de proximité de la Province ont atteint USD 585 021 à la clôture de l'exercice sous revue contre USD 357 974 en 2010, soit un accroissement 63,4 %. Cette situation a découlé de l'arrivée sur cette partie du pays de huit nouvelles institutions mutualistes.

Les indicateurs en rapport avec la liquidité immédiate et le taux d'encaisses oisives se sont établis respectivement à 28,3 % et 24,0 % contre la norme de 20,0 %. Cette situation pourrait s'expliquer du fait que généralement, durant leur première année d'implantation, les ISFD ont tendance à détenir plus de liquidités.

5.2.1.2. Encours de crédit

Au cours de la période sous revue, l'encours de crédit est passé de USD 745 037 à fin 2010 à USD 1 017 634 une année plus tard, représentant un accroissement de 36,6 %. Cette hausse est la résultante de la bonne performance des quelques institutions et de l'arrivée de huit nouveaux prestataires de services financiers de proximité dans la Province.

5.2.1.3. Immobilisations

Les immobilisations se sont établies à USD 433 149 en 2011 après avoir atteint USD 311 364 une année plus tôt, soit une progression de 39,1 %. Cet accroissement est essentiellement expliqué par l'acquisition des équipements et matériels indispensables pour le fonctionnement de huit nouvelles institutions agréées.

Dans l'ensemble, le taux d'immobilisations s'est situé à 17,8 % contre la norme admise de 10,0 %, variant entre 2,7 % et 41,2 %.

5.2.1.4. Autres emplois

Les autres emplois sont passés de USD 257 469 à fin décembre 2010 contre USD 402 484 en 2011, soit une augmentation de 56,3 %. Cette situation est consécutive aux variations observées au niveau des postes « régularisations actives », « comptes de liaison » et « débiteurs divers ».

5.2.2. Analyse du passif du bilan

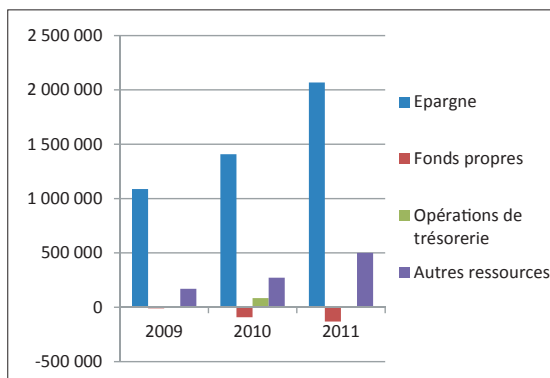
L'analyse des postes du passif a indiqué ce qui suit :

Tableau n° 42 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT @	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Epargne	1 087 441	86,7	1 407 735	84,2	29,5	2 068 095	84,8	46,9
Fonds propres	-10 329	-0,8	-91 782	-5,5	-788,6	-130 829	-5,4	-42,5
Opérations de trésorerie	6 845	0,5	84 028	5,0	1127,6	283	-	-99,7
Autres ressources	170 539	13,6	271 864	16,3	59,4	500 739	20,5	84,2
Total des ressources	1 254 505	100	1 671 845	100,0	33,3	2 438 288	100,0	45,8

Source : BCC

Graphique n° 16 : Ventilation des postes du passif



5.2.2.1. Epargne

Le poste épargne a varié de 46,9 %, passant de USD 1 407 735 à fin 2010 pour atteindre USD 2 068 095 une année plus tard. Cette hausse est consécutive à l'amélioration de la stratégie de mobilisation de l'épargne par certaines structures et l'arrivée de nouvelles institutions.

5.2.2.2. Fonds propres

Les fonds propres de toutes les institutions de la Province se sont détériorés d'une année à l'autre, s'établissant à USD -130 829 en 2011 contre USD -91 782 une année plus tôt. Cette sous capitalisation a résulté des pertes d'exploitation réalisées notamment par la CAMEC MBANZA NGUNGU, la CEAC BOMA, la CAMEC INKISI et la CEAC KINZAU MVUETE.

Le taux de capitalisation s'est établi à - 5,4 % à fin 2011 contre -5,5 % une année plus tôt et ce, bien en deça de la norme requise de 15,0 %. Ceci a dénoté que certaines structures financières de proximité se sont servies de leur passif exigible pour financer les emplois à moyen et long termes.

5.2.2.3. Opérations de trésorerie

Comparé à 2010 où elles ont été de USD 84 028, les opérations de trésorerie ont été dérisoires en 2011, soit USD 283, indiquant que les ISFD se sont acquittées de leurs engagements auprès des autres intermédiaires financiers.

5.2.2.4. Autres ressources

Les autres ressources ont connu une augmentation de 84,2 %, passant de USD 271 884 en 2010 pour s'établir à USD 500 739 une année plus tard. Cette hausse est expliquée principalement par les subventions d'équipements obtenues par l'IMF BUSINA et les COOPEC CAMEC MBANZA NGUNGU et CAMEC INKISI ainsi que le gonflement du compte de liaison.

5.2.3. Analyse du compte d'exploitation

Le résultat d'exploitation des ISFD de la Province à fin 2011 s'est soldé par un déficit de USD 84 771, moins important que celui de 2010. Les produits se sont chiffrés à USD 1 366 518 contre des charges de USD 1 451 288.

L'autosuffisance opérationnelle des ISFD de la Province s'est située à 38,7 % en deça de la norme requise de 119,4 %.

5.2.3.1. Analyse des produits

Les produits réalisés par les ISFD de la Province du Bas-Congo se sont établis à USD 1 366 518 à fin 2011 contre USD 591 506 une année plus tôt, représentant un accroissement de 131,0 %. Cette importante augmentation est attribuable à la bonne performance enregistrée au niveau de certaines structures financières de proximité et l'accroissement du volume des crédits accordés au cours de l'exercice sous revu.

Tableau n° 43 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	258 143	63,9	395 325	66,8	53,1	380 069	27,8	-3,9
Produits financiers divers	30 103	7,4	45 459	7,7	51,0	109 232	8,0	140,1
Produits accessoires	45 991	11,4	52 627	8,9	14,4	53 761	3,9	2,2
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires Financiers	355	0,1	397	0,1	11,8	96	-	-75,8
Autres produits	69 636	17,2	97 699	6,5	40,2	823 360	60,3	742,8
Total des produits	404 228	100	591 506	100	46,3	1 366 518	100	131,0

Source : BCC

Bien que le volume des crédits ait augmenté à la fin de l'année sous revue, les produits des opérations avec la clientèle ont par contre enregistré une contraction de 3,9 % en 2011 par rapport à 2010, induite par le portefeuille à risque élevé de certaines institutions.

Les autres produits financiers ont contribué à hauteur de 60,3 % contre 6,5 % une année plus tôt. Ceci est expliqué principalement par les reprises des provisions et récupération sur créances litigieuses représentant 92,3 % des autres produits financiers des ressources dont 91,6 % tiré par la COOPEC INKISI.

5.2.3.2. Analyse des charges

Les charges ont connu une augmentation de 102,7 %, s'établissant à USD 1 451 288 en 2011 contre USD 715 954 une année plus tôt.

Tableau n° 44 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	37 159	7,1	34 274	4,8	-7,8	76 510	5,3	123,2
Charges générales d'exploitation	178 233	34,3	221 377	30,9	24,2	225 604	15,5	1,9
Charges du personnel	106 222	20,4	185 687	25,9	74,8	267 412	18,4	44,0
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-	594	0,1	100,0	139	-	-76,6
Autres charges	198 164	38,1	274 023	38,3	38,3	881 623	60,7	221,7
Total des charges	519 778	100	715 954	100	37,7	1 451 288	100	102,7

Source : BCC

Les charges générales d'exploitation et du personnel se sont accrues respectivement de 1,9 % et 44,0 % tandis que leur part dans les charges se sont réduites à 15,5 % et 18,4 % en 2011 après avoir atteint 30,9 % et 25,9 % en 2010. Cette situation a résulté de l'inscription de 83,1 % des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables par la COOPEC INKISI.

Les autres charges ont représenté 60,7 % du total des charges des institutions de microfinance de la Province. En isolant la situation de la CAMEC INKISI, les autres charges n'ont contribué qu'à hauteur de 13,9 % du total des autres charges.

5.2.3.3. Analyse du résultat net

Le résultat net d'exploitation des institutions de la Province a affiché un solde déficitaire de USD 84 771.

Sur les quatorze (14) institutions agréées, seules quatre ont enregistré des résultats positifs, dont notamment l'IMF BUSINA.

Tableau n° 45 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Produits d'exploitation	404 228	591 506	1 366 518
Charges d'exploitation	519 778	715 954	1 451 288
Résultat net	-115 550	-124 448	-84 771

Source : BCC

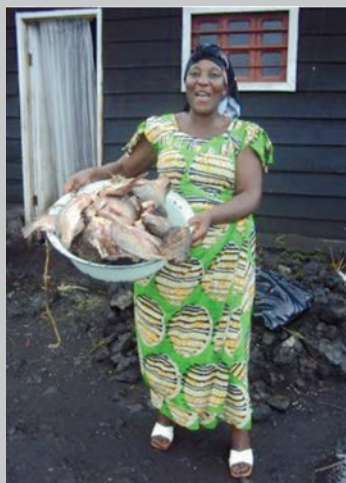
En valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont connu respectivement des augmentations de USD 775 012 et USD 735 334, soit une marge de USD 39 678 qui a expliqué la variation du résultat net de – 31,9 %.

5.2.4. Observations particulières de la Province

Grâce à sa situation géographique, sa proximité de la Ville Province de Kinshasa, sa richesse forestière, son sol arable et ses barrages hydroélectriques, la Province de Bas-Congo contribue de manière significative à la création des richesses du pays.

Fort de sa position, la Province détient un nombre important d'institutions financières, à savoir les banques, la CADECO, les Coopératives d'Epargne et de Crédit, les Institutions de Micro Finance et les messageries financières.

Les Institutions du Système Financier Décentralisé de cette Province commencent à améliorer leur gestion, consolidant ainsi leur part dans l'ensemble du secteur et ce, après avoir connu des années glorieuses vers la décennie 1970.

ENCADRE 5 : Témoignage 4

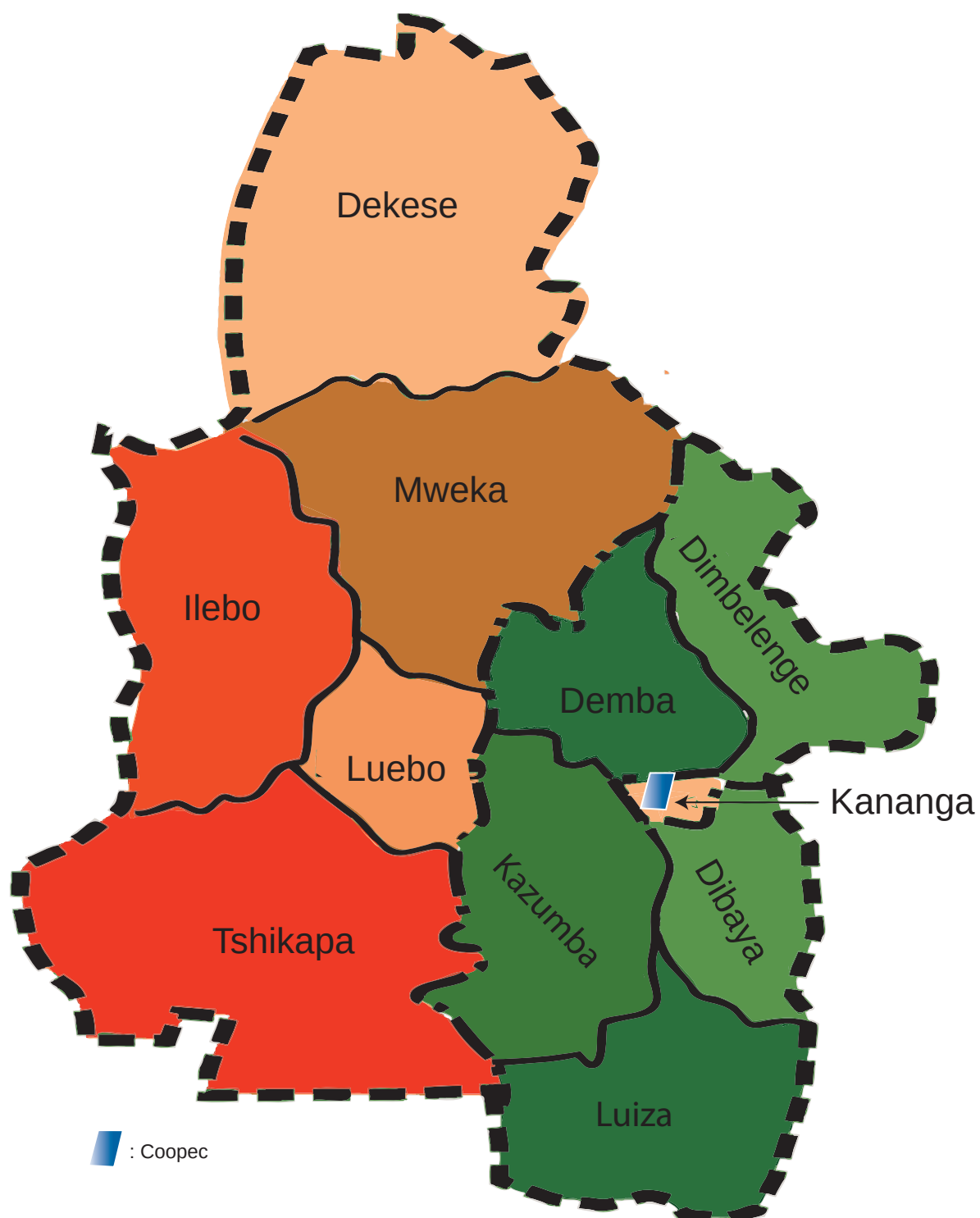
Madame KAVIRA Sivunava Esperance est une cliente du Collectif d'affaires Manne du Ciel. Elle est entrepreneur, âgée de 40 ans, mariée et mère de 9 enfants. Elle vend des poissons et détient une petite boutique pour renforcer son revenu. Son mari est également un commerçant détaillant.

Elle a commencé son business avec un fonds reçu de son mari. Plus tard, ayant entendu parler de l'IMF HEKIMA par ses proches et amies, elle a décidé de l'approcher. Son premier crédit de USD 50 lui a permis d'acquérir quelques articles, en sus de la vente des poissons, qu'elle vend au Marché de Kahembe, diversifiant ainsi ses activités pour accroître son revenu. Ensemble avec son mari, ils ont décidé de conjuguer leurs efforts pour faire fructifier leurs affaires et assurer le strict minimum à leurs enfants en les scolarisant et en leur assurant une vie décente. Cependant, elle est consciente des efforts qui restent à produire pour assurer une meilleure condition de

vie à sa famille aussi bien proche qu'éloignée.

Après avoir longtemps évolué dans la «banque communautaire», elle a changé de catégorie pour accéder aux avantages de crédit de graduation du groupe solidaire dont le montant est plus consistant (USD 1000 et plus) et le terme de remboursement bihebdomadaire. Avec le nouveau crédit, elle compte s'approvisionner en poissons frais et le reste du crédit sera injecté dans les activités de sa boutique. N'eussent été ces différents crédits, la vie de sa famille aurait été misérable.

5.3. PROVINCE DU KASAI OCCIDENTAL



La Province du Kasai Occidental a, à l'instar des deux années précédentes, compté une seule institution en 2011, à savoir, la Coopérative d'Epargne et de Crédit « DEKOC » située à Kananga, Chef-lieu de cette Province.

Le total bilantaire de cette structure financière de proximité à fin décembre 2011 a été de USD 68 814 contre USD 107 636 une année plus tôt, soit une diminution sensible 36,1 %.

Comparé au total bilantaire de l'ensemble des ISFD, l'unique institution de cette Province a détenu une part de marché de 0,04 % en 2011 contre 0,07 % une année plus tôt, soit une contraction de près de la moitié.

Tableau n° 46 : Parts du marché des ISFD dans la Province

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291
ISFD Kasai Occidental	101 325	107 636	68 814
Part (en %)	0,1	0,07	0,04

Source : BCC

5.3.1. Analyse de l'actif du bilan

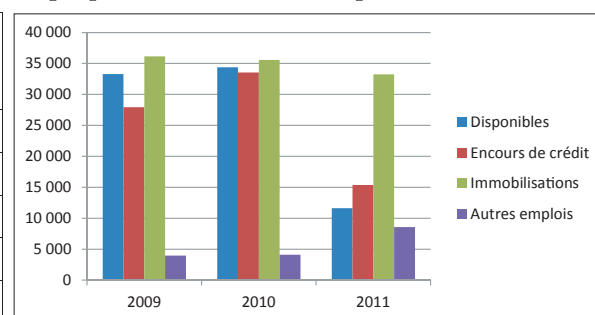
L'analyse des postes de l'actif a renseigné ce qui suit :

Tableau n° 47 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Disponibles	33 293	32,8	34 393	32,0	3,3	11 634	16,9	-66,2
Encours de crédit	27 931	27,6	33 556	31,2	20,1	15 370	22,3	-54,2
Immobilisations	36 143	35,7	35 577	33,0	-1,6	33 233	48,3	-6,6
Autres emplois	3 958	3,9	4 110	3,8	3,8	8 577	12,5	108,7
Total des emplois	101 325	100	107 636	100	6,2	68 814	100	-36,1

Source : BCC

Graphique n° 17 : Ventilation des postes de l'actif du bilan



5.3.1.1. Disponibles

Les disponibles de l'unique institution mutualiste de la Province se sont établies à USD 11 634 à fin 2011 contre USD 34 393 en 2010, soit un repli de 66,2 %. Cette situation est expliquée essentiellement par la baisse de l'épargne.

La liquidité immédiate a été de 104,0 % très largement supérieure à la norme de 20,0 %.

5.3.1.2. Encours de crédits

A fin 2011, l'encours de crédits de la COOPEC DEKOC s'est situé à USD 15 370 contre USD 33 556 l'année précédente, soit une forte baisse de 54,2 %. Cette contre performance est consécutive au resserrement de l'octroi des crédits en raison d'une part, du niveau important du portefeuille à risque et d'autre part, du départ de quelques membres ayant entraîné la baisse de l'épargne.

5.3.1.3. Immobilisations

Le taux des immobilisations a atteint 48,3 % en 2011 contre 33,0 % une année plus tôt. La détérioration de cette situation est expliquée par la quasi absence d'amortissements.

5.3.1.4. Autres emplois

Les autres emplois sont passés de USD 4 110 à la fin de l'exercice précédent à USD 8 577 en 2011, soit une augmentation de 108,7 %, résultant du gonflement du poste débiteurs divers.

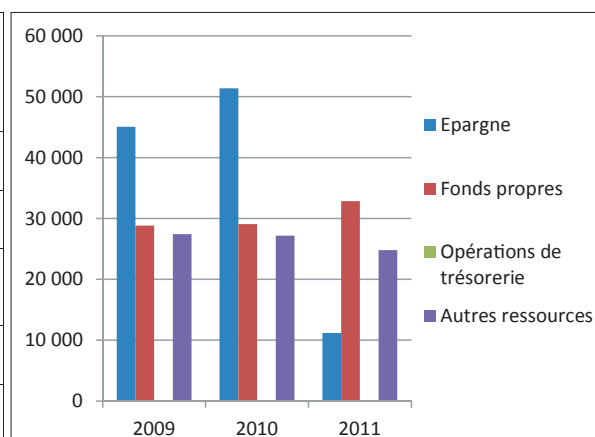
5.3.2. Analyse du passif du bilan

L'analyse des postes du passif a indiqué ce qui suit :

Tableau n° 48 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Epargne	45 062	44,5	51 391	47,7	14,0	11 187	16,3	-78,2
Fonds propres	28 819	28,4	29 069	27,0	0,9	32 836	47,7	13,0
Opérations de trésorerie	10	0,01	10	0,01	-	-	-	-100,0
Autres ressources	27 434	27,1	27 167	25,2	-1,0	24 791	36,0	-8,7
Total des ressources	101 325	100	107 636	100	6,2	68 814	100	-36,1

Graphique n°18 : Ventilation des postes du passif



Source : BCC

5.3.2.1. Epargne

Au cours de l'année sous revue, la COOPEC DEKOC a mobilisé l'épargne de USD 11 187 contre USD 51 391 en 2010, soit une baisse sensible de 78,2 %, induite par le désintéressement des membres envers la COOPEC.

5.3.2.2. Fonds propres

Les fonds propres sont passés de USD 29 069 à USD 32 836 d'une année à l'autre.

Le taux de capitalisation qui était de 27,0 % s'est fixé à 47,7 %. Il importe de relever que cette structure a bénéficié des concours d'un bailleur de fonds.

5.3.2.3. Opérations de trésorerie

Les opérations de trésorerie ont été nulles. Par ailleurs, la COOPEC n'a contracté aucun engagement extérieur auprès des autres intermédiaires financiers en 2011.

5.3.3.4. Autres ressources

Les autres ressources de la COOPEC ont connu un repli de 8,7 %, passant de USD 27 167 en 2010 à USD 24 791 une année plus tard.

5.3.3. Analyse du compte d'exploitation

Les produits de la COOPEC se sont fixés à USD 666 contre des charges d'exploitation de USD 276, dégageant ainsi un résultat net positif de USD 390. Comparé au résultat de 2010 qui s'était établi à USD 633, il a été observé une contraction de 38,4 % d'une année à l'autre.

5.3.3.1. Analyse des produits

Au cours de l'exercice sous revue, la COOPEC a réalisé les produits de USD 666, soit une regression de 73,3 % par rapport à la situation de 2010.

Tableau n° 49 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	490	22,6	826	33,1	68,1	-	-	-100,0
Produits financiers divers	686	31,6	626	25,1	-8,7	34	5,1	-94,6
Produits accessoires	992	45,8	1 043	41,8	5,1	404	60,8	-61,3
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires Financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	-	-	-	-	227	34,1	100,0
Total des produits	2 168	100,0	2 495	100,0	15,1	666	100,0	-73,3

Source : BCC

Il n'a été enregistré aucun produit provenant des opérations avec la clientèle. Cette situation est expliquée par la présence d'un portefeuille à risque très élevé.

A l'instar de 2010, les produits accessoires ont dominé la structure des produits, contribuant à hauteur de 60,8 %.

5.3.3.2. Analyse des charges

Les charges en 2011 ont diminué de 85,2 %, passant de USD 1 861 une année plus tôt à USD 276 à fin 2011. Par rapport au total des charges, celles d'exploitation et les autres charges ont représenté respectivement 46,2 % et 53,8 % en 2011.

Tableau n° 50 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	550	49,4	844	45,4	53,5	-	-	-100,0
Charges générales d'exploitation	415	37,3	869	46,7	109,4	127	46,2	-85,4
Charges du personnel	149	13,4	148	7,9	-0,7	-	-	-100,0
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-	-	148	53,8	100,0
Total des charges	1 114	100,0	1 861	100,0	67,0	276	100,0	-85,2

Source : BCC

5.3.3.3. Analyse du résultat net

Bien qu'en baisse par rapport à l'année précédente, le résultat net à fin 2011 s'est soldé par un excédent de USD 390. Les produits générés se sont fixés à USD 666 contre des charges d'exploitation de USD 276.

Tableau n° 51 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Produits d'exploitation	2 168	2 495	666
Charges d'exploitation	1 114	1 861	276
Résultat net	1 054	634	390

Source : BCC

En valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont enregistré des baisses respectives de USD 1 829 et USD 1 585, induisant ainsi une marge négative de USD 276 qui a expliqué la variation du résultat net de – 38,5 %.

5.3.4. Observations particulières de la Province

La Province du Kasai Occidental est bordée par les Provinces du Bandundu, de l'Equateur, du Kasai Oriental et du Katanga. Elle dispose d'importantes ressources minières telles que le diamant et l'or sur lesquelles reposent essentiellement son économie et est axée sur le commerce.

ENCADRE 6 : Témoignage 5

Madame Annie Nyangomba est résidente dans la Commune de Matete dans la Ville Province de Kinshasa. Elle est divorcée et mère de deux enfants. Elle vit chez sa tante et fait partie du groupe solidaire dénommé « Kiese na Kiese » à l'IMF Opportunity International RDC.

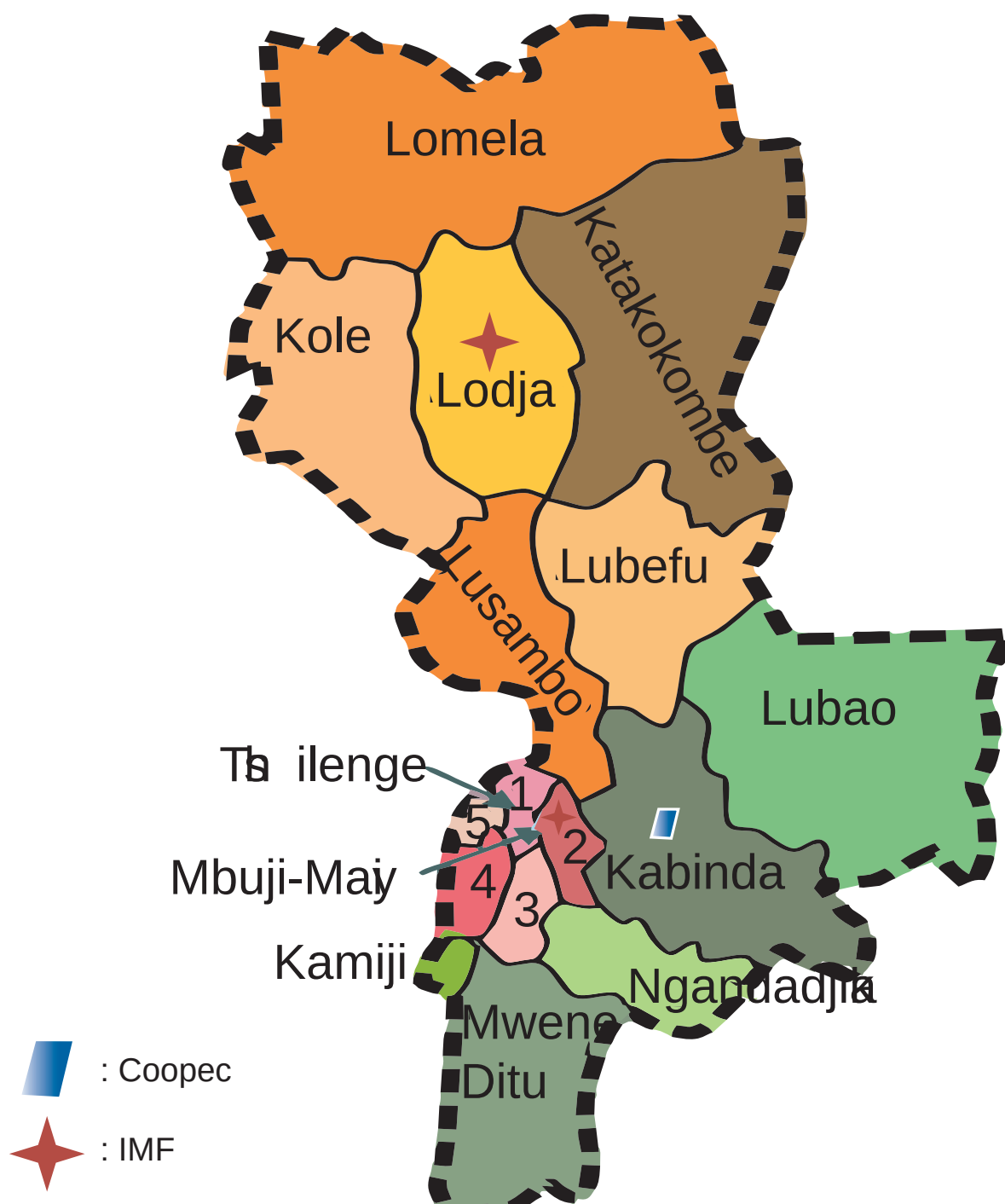
Au départ, Madame Nyangomba gagnait USD 10 par jour, soit USD 260 par mois et ne parvenait pas à louer une maison et scolariser ses enfants. Elle est vendeuse des patates douces dans la rue

depuis 1996 puis au Marché de Masina à son ouverture.

A la recherche des moyens financiers pour accroître ses affaires, elle a été intéressée par une des clientes d'Opportunity sur les services financiers offerts par cette institution. Ses liens avec cette IMF ainsi que les cours reçus de cette dernière lui ont permis d'accroître son chiffre d'affaires, lui permettant d'assurer la scolarité de ses enfants. Néanmoins, ce bénéfice ne lui permet pas, à ce jour, de louer une maison.

Pour la dame, Opportunity est une source d'espoir, grâce aux cours dispensés et aux crédits obtenus, pour un bien-être social. Cependant, elle souhaiterait voir cette institution collecter l'épargne, lieu sûr pour conserver ses avoirs au vu de la sécurité qu'elle offre.

5.4. PROVINCE DU KASAI ORIENTAL



A fin décembre 2011, la Province du Kasai Oriental comptait trois (3) institutions de microfinance contre deux en 2010. Il s'agit de deux Coopératives d'Epargne et de Crédit et d'une Institution de Micro Finance.

Tableau n° 52 : Répartition géographique des ISFD

VILLES	2009		2010		2011	
	Nbre ISFD	Var. (en %)	Nbre ISFD	Var. (en %)	Nbre ISFD	Var. (en %)
Kabinda	-	-	1	50,-	1	33,3
Lodja	-	-	-	-	1	33,3
Mbuji Mayi	1	100,0	1	50,0	1	33,4
TOTAL	1	100,0	2	100,0	3	100,0

Source : BCC

Malgré l'agrément d'une nouvelle institution, il a été observé un net recul de 57,5 % des activités des ISFD de cette Province. En effet, le total bilantaire des ISFD de la Province est passé de USD 299 266 en 2010 à USD 127 106 à fin décembre 2011, portant ainsi son poids à 0,07 % de l'ensemble des institutions du pays. Cette situation est expliquée par une forte contraction de 61,8 % des opérations d'intermédiation des deux premières institutions de la Province.

Tableau n° 53 : Parts du marché des ISFD dans la Province

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291
ISFD Kasai Oriental	249 091	299 266	127 106
Part (en %)	0,25	0,20	0,07

Source : BCC

5.4.1. Analyse de l'actif du bilan

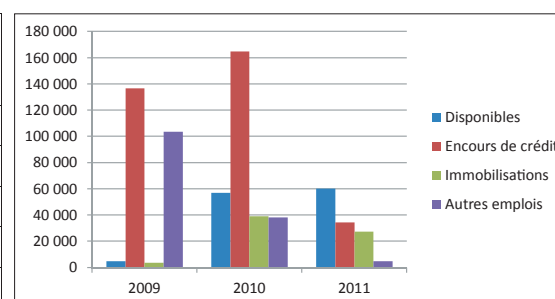
A fin 2011, l'analyse des postes de l'actif a renseigné ce qui suit :

Tableau n° 54 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Disponibles	4 953	2,0	57 128	19,1	1 053,4	60 116	47,3	5,2
Encours de crédit	136 792	54,9	164 913	55,1	20,6	34 591	27,2	-79,0
Immobilisations	3 799	1,5	39 023	13,0	927,2	27 146	21,4	-30,4
Autres emplois	103 547	41,6	38 202	12,8	-63,1	5 253	4,1	-86,2
Total des emplois	249 091	100	299 266	100	20,1	127 106	100	-57,5

Source : BCC

Graphique n° 19 : Ventilation des postes de l'actif du bilan



5.4.1.1. Disponibles

Au 31 décembre 2011, les disponibles des trois institutions de microfinance de la Province du Kasai Oriental se sont élevées à USD 60 116 contre une réalisation de USD 57 128 à

fin 2010, soit un accroissement de 5,2 %. Cette situation est expliquée par l'entrée sur le marché d'une nouvelle coopérative d'épargne et de crédit à Lodja.

La liquidité immédiate s'est établie à 70,2 % par rapport à la norme de 20,0 %.

Le taux d'encaisses oisives global s'est fixé à 47,3 % largement au-delà de la norme de 20,0 % contre 44,4 % une année plus tôt. Ceci a démontré l'insuffisance d'intermédiation des institutions qui ont préféré garder des fonds par devers elles, réduisant ainsi la génération des produits d'exploitation. La COOPEC MUDIANO a détenu à elle seule 75,7 % d'encaisses oisives.

5.4.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédit est passé de USD 164 913 en 2010 pour s'établir à USD 34 591 une année plus tard, représentant une contraction drastique de 79,0 %. Cet état de choses a résulté de la contre-performance enregistrée au niveau de l'IMF ADEKOR et de la COOPEC COPELO.

5.4.1.3. Immobilisations

Les immobilisations ont connu une baisse de 30,4 %, s'établissant à USD 27 146 à fin décembre 2011 contre USD 39 023 à fin 2010.

Le taux des immobilisations s'est situé à 21,4 % largement au-delà de la norme de 10,0 %, induit par la hauteur des immobilisations de la COOPEC MUDIANO.

5.4.1.4. Autres emplois

Les autres emplois se sont établis à USD 5 253 à fin 2011, soit une baisse de 86,2 % par rapport à 2010 où ils étaient de USD 38 202, attribuable à la régularisation des suspens.

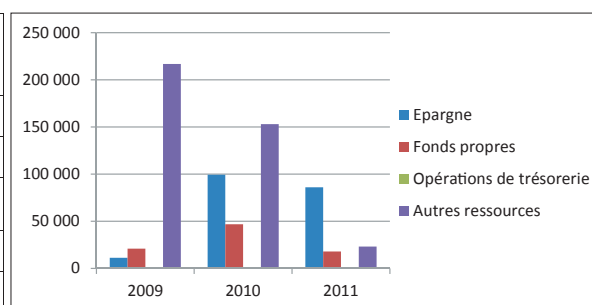
5.4.2. Analyse du passif du bilan

L'analyse des postes du passif a indiqué ce qui suit :

Tableau n° 55 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2009		2010 @		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Epargne	11 333	4,5	99 352	33,2	776,7	86 019	67,7	-13,4
Fonds propres	20 928	8,4	46 858	15,7	123,9	17 692	13,9	-62,2
Opérations de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres ressources	216 830	87,0	153 056	51,1	-29,4	23 395	18,4	-84,7
Total des ressources	249 091	100	299 266	100	20,1	127 106	100	-57,5

Graphique n° 20 : Ventilation des postes du passif



Source : BCC

5.4.2.1. Epargne

A fin 2011, l'épargne collectée s'est établie à USD 86 019 contre USD 99 352 une année plus tôt, soit une baisse de 13,4 %, induite par les difficultés de rétention de l'épargne mobilisée par une institution de la Province.

5.4.2.2. Fonds propres

Après avoir atteint USD 46 858, les fonds propres se sont effondrés pour s'établir à USD 17 692 une année plus tard, représentant une diminution de 62,2 % et ce, en raison de l'effritement des fonds propres de l'IMF ADEKOR.

Le taux de capitalisation s'est situé à 13,9 % contre la norme de 15,0 %.

5.4.2.3. Opérations de trésorerie

A l'instar de 2010, les trois institutions n'ont pas contracté des engagements à court terme auprès des autres intermédiaires financiers en 2011.

5.4.2.4. Autres ressources

Les autres ressources ont connu une variation négative de 84,7 % en 2011, s'établissant à USD 23 395 en 2011 contre USD 153 056 en 2010. Cette évolution a été dictée par l'amortissement des fonds de financement et de garantie de l'IMF ADEKOR.

5.4.3. Analyse du compte d'exploitation

Le compte d'exploitation de l'ensemble des ISFD de la Province s'est soldé en 2011 par un solde déficitaire de USD 3 113 contre un excédent de USD 8 257 une année plus tôt.

Cette situation a été induite par la contre-performance enregistrée par une institution de la Province, induisant un solde déficitaire pour l'ensemble de trois institutions.

Quant à l'autosuffisance opérationnelle du secteur, elle a été de 21,3 % en deçà de la norme requise de 119,4 %.

5.4.3.1. Analyse des produits

Au cours de l'exercice sous revue, les ISFD de la Province du Kasai Oriental ont réalisé des produits de USD 16 554, en forte régression de 83,4 % par rapport à fin 2010. La baisse du volume des crédits octroyés et le niveau élevé du portefeuille à risque ont été les principales causes de cette situation.

Tableau n° 56 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	34 451	72,8	40 293	40,3	17,0	3 420	20,7	-91,5
Produits financiers divers	383	0,8	827	0,8	115,9	110	0,7	-86,7
Produits accessoires	12 457	26,4	34 367	34,4	175,9	924	5,6	-97,3
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires Financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits	-	-	24 421	24,5	100,0	11 961	72,7	-51,0
Total des produits	47 292	100,0	99 909	100,0	111,3	16 554	100,0	-83,4

Source : BCC

Toutes les rubriques des produits ont connu des baisses importantes, résultant de la faiblesse de l'intermédiation.

5.4.3.2. Analyse des charges

Les charges ont également connu une forte baisse de 78,5 %, passant de 91 652 en 2010 pour s'établir une année plus tard à USD 19 667.

Tableau n° 57 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	-	-	3 930	4,3	100,0	2 362	12,0	-39,9
Charges générales d'exploitation	16 308	27,3	43 415	47,4	166,2	7 630	38,8	-82,4
Charges du personnel	39 698	66,5	34 096	37,2	-14,1	5 118	26,0	-85,0
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-	67	0,1	100,0	-	-	-100,0
Autres charges	3 722	6,2	10 142	11,0	172,5	4 558	23,2	-55,1
Total des charges	59 729	100,0	91 652	100,0	53,5	19 667	100,0	-78,5

Source : BCC

Toutes les rubriques de charges ont enregistré une baisse drastique.

5.4.3.3. Analyse du résultat net

Le résultat net s'est soldé par un déficit de USD 3 113 à fin décembre 2011 contre un excédent de USD 8 257 une année plus tôt, soit une baisse de 137,7 %. Les produits se sont élevés à USD 16 554 par rapport aux charges de USD 19 667.

Tableau n° 58 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Produits d'exploitation	47 292	99 909	16 554
Charges d'exploitation	59 729	91 652	19 667
Résultat net	-12 437	8 257	-3 113

Source : BCC

En valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont enregistré respectivement des diminutions de USD 83 355 et USD 71 985, soit une marge de USD 11 370 qui a expliqué la variation négative de 137,7 %.

5.4.4. Observations particulières de la Province

La Province du Kasai Oriental est l'une des provinces enclavée de la RDC. Elle est entourée par les Provinces de l'Equateur, du Kasai Occidental, du Katanga, du Maniema et la Province Orientale. Elle renferme des terres fertiles et un sous-sol riche notamment en diamant. Par ailleurs, la Province dispose de potentialités pour réaliser l'autosuffisance alimentaire, voire la sécurité alimentaire de ses populations par les cultures vivrières.

5.5. PROVINCE DU KATANGA



A fin 2011, l'on a dénombré trois institutions de microfinance dans la Province du Katanga. Il s'agit de deux Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi qu'une Institution de Micro Finance. Comparée à la situation de 2010, il a été enregistré l'augmentation du nombre d'institutions par l'agrément d'une Coopérative d'Epargne et de Crédit en 2011.

Il importe de relever qu'en sus de ces institutions, FINCA RD CONGO sarl, dans l'objectif d'offrir les services financiers de proximité à ses clients, a ouvert trois agences dans la province en raison de deux à Lubumbashi et d'une à Likasi.

Tableau n° 59 : Répartition géographique des ISFD

VILLES	2009		2010		2011	
	Nbre ISFD	Var. (en %)	Nbre ISFD	Var. (en %)	Nbre ISFD	Var. (en %)
Lubumbashi	1	100,0	2	50,0	2	66,6
Kasumbalesa	-	-	-	50,0	1	33,4
TOTAL	1	100,0	2	100,0	3	100,0

Source : BCC

En ce qui concerne la part du marché des institutions de cette Province, l'IMF TUJENGE a détenu 90,5 % en 2011.

Le total bilantaire des ISFD de la Province s'est établi à USD 5 273 752 à fin 2011 contre USD 3 981 020 une année plus tôt, soit une augmentation de 32,5 %. Cette situation est expliquée par la bonne performance enregistrée au niveau de l'IMF et de l'arrivée d'une nouvelle institution mutualiste sur le marché.

Tableau n° 60 : Parts du marché entre les COOPEC et les IMF

INSTITUTIONS	2010		2011	
	Montant	Part (en %)	Montant	Part (en %)
COOPEC	-	-	500 654	9,5
IMF	3 981 020	100,0	4 773 098	90,5
TOTAL	3 981 020	100,0	5 273 752	100,0

Source : BCC

La part des structures financières de la Province cuprifère dans le total bilantaire a été de 3,0 %, en progression par rapport à 2010 où elle s'était située à 2,6 %.

Tableau n° 61 : Parts du marché des ISFD dans la Province

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291
ISFD Katanga	78 476	3 981 020	5 273 752
Part (en %)	0,1	2,6	3,0

Source : BCC

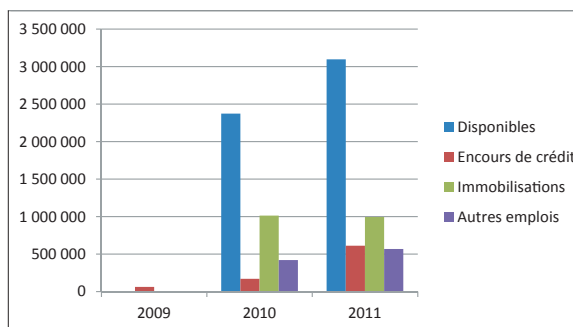
5.5.1. Analyse de l'actif du bilan

Les postes du passif ont renseigné ce qui suit :

Tableau n° 62 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

Graphique n° 21 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Disponibles	3 711	4,7	2 373 258	59,6	63 851,9	3 097 402	58,7	30,5
Encours de crédit	62 584	79,7	171 167	4,3	173,5	612 295	11,6	257,7
Immobilisations	4 417	5,4	1 014 660	25,5	22 871,7	994 709	18,9	-1,9
Autres emplois	7 964	10,2	421 934	10,6	5 198,0	569 345	10,8	34,9
Total des emplois	78 476	100	3 981 019	100	4 972,9	5 273 752	100	32,5



Source : BCC

5.5.1.1. Disponibles

Les disponibles de l'ensemble des ISFD de la Province se sont établies à USD 3 097 402 en 2011 après avoir atteint USD 2 373 256 une année plus tôt, soit un accroissement de 30,5 %.

Le taux de liquidité immédiate s'est fixé à 58,7 % par rapport à la norme de 20,0 %.

S'agissant du taux d'encaisses oisives, il a été de 20,8 % à fin décembre 2011 légèrement supérieur à la norme de 20,0 %.

5.5.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédit a connu une forte augmentation de 257,7 % d'une année à l'autre, passant de USD 171 167 à fin 2010 à USD 612 295. Cette très bonne performance a résulté de l'agrément d'une nouvelle institution mutualiste et du bon comportement de l'IMF TUJENGE.

Il importe, cependant, de noter que l'encours de crédit n'a représenté que 11,6 % du total bilantaire des ISFD de la Province, attestant ainsi le faible niveau d'intermédiation financière par les ISFD de la Province.

5.5.1.3. Immobilisations

Le taux des immobilisations s'est élevé à 32,6 % largement supérieur à la norme requise de 10,0 %, tiré par l'IMF TUJENGE.

5.5.1.4. Autres emplois

Les autres emplois se sont chiffrés à USD 569 345 à fin 2011 contre USD 421 934 en 2010, soit un accroissement de 34,9 %. Cette situation est provenue principalement des opérations en suspens enregistrées dans le compte de régularisations et emplois divers par une seule institution.

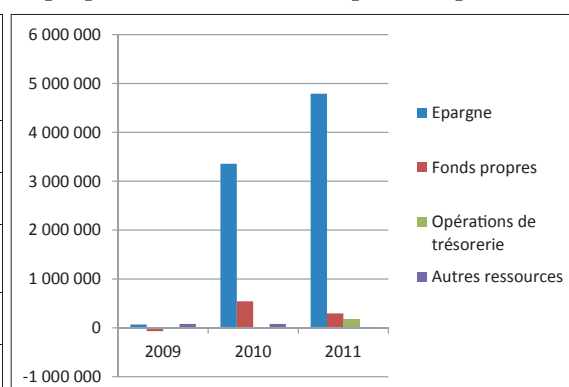
5.5.2. Analyse du passif du bilan

L'analyse des postes du passif a indiqué ce qui suit :

Tableau n° 63 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Epargne	68 377	87,1	3 357 464	84,4	4 810,2	4 791 464	90,9	42,7
Fonds propres	-68 681	-87,5	542 710	13,6	890,2	294 797	5,6	-45,7
Opérations de trésorerie	-	-	-	-	-	170 386	3,2	100,0
Autres ressources	78 781	100,4	80 846	2,0	2,6	17 105	0,3	-78,8
Total des ressources	78 476	100,0	3 981 020	100,0	4 972,9	5 273 752	100,0	32,5

Graphique n° 22 : Ventilation des postes du passif



Source : BCC

5.5.2.1. Epargne

L'épargne collectée s'est située à USD 4 791 464 en 2011 contre USD 3 357 464 une année plus tôt, soit une progression de 42,7 %. Cet accroissement a émané de la bonne mobilisation de l'épargne des ISFD de la Province.

5.5.2.2. Fonds propres

Comparativement à l'année précédente, les fonds propres se sont établis à USD 294 798 à fin décembre 2011, soit un taux de contraction de 45,7 %. Cette tendance baissière est justifiée par la réalisation d'un résultat négatif par la COOPEC CPD qui est à sa première année d'exploitation.

5.5.2.3. Opérations de trésorerie

À la clôture de l'exercice sous revue, les opérations de trésorerie se sont fixées à USD 170 386, soit une augmentation de 100,0 % justifiée par un emprunt à terme contracté par une institution de la Province.

5.5.2.4. Autres ressources

Les autres ressources sont passées de USD 80 846 à fin 2010 à USD 17 105 une année plus tard, soit une baisse de 78,8 %. Les non paiement des salaires et les engagements dus aux actionnaires et associés ainsi que le gonflement du compte liaison ont expliqué cette tendance baissière.

5.5.3. Analyse du compte d'exploitation

En 2011, le compte d'exploitation de l'ensemble des institutions de microfinance de la Province a affiché un résultat net négatif de USD 96 332 contre un solde positif de USD 8 847, une année plus tôt.

5.5.3.1. Analyse des produits

Les structures financières de proximité de la Province ont réalisé des produits de USD 1 527 992 à fin 2011 contre USD 350 008 une année plus tôt, soit un accroissement de 336,6 %. Les produits ont essentiellement été constitués principalement des produits accessoires (85,9 %), impliquant que l'IMF s'est adonnée à des activités autres que celles d'intermédiation qui n'a représenté que 4,4 % en 2011.

Tableau n° 64 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2009		2010®		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	30 020	57,9	67 544	19,3	125,0	136 346	8,9	101,9
Produits financiers divers	7 232	13,9	132 152	37,8	1 727,3	66 834	4,4	-49,4
Produits accessoires	4 831	9,3	150 312	42,9	3 011,4	1 313 049	85,9	773,6
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires Financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres produits	9 808	18,9	-	-	-100,0	11 763	0,8	100,0
Total des produits	51 891	100,0	350 008	100,0	574,2	1 527 992	100	336,6

Source : BCC

Par ailleurs, les institutions de la Province n'ont réalisé aucune transaction avec les autres intermédiaires financiers.

5.5.3.2. Analyse des charges

A fin 2011, les charges se sont accrues de 376,1 %, s'établissant à USD 1 624 324 contre USD 341 160 une année plus tôt. La structure des charges a démontré une prépondérance des autres charges et des charges générales d'exploitation à concurrence respectivement de 57,1 % et 30,0 %.

Tableau n° 65 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	6 977	5,5	15 202	4,5	117,9	23 576	1,5	55,1
Charges générales d'exploitation	-	-	267 076	78,3	100,0	485 792	30,0	81,9
Charges du personnel	17 535	13,8	13 024	3,8	-25,7	178 609	10,9	1271,4
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-	-	-	-	8 786	0,5	100,0
Autres charges	102 603	80,7	45 858	13,4	-55,3	927 561	57,1	1922,7
Total des charges	127 115	100,0	341 160	100,0	168,4	1 624 324	100,0	376,1

Source : BCC

Les autres charges ont été constituées à 75,3 % des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables.

5.5.3.3. Analyse du résultat net

Le résultat net à fin décembre 2011 a été déficitaire de USD 96 332, découlant des produits de USD 1 527 992 et des charges d'exploitation de USD 1 624 324.

Tableau n° 66 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Produits d'exploitation	51 891	350 008	1 527 992
Charges d'exploitation	127 115	341 161	1 624 324
Résultat net	-75 224	8 847	-96 332

Source : BCC

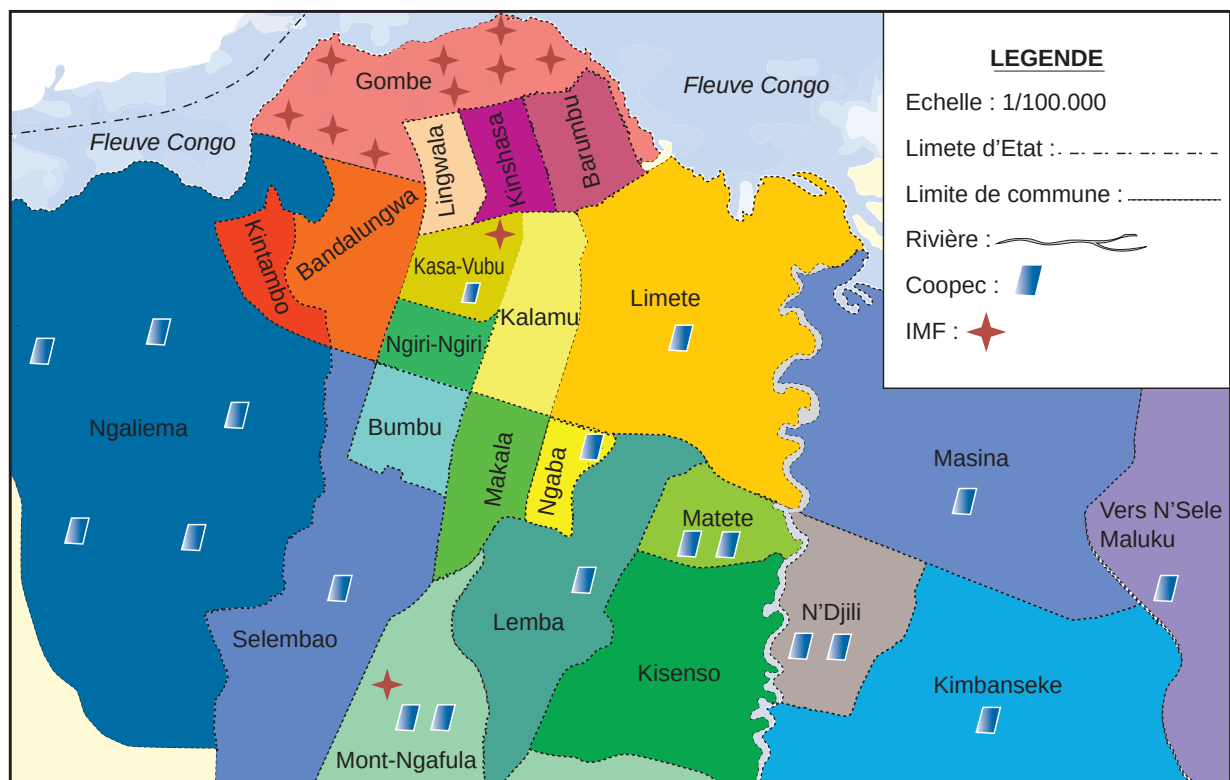
En valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont enregistré respectivement des augmentations de USD 1 177 984 et USD 1 283 163, induisant une marge négative de USD 105 179 qui a expliqué la variation du résultat net négatif de 1 188,9 %.

5.5.4. Observations particulières de la Province

Bordée par les deux Kasaï, le Maniema et le Sud Kivu, la Province cuprifère de Katanga renferme également des potentialités agricoles au-delà des autres gisements miniers.

La Province détient un nombre important d'institutions financières, à savoir les banques, la CADECO, les Coopératives d'Epargne et de Crédit, les Institutions de Micro Finance, les messageries financières et les bureaux de change.

5.6. VILLE PROVINCE DE KINSHASA



Le nombre d'institutions mutualistes et non mutualistes de la Ville Province de Kinshasa s'est situé à quarante-deux (42) en 2011 contre trente-neuf (39) une année plus tôt, soit une augmentation de 7,7 %.

Ces institutions sont réparties dans la capitale de la manière suivante :

Tableau n° 67 : Répartition géographique des ISFD

COMMUNES	2009	2010	2011
Bandalungwa	1	1	1
Gombe	10	11	14
Kasa-Vubu	2	2	2
Kimbanseke	1	1	1
Kinshasa	2	3	3
Kintambo	1	2	2
Lemba	1	1	1
Limete	1	1	1
Maluku	-	-	1
Masina	2	2	2
Matete	2	2	2
Mont Ngafula	1	3	3
Ngaba	1	1	1
Ndjili	1	3	2
Ngaliema	5	5	5
Ngiri Ngiri	1	-	-
Selembao	1	1	1
TOTAL	33	39	42

Source : BCC

De l'analyse de la répartition géographique, il ressort que la plupart des institutions de microfinance sont concentrées dans les Communes de la Gombe, de Ngaliema, de Kinshasa et de Mont Ngafula.

Tableau n° 68 : Répartition par catégorie d'ISFD de la capitale

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Nombre des IMF	7	9	11
Nombre des COOPEC	26	30	31
TOTAL	33	39	42

Source : BCC

La décomposition des institutions a renseigné que la Ville Province de Kinshasa a détenu trente et une (31) Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi qu'onze (11) Institutions de Micro Finance. Cette Province a compté le plus grand nombre d'institutions non mutualistes sur l'ensemble du pays, soit 11 IMF sur un total de 19, représentant 57,9 %.

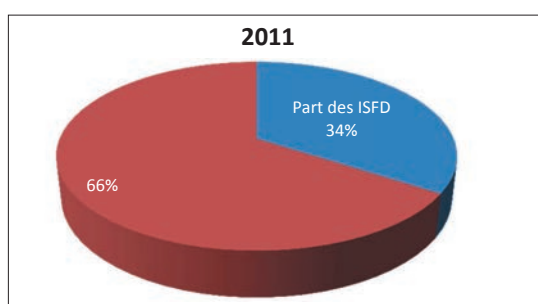
S'agissant de la transmission des états financiers, il est important de relever que sept (7) institutions sur les quarante-deux (42) agréées n'ont pas transmis leurs situations financières. Il s'agit des COOPEC UNAF, MEC BOSANGANI, MEC APROSCAC, MUTECREDE, MOLENDE ainsi que les IMF COMIF et RAMCREDIT. Les raisons à la base de cette situation sont notamment la cessation d'activités au cours de l'année, l'inexistence de l'institution à l'adresse renseignée à l'Institut d'Emission ainsi que le retrait d'agrément et le non démarrage des activités respectivement pour les deux institutions non mutualistes.

Comparé à la situation générale du secteur, le total bilantaire des structures financières de proximité de la Capitale a atteint USD 60 224 487 sur USD 176 343 291 à fin décembre 2011, soit une part de marché de 34,2 %. Cette part est en augmentation depuis 2009.

Tableau n° 69 : Parts du marché des ISFD dans la Province

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291
ISFD Kinshasa	25 605 573	39 962 513	60 224 487
Part (en %)	25,8	26,3	34,2

Graphique n° 23 : Part des ISFD de Kinshasa dans le total bilantaire du secteur



Source : BCC

L'accroissement des activités d'une année à l'autre a été de 50,7 %, expliqué notamment par les bonnes performances enregistrées par certaines ISFD de la Ville et de l'agrément de quatre nouvelles institutions.

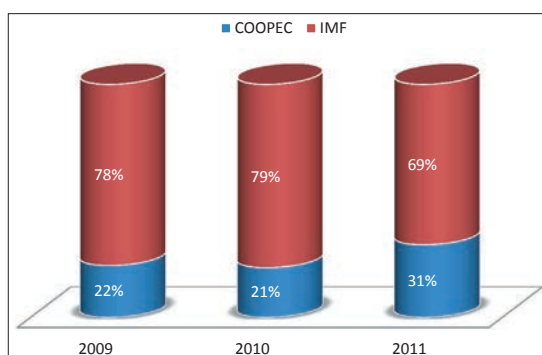
Les grandes institutions de microfinance en termes du total bilantaire sont demeurées les mêmes qu'en 2010. Il s'agit de FINCA RD CONGO sarl (52,7 %), des MECRE (24,1 %) et de Opportunity International RD CONGO (7,5 %), soit une part de marché totale de 84,3 % en augmentation par rapport à 2010.

L'analyse par catégorie d'institutions a relevé une forte domination des IMF sur les institutions mutualistes à l'instar d'autres années précédentes. Cependant, il a été observé une tendance baissière de la part des IMF en 2011 par rapport à 2010, passant de 78,5 % en 2010 à 68,7 % une année plus tard.

Tableau n° 70 : Parts du marché entre les COOPEC et les IMF

INSTITUTIONS	2009		2010		2011	
	Montant	Part (en %)	Montant	Part (en %)	Montant	Part (en %)
COOPEC	5 739 397	22,4	8 572 317	21,5	18 875 964	31,3
IMF	19 866 176	77,6	31 390 195	78,5	41 348 523	68,7
TOTAL	25 605 573	100	39 962 513	100	60 224 487	100

Graphique n° 24 : Parts du marché entre les COOPEC et les IMF

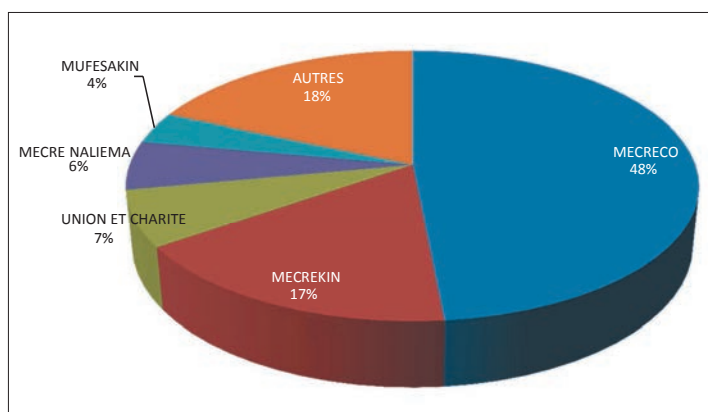


Source : BCC

La bonne performance des COOPEC dans l'ensemble a été influencée par les Coopératives primaires du réseau MECRECO. Cependant, malgré l'arrivée sur le marché de trois nouveaux acteurs, il a été observé une baisse de la part du marché des IMF en raison notamment de la modicité des fonds propres de certaines d'entre-elles.

Les Coopératives d'Epargne et de Crédit se sont réparties la part de ce marché de la manière suivante :

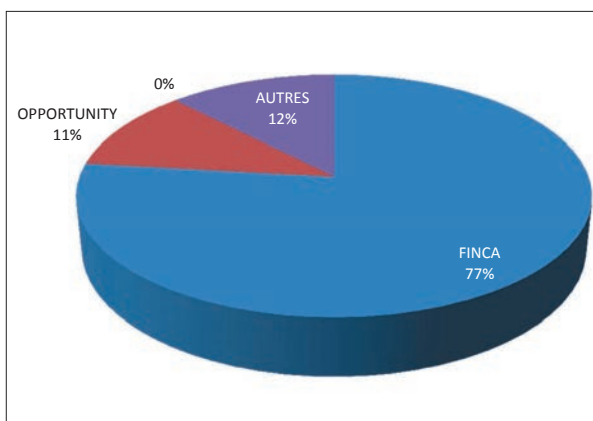
Graphique n° 25 : Répartition de la part du marché des COOPEC à Kinshasa



Les MECRE de Kinshasa pris dans leur ensemble ont pesé respectivement pour 24,1 % et 76,8 % sur le total bilantaire et sur la catégorie des institutions mutualistes de la Ville Province de Kinshasa.

Quant aux institutions non mutualistes, elles ont détenu une part de 68,7 % du total bilantaire de la Capitale. Cependant, deux institutions se sont partagé 87,7 % du marché de cette catégorie.

Graphique n° 26 : Répartition de la part du marché des non mutualistes à Kinshasa



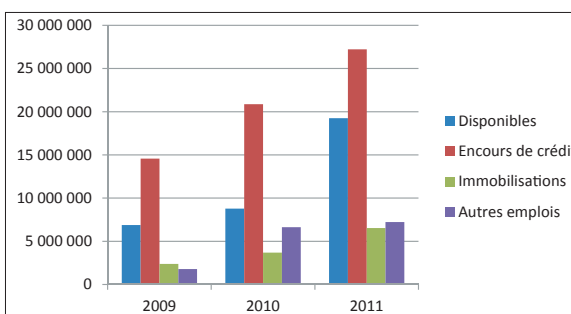
5.6.1. Analyse de l'actif du bilan

Les postes de l'actif ont renseigné ce qui suit :

Tableau n° 71 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Disponibles	6 873 720	26,8	8 785 830	22,0	27,8	19 251 439	32,0	119,1
Encours de crédit	14 561 226	56,9	20 870 872	52,2	43,3	27 212 918	45,1	30,4
Immobilisations	2 378 699	9,3	3 682 288	9,2	54,8	6 537 689	10,9	77,5
Autres emplois	1 791 928	7,0	6 623 523	16,6	269,6	7 222 443	12,0	9,0
Total des emplois	25 605 573	100,0	39 962 513	100,0	56,1	60 224 487	100,0	50,7

Graphique n° 27 : Ventilation des postes de l'actif du bilan



Source : BCC

5.6.1.1. Disponibles

Les disponibles ont connu une hausse de 119,1 %, passant de USD 8 785 830 à fin 2010 à USD 19 251 439 une année plus tard. Cet accroissement a été induit par l'arrivée sur le marché de nouveaux acteurs et la bonne performance de quelques institutions financières de proximité.

La liquidité immédiate s'est située à 50,6 % par rapport à la norme de 20,0 %.

Le taux d'encaisses oisives a été de 32,0 %, bien au-delà de la norme de 20,0 %. Ce taux important est attribuable à la détention des liquidités excessives par certaines institutions en raison principalement de la hauteur des créances litigieuses.

5.6.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédits à fin décembre 2011 s'est chiffré à USD 27 212 918 contre USD 20 870 872 une année plus tôt, soit une hausse de 30,4 %. Cette situation est expliquée par le bon comportement de certaines institutions dans l'octroi des crédits dont quelques unes ont élargi leur réseau d'exploitation et à l'agrément de nouvelles institutions de microfinance dans la Ville Province de Kinshasa.

5.6.1.3. Immobilisations

Au cours de l'exercice sous revue, les immobilisations ont enregistré une augmentation de 77,5 %, passant de USD 3 682 288 en 2010 à USD 6 537 689. Cette hausse est expliquée par l'ouverture des points d'exploitation par certaines institutions ayant occasionné l'acquisition des immobilisations et l'arrivée de nouveaux acteurs dans le secteur.

Le taux d'immobilisations dans l'ensemble s'est établi à 10,9 %, légèrement au-dessus de la norme admise de 10,0 %.

5.6.1.4. Autres emplois

Les autres emplois sont passés de USD 6 623 523 à fin 2010 à USD 7 222 443, soit une augmentation de 9,0 % de loin moins importante que celle observée en 2010. Cet accroissement a résulté principalement du compte actionnaires et associés de l'IMF HOPE International RD CONGO qui a détenu à lui seul le tiers du total des autres emplois.

5.6.2. Analyse du passif du bilan

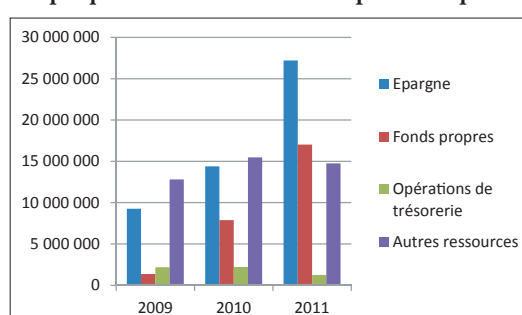
L'analyse des postes du passif a indiqué ce qui suit :

Tableau n° 72 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Epargne	9 254 085	36,1	14 387 913	36,0	55,5	27 208 533	45,2	89,1
Fonds propres	1 358 931	5,3	7 884 683	19,7	480,2	17 025 871	28,3	115,9
Opérations de trésorerie	2 177 587	8,5	2 209 804	5,5	1,5	1 247 377	2,0	-43,6
Autres ressources	12 814 970	50,1	15 480 113	38,8	20,8	14 742 706	24,5	-4,8
Total des ressources	25 605 573	100,0	39 962 513	100,0	56,1	60 224 487	100,0	50,7

Source : BCC

Graphique n° 28 : Ventilation des postes du passif



5.6.2.1. Epargne

L'épargne s'est établie à USD 27 208 533 à fin décembre 2011 contre USD 14 387 913 une année plus tôt, soit une hausse importante de 89,1 %. Cette forte mobilisation de l'épargne a été induite par l'ouverture des agences par certaines institutions de microfinance dans la Ville Province, l'agrément de nouvelles institutions et du dynamisme dans la mobilisation de l'épargne à la suite de la campagne de vulgarisation de l'épargne effectuée au mois d'octobre 2011.

5.6.2.2. Fonds propres

Après s'être chiffrés à USD 7 884 683 en 2010, les fonds propres de l'ensemble des institutions de microfinance de la Province se sont établis à USD 17 025 871 en 2011, représentant une forte hausse de 115,9 %. Bien que certaines institutions aient affiché des fonds propres négatifs, trois grandes institutions non mutualistes ont enregistré des fonds propres représentant 92,7 % de l'ensemble des ISFD de la Capitale.

Le taux de capitalisation s'est situé à 28,3 % largement supérieur à la norme admise de 15,0 %, causé principalement par le bon niveau des fonds propres détenus par trois Institutions de Micro Finance. Cependant, ce taux a occulté la situation de certaines institutions ayant affiché des fonds propres négatifs.

5.6.2.3. Opérations de trésorerie

Les opérations de trésorerie ont connu une baisse de 43,6 %, s'établissant à USD 1 247 377 à fin 2011 contre USD 2 209 804 une année plus tôt.

5.6.2.4. Autres ressources

Les autres ressources sont passées de USD 15 480 113 à fin 2010 à USD 14 742 706 au cours de l'année sous revue, renseignant ainsi une contraction de 4,8 %. Ce montant a résulté du compte des emprunts et dettes à moyen et long termes qui a représenté 76,0 % de l'ensemble de cette rubrique.

5.6.3. Analyse du compte d'exploitation

Le compte d'exploitation global des institutions de microfinance de la Ville Province s'est soldé par un excédent de USD 2 359 375, découlant des produits de USD 20 168 961 par rapport aux charges de USD 17 809 586.

Par rapport à l'année 2010 où le résultat d'exploitation net s'était situé à USD 605 542, il a été noté une hausse de 289,6 % en 2011.

5.6.3.1. Analyse des produits

Les produits générés par les institutions de microfinance de la Province se sont élevés à USD 20 168 961 à fin 2011 contre USD 15 350 501 une année plus tôt, soit un accroissement de 31,4 %.

Par ailleurs, il a été observé à fin 2011 une bonne intermédiation financière attestée principalement par la part des revenus tirés des opérations avec la clientèle qui a représenté 85,6 % du total de revenus contre 77,8 % une année plus tôt.

Tableau n° 73 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2009@		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	9 591 807	89,5	11 938 564	77,8	24,5	17 272 528	85,6	44,7
Produits financiers divers	87 950	0,8	204 033	1,3	132,0	1 317 291	6,5	545,6
Produits accessoires	149 265	1,4	594 080	3,9	298,0	227 340	1,1	-61,7
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires Financiers	68 900	0,7	419 519	2,7	508,9	273 175	1,4	-34,9
Autres produits	813 962	7,6	2 194 305	14,3	169,6	1 078 627	5,4	-50,8
Total des produits	10 711 884	100,0	15 350 501	100,0	43,3	20 168 961	100,0	31,4

Source : BCC

Les produits financiers divers se sont accrus de 545,6 % d'une année à l'autre, s'établissant à USD 1 317 291 à fin 2011 contre USD 204 033 à fin 2010.

Les produits accessoires, découlant principalement de la vente des imprimés, ont connu une baisse de 61,7 %.

5.6.3.2. Analyse des charges

Les charges des ISFD de cette Province ont connu une augmentation de 20,8 %, passant de USD 14 744 959 à fin 2010 pour s'établir à USD 17 809 586 une année plus tard. Cet accroissement est attribuable à l'extension des réseaux d'exploitation et l'introduction de nouveaux produits.

Tableau n° 74 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2009®		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	699 142	6,4	407 892	2,8	-41,7	477 681	2,7	17,1
Charges générales d'exploitation	2 914 659	26,5	5 019 906	34,0	72,2	7 271 417	40,8	44,9
Charges du personnel	5 079 058	46,2	6 313 464	42,8	24,3	7 711 947	43,3	22,2
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	770 936	7,0	688 681	4,7	-10,7	785 952	4,4	14,1
Autres charges	1 537 328	13,9	2 315 016	15,7	50,6	1 562 589	8,8	-32,5
Total des charges	11 001 123	100,0	14 744 959	100,0	34,0	17 809 586	100,0	20,8

Source : BCC

Seules les autres charges ont connu une contraction de 32,5 %, induite par les rubriques des dotations aux amortissements ainsi qu'aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables pour respectivement 51,2 % et 25,4 %.

5.6.3.3. Analyse du résultat net

Le résultat net s'est fixé à USD 2 359 375, de loin plus important que celui réalisé à fin 2010. Les produits ont été de USD 20 168 961 contre les charges de USD 17 809 586.

Tableau n° 75 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009 ®	2010	2011
Produits d'exploitation	10 711 884	15 350 501	20 168 961
Charges d'exploitation	11 001 123	14 744 959	17 809 586
Résultat net	-289 239	605 542	2 359 375

Source : BCC

En valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont connu respectivement des augmentations de USD 4 818 460 et USD 3 064 627, soit une marge de USD 1 753 833 qui a expliqué la variation du résultat net de 289,6 %.

Près de la moitié des institutions de la Capitale ont réalisé des résultats déficitaires, dont le plus important par une Institution de Micro Finance.

L'autosuffisance opérationnelle s'est établie à 108,4 % contre la norme de 119,4 % en 2011.

5.6.4. Observations particulières de la Province

Le niveau des activités dans la capitale est expliqué notamment par une bonne culture de l'épargne et du crédit, résultant d'une présence depuis des années des banques et autres structures financières.

5.7. PROVINCE DU MANIEMA



A fin décembre 2011, le nombre des institutions de microfinance agréées est resté stationnaire à quatre (4). Il s'agit toutes des Coopératives d'Epargne et de Crédit.

Tableau n° 76 : Répartition géographique des ISFD

Ville	2010		2011	
	Nbre des ISFD	Var. (en %)	Nbre des ISFD	Var. (en %)
Kindu	4	100,0	4	100,0
TOTAL	4	100	4	100

Source : BCC

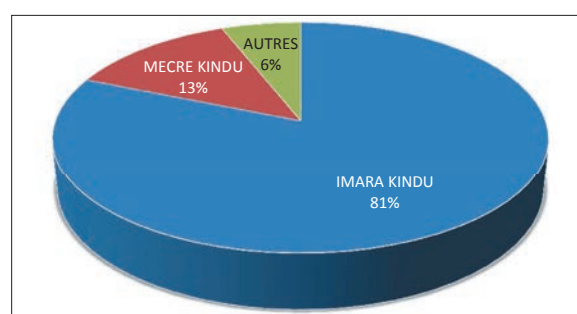
Le total bilantaire de ces quatre institutions s'est établi à USD 2 685 906 à la fin de l'année sous revue contre USD 2 883 268 une année plus tôt, soit une contraction de 6,8 %. Cette situation a été induite par les contre-performances observées au niveau des COOPEC MSAADA WETU et EDE.

Tableau n° 77 : Parts du marché des ISFD dans la Province

RUBRIQUES	2009 ®	2010	2011
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 291
ISFD Maniema	509 074	2 883 268	2 685 906
Part (en %)	0,5	1,9	1,5

Source : BCC

Graphique n° 29 : Parts du marché des ISFD de la Province



Comparé au total bilantaire du secteur de la microfinance, les institutions du Maniema n'ont représenté que 1,5 % d'activités, en diminution par rapport à 2010 où la part était de 1,9 %.

La COOPEC IMARA KINDU a détenu la plus grande part du marché de la Province, soit 81,2 % à fin 2011 contre 72,8 % une année plus tôt.

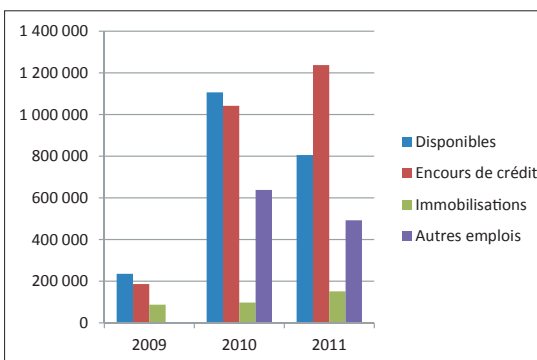
5.7.1. Analyse de l'actif du bilan

Les postes de l'actif du bilan ont renseigné ce qui suit :

Tableau n° 78 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Disponibles	235 526	46,3	1 106 265	38,4	369,7	805 297	30,0	-27,2
Encours de crédit	186 543	36,6	1 041 497	36,1	458,3	1 237 201	46,1	18,8
Immobilisations	87 005	17,1	97 334	3,4	11,9	151 345	5,6	55,5
Autres emplois	-	-	638 172	22,1	100,0	492 063	18,3	-22,9
Total des emplois	509 074	100,0	2 883 268	100,0	466,4	2 685 906	100,0	-6,9

Graphique n° 30 : Ventilation des postes de l'actif du bilan



Source : BCC

5.7.1.1. Disponibles

Les disponibles globales se sont élevées à USD 805 297, enregistrant ainsi une baisse de 27,2 % par rapport à 2010 où elles étaient de USD 1 106 265.

La liquidité immédiate s'est située à 42,3% contre la norme de 20,0 % réalisée.

Le taux d'encaisses oisives s'est situé à 29,9 % supérieur à la norme de 20,0 %. Par rapport à son niveau de 2010 de 38,4 %, il s'est observé une baisse de l'encaisse oisive, soit une diminution de la liquidité excessive.

5.7.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédit a connu une progression de 18,8 % d'une année à l'autre, se situant à USD 1 237 201 à fin 2011 contre USD 1 041 497 à fin 2010. Cette situation est attribuable à la bonne performance enregistrée au niveau de la COOPEC IMARA KINDU qui a détenu 81,7 % du total de crédit octroyé par l'ensemble des ISFD de la Province.

5.7.1.3. Immobilisations

Les immobilisations sont passées de USD 97 334 à fin 2010 à USD 151 345 en 2011, enregistrant ainsi une hausse de 55,5 %. Cet important accroissement est imputable principalement aux investissements réalisés par la COOPEC IMARA KINDU.

Le taux d'immobilisations s'est établi à 5,6 % par rapport à la norme de 10,0 %.

5.7.1.4. Autres emplois

Les autres emplois ont connu une baisse de 22,9 %, s'établissant à USD 492 063 à fin 2011 après avoir atteint USD 638 172 une année plus tôt. Les postes « régularisations et emplois divers » et « débiterus divers » ont contribué respectivement pour 55,6 % et 44,2 % dans le total de ce poste.

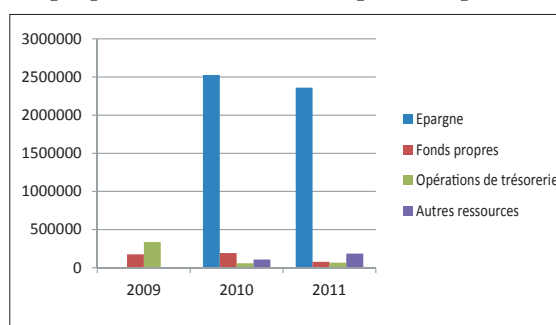
5.7.2. Analyse du passif du bilan

L'analyse des postes du passif a indiqué ce qui suit :

Tableau n° 79 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2009		2010®		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Epargne	0	-	2 525 832	87,6	100,0	2 360 205	87,9	-6,6
Fonds propres	174 241	34,2	191 133	6,6	9,7	76 120	2,8	-60,2
Opérations de trésorerie	334 833	65,8	58 534	2,1	-82,7	65 364	2,4	11,7
Autres ressources	0	-	107 768	3,7	100,0	184 217	6,9	70,9
Total des ressources	509 074	100	2 883 268	100	466,4	2 685 906	100	-6,9

Graphique n° 31 : Ventilation des postes du passif



Source : BCC

5.7.2.1. Epargne

A la clôture de l'exercice sous revue, le niveau d'épargne s'est arrêté à USD 2 360 205 contre USD 2 525 832 une année plus tôt, soit une diminution de 6,6 %. Cette baisse est consécutive à la contre-performance des Coopératives EDE KINDU et MSAADA WETU.

5.7.2.2. Fonds propres

Les fonds propres se sont élevés à USD 76 120 à fin d'exercice sous revue par rapport à USD 191 133 une année plus tôt, soit une contraction de 60,2 %. Cette évolution baissière est expliquée par l'effritement et la quasi-absence des fonds propres de trois institutions de la Province.

Le taux de capitalisation global s'est situé à 2,8 % largement inférieur à la norme de 15,0 % et contre 19,7 % une année auparavant.

5.7.2.3. Opérations de trésorerie

Le poste des opérations de trésorerie a enregistré une augmentation de 11,7 %, s'établissant à USD 65 364 au cours de l'année sous revue contre USD 58 534 en 2010.

Seule la MECRE KINDU a contracté des engagements à court terme en 2011.

5.7.2.4. Autres ressources

A la clôture de l'exercice sous examen, ce poste s'est soldé à USD 184 217 contre USD 107 768 une année plus tôt, soit une hausse de 70,9 %. Cet accroissement est attribuable au compte «emprunts et dettes à moyen et long termes» (48,9 %) ainsi qu'à celui des créditeurs divers (44,6 %).

5.7.3. Compte d'exploitation des ISFD

Les produits se sont situés à USD 158 057 contre les charges de USD 155 007, soit un résultat positif de USD 3 050 à la fin de l'exercice 2011.

Quant à l'autosuffisance opérationnelle du secteur, elle a été de 102,0 % en deçà de la norme requise de 119,4 %.

5.7.3.1. Analyse des produits

Les produits générés par les ISFD de la Province se sont élevés à USD 158 057 en 2011 contre USD 225 003 une année auparavant, soit une baisse de 29,8 %.

Tableau n° 80 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	53 467	96,8	204 220	90,8	281,9	129 003	81,6	-36,8
Produits financiers divers	1 029	1,9	1 802	0,8	75,1	2 301	1,5	27,7
Produits accessoires	-	-	10 005	4,4	100,0	5 153	3,3	-48,5
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires Financiers	-	-	7 200	3,2	100,0	21 600	13,7	200,0
Autres produits	753	1,4	1 776	0,8	135,9	-	-	-100,0
Total des produits	55 249	100,0	225 003	100,0	307,3	158 057	100	-29,8

Source : BCC

Toutes les rubriques de produits ont enregistré des baisses à l'exception des produits financiers divers ainsi que ceux des opérations avec les autres intermédiaires financiers.

La contraction des autres postes est expliquée par les contre-performances des autres institutions de la Province.

5.7.3.2. Analyse des charges

Les charges d'exploitation ont connu une baisse de 30,6 %, passant de USD 223 269 à USD 155 007 d'une année à l'autre.

Tableau n° 81 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	1 291	3,6	8 819	3,9	583,1	34 875	22,5	295,5
Charges générales d'exploitation	4 602	12,7	99 690	44,7	2066,2	69 388	44,8	-30,4
Charges du personnel	10 641	29,4	96 602	43,3	816,8	40 317	26,0	-58,3
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges	19 715	54,4	18 158	8,1	-7,9	10 427	6,7	-42,6
Total des charges	36 249	100,0	223 269	100,0	515,9	155 007	100,0	-30,6

Source : BCC

Toutes les rubriques ont enregistré des variations négatives à l'exception des opérations avec la clientèle, attesté par la bonne politique de la mobilisation de l'épargne à terme par la plus grande institution de la Province.

5.7.3.3. Analyse du résultat net

Le résultat net des institutions de la Province s'est situé à USD 3 050 en 2011 contre USD 1735 en 2010, soit une augmentation de 75,8 %.

Tableau n° 82 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Produits d'exploitation	55 249	225 003	158 057
Charges d'exploitation	36 249	223 269	155 007
Résultat net	19 100	1 735	3 050

Source : BCC

En valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont enregistré respectivement des baisses de USD 66 946 et USD 68 262, soit une marge négative de USD 1 316.

5.7.4. Observations particulières de la Province

La Province du Maniema dispose de ressources minières telles que l'or, le diamant et la cassitérite et peu d'infrastructures.

A cause de peu d'infrastructures et d'une activité économique florissante, la Province du Maniema n'a pas bénéficié d'un afflux des prestataires de services financiers.

L'évolution du secteur de la microfinance dans la province est restée stationnaire et n'a compté que quatre institutions de microfinance.

5.8. PROVINCE DU NORD KIVU



Durant l'année sous revue, la Province du Nord Kivu a enregistré le plus grand nombre de structures financières de proximité en RDC avec quarante-six ISFD agréées par l'Institut d'Emission. Cette situation s'explique par d'importantes activités économiques induites notamment par l'intensité des échanges commerciaux avec les pays voisins.

La progression des institutions de microfinance a été de 2,2 %, passant de 45 en 2010 à 46 une année plus tard, dont quarante-quatre institutions mutualistes (95,6 %) et deux Institutions non mutualistes (4,4 %). Ce nombre aurait pu être important n'eussent été la liquidation forcée de trois institutions non mutualistes et la liquidation volontaire d'une IMF.

A fin décembre 2011, cinq institutions ont été agréées, à savoir quatre Coopératives d'Epargne et de Crédit et une Institution de Micro Finance.

Tableau n° 83 : Evolution des agréments des ISFD

CATEGORIES D'ISFD AGREEES	2009	2010	2011
COOPEC	9	9	4
IMF	0	0	1
TOTAL	9	9	5

Source : BCC

La répartition géographique des institutions dans la Province a indiqué une concentration des ISFD à Goma et à Butembo.

Tableau n° 84 : Répartition géographique des ISFD

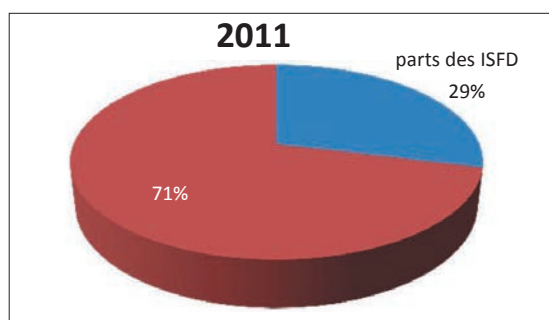
VILLES	2009@	2010 @	2011
GOMA	19	26	27
BUTEMBO	5	6	6
BENI	4	3	3
KIRUMBA	1	2	2
KIWANJA	2	2	2
KANYABAYONGA	1	1	1
LUBERO	2	1	1
NYAMILIMA	0	1	1
OICHA	0	1	1
RUTSHURU	1	1	1
VITSHUMBI	1	1	1
TOTAL	36	45	46

Source : BCC

Pour ce qui est du poids des ISFD sur l'ensemble du secteur, il s'est établi à 28,8 % à fin 2011. Le total bilantaire des institutions de la Province s'est chiffré à USD 50 863 882 contre celui du secteur de USD 176 343 292.

Tableau n° 85 : Part des ISFD du Nord Kivu dans le total **Graphique n° 32 : Part des ISFD du Nord Kivu dans le total bilantaire du secteur**

RUBRIQUES	2009 @	2010	2011
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 292
ISFD de la Province du Nord Kivu	43 431 073	58 777 263	50 863 882
TOTAL	43,8	38,7	28,8



Source : BCC

Bien qu'ayant enregistré le plus grand nombre d'institutions, il a été noté une régression de la part du marché des ISFD de la Province qui est passée de 38,7 % à 28,8 %, en raison de l'arrivée sur le marché de la microfinance des structures financières de proximité dans d'autres Provinces, la bonne performance de certaines d'entre elles et la fermeture de quatre IMF.

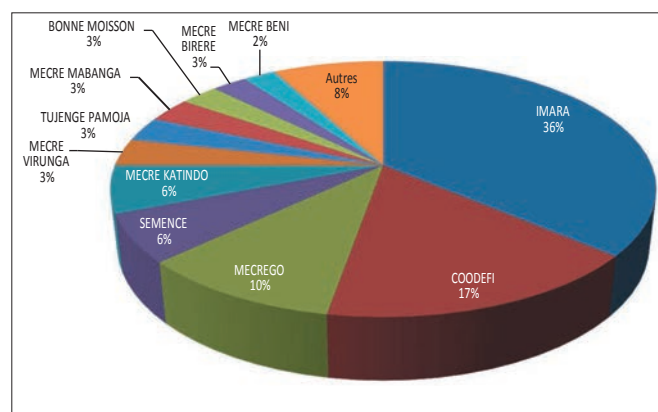
Tableau n° 86 : Parts du marché entre les mutualistes et les non mutualistes dans la Province

INSTITUTIONS	2009	2010	2011
COOPEC	33 301 337	42 583 376	47 417 388
IMF	10 129 736	16 193 887	3 446 494
TOTAL	43 431 073	58 777 263	50 863 882

Source : BCC

Les parts des Coopératives d'Épargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance se sont situées respectivement à 93,2 % et 6,8 % à fin 2011 contre 72,4 % et 27,6 % une année plus tôt. La contraction de la part des IMF a résulté de la liquidation de trois Sociétés de Micro Finance, à savoir BARAKA PRECE, CERP GALA LETU et SOMIFI REJEDE.

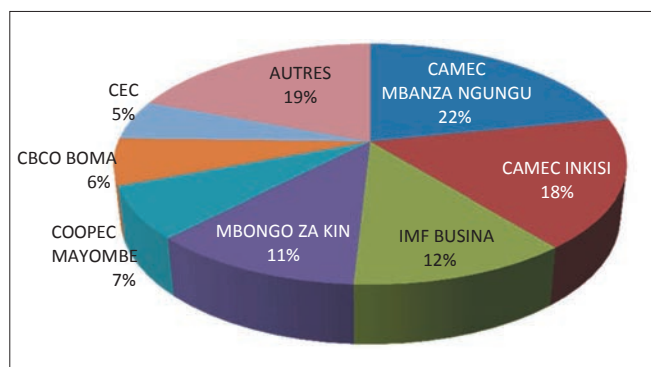
Graphique n° 33 : Répartition de la part du marché par catégorie des ISFD



Au cours de l'exercice sous revue, le total bilantaire des COOPEC s'est établi à USD 47 417 388 contre USD 42 583 376 une année plus tôt, soit une hausse de 11,4 %, induite par le bon comportement de certaines COOPEC de la Province.

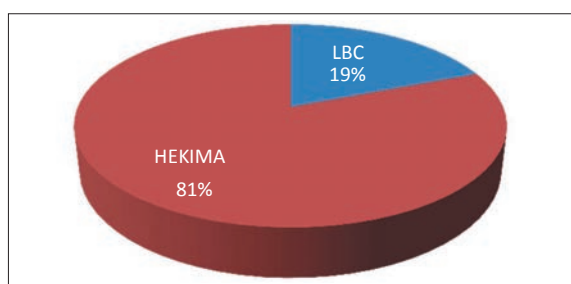
Les Coopératives d'Epargne et de Crédit se sont réparties la part du marché de la manière suivante :

Graphique n° 34 : Part du marché chez les mutualistes dans la Province



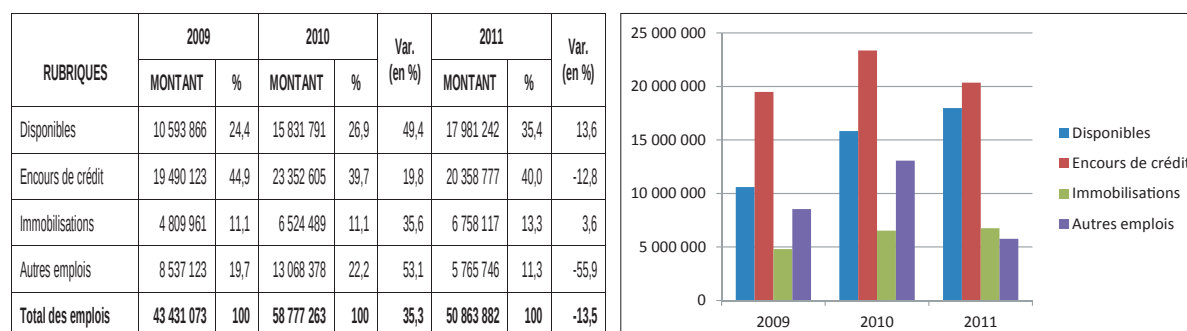
S'agissant des IMF, leur total bilantaire a chuté de 78,7 % d'une année à l'autre en raison de la liquidation des trois Sociétés de Micro Finance de la Province. L'IMF HEKIMA a détenu 80,8 % de la part du marché des institutions non mutualistes de la Province en 2011.

Graphique n° 35 : Part du marché chez les non mutualistes dans la Province



5.8.1. Analyse de l'actif du bilan

A fin 2011, l'analyse de l'actif du bilan global des ISFD de la Province du Nord Kivu s'est présenté comme suit :

Tableau n° 87 : Ventilation des postes de l'actif du bilan Graphique n° 36 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

Source : BCC

5.8.1.1. Disponibles

Les disponibles sont passés de USD 15 831 791 à fin décembre 2010 à USD 17 981 242 une année plus tard, enregistrant un accroissement de 13,6 %. Cette situation est attribuable à la bonne performance enregistrée par quelques institutions de la Province.

La liquidité immédiate s'est établie à 56,1 % contre la norme de 20,0 %.

Le taux d'encaisse a atteint 35,4 % bien au-delà de la norme de 20,0 %, expliqué principalement par la rétention d'octroi de crédit en raison de la mauvaise qualité du portefeuille de prêt et l'environnement politique ayant caractérisé le deuxième semestre de l'année sous revue.

5.8.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédits a enregistré une baisse de 12,8 %, s'établissant à USD 20 358 777 en 2011 contre USD 23 352 605 à fin 2010. Cette tendance baissière est consécutive à la liquidation de quatre institutions financières de proximité de la Province.

5.8.1.3. Immobilisations

Les immobilisations se sont situées à USD 6 758 117 à la fin de l'exercice sous revue contre USD 6 524 489 une année plus tôt, soit un accroissement de 3,6 %. Cette expansion est due notamment à l'acquisition des matériels et équipements par certaines institutions.

Le taux d'immobilisation des ISFD de la Province a atteint 13,3 % supérieur à la norme de 10,0 %. Cependant, l'analyse de ce taux par institution a varié entre 0,2 % et 70,1 %.

5.8.1.4. Autres emplois

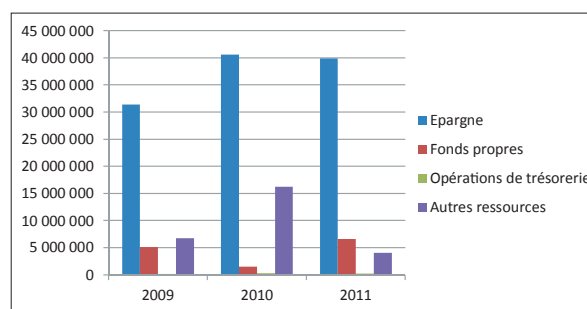
Ce poste est passé de USD 13 068 378 à fin décembre 2010 à USD 5 765 746 une année plus tard, représentant une baisse de 55,9 %. Cette situation est expliquée notamment par la régularisation des opérations en suspens renseignées à la clôture de l'exercice précédent.

5.8.2. Analyse du passif du bilan

Les postes du passif ont renseigné ce qui suit :

Tableau n° 88 : Ventilation des postes du Passif du bilan **Graphique n° 37 : Ventilation des postes du Passif du bilan**

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Epargne	31 386 592	72,3	40 629 605	69,1	29,4	39 933 856	78,5	-1,7
Fonds propres	5 111 331	11,8	1 552 614	2,7	-69,6	6 625 589	13,0	326,7
Opérations de trésorerie	192 257	0,4	334 281	0,6	73,9	220 882	0,4	-33,9
Autres ressources	6 740 893	15,5	16 260 763	27,7	141,2	4 083 555	8,0	-74,9
Total des ressources	43 431 073	100	58 777 263	100	35,3	50 863 882	100	-13,5



Source : BCC

5.8.2.1. Epargne

L'épargne mobilisée par l'ensemble des institutions de la Province s'est établie à USD 39 933 856 à fin décembre 2011 contre USD 40 629 605 une année plus tôt, soit une régression de 1,7 %. Cette légère diminution est consécutive à la déduction du volume de dépôts des institutions liquidées et à la bonne stratégie de mobilisation de l'épargne par quelques institutions de la Province.

5.8.2.2. Fonds propres

Les fonds propres ont enregistré une forte hausse de 326,7 %, passant de USD 1 552 614 à USD 6 625 589 d'une année à l'autre. Cette situation est notamment la résultante de la fermeture de trois grandes IMF qui avaient enregistré de fortes pertes en 2010 et l'entrée de cinq nouvelles institutions.

En ce qui concerne le taux de capitalisation, il s'est situé à 13,0 % en deçà de la norme de 15,0 %. Ce niveau inférieur à la norme est dû aux fonds propres négatifs enregistrés par quinze institutions de microfinance, signifiant que ces ISFD n'ont pas été capable de faire face à leurs engagements.

5.8.2.3. Opérations de trésorerie

Par rapport à 2010, les opérations de trésorerie ont enregistré une diminution de 33,9 %, passant de USD 334 281 à USD 220 882 en 2011. En effet, seules neuf institutions ont contracté des engagements auprès des autres prestataires de services financiers.

5.8.2.4. Autres ressources

A la clôture de l'exercice sous revue, les diverses ressources se sont élevées à USD 4 083 555 contre USD 16 260 763 en 2010, soit une diminution de 74,9 %.

Cette régression est attribuable principalement au retraitement du montant renseigné dans les comptes de liaison (-94,9 %) et de régularisation (-91,6 %) à la clôture de l'exercice

précédent, au remboursement des emprunts et dettes à moyen et long terme (-91,3 %) et l'amortissement Fonds de financement et garantie (-78,4 %).

5.8.3. Analyse du compte d'exploitation

Le compte d'exploitation global des structures financières de proximité de la Province s'est soldé par un excédent de USD 27 894 à fin décembre 2011 contre USD 177 711 en 2010, soit une variation négative de 84,3 %. Cette situation est expliquée notamment par la baisse du volume de crédit et le niveau élevé du portefeuille à risque ayant induit des charges supplémentaires.

5.8.3.1. Analyse des produits

Au cours de l'exercice sous revue, les ISFD de la Province ont réalisé des produits de USD 6 040 081 contre USD 6 614 372 en 2010, représentant une diminution de 8,7 %.

Tableau n° 89 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	4 179 926	71,1	5 199 572	78,6	24,4	5 215 840	86,4	0,3
Produits financiers divers	250 393	4,3	850 717	12,9	239,8	216 940	3,6	-74,5
Produits accessoires	434 625	7,4	159 282	2,4	-63,4	195 596	3,2	22,8
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires Financiers	272 184	4,6	1 046	-	-99,6	25 838	0,4	2370,2
Autres produits	739 829	12,6	403 755	6,1	-45,4	385 867	6,4	-4,4
Total des produits	5 876 957	100,0	6 614 372	100,0	12,5	6 040 081	100,0	-8,7

Source : BCC

Les produits des opérations avec la clientèle ont représenté 86,4 % du total des produits générés par les institutions de la Province en 2011 contre 78,6 % une année plutôt. Cependant, ils ont connu une augmentation moins importante (0,3 %) durant l'année sous revue par rapport à l'année précédente (24,4 %).

Il a été noté une diminution sensible de 74,5 % des produits financiers divers qui sont passés de USD 850 717 en 2010 pour se fixer à 216 940 en 2011.

5.8.3.2. Analyse des charges

Les charges d'exploitation ont enregistré une contraction de 6,6 %, s'établissant à USD 6 012 187 en 2011 contre USD 6 436 661 une année plutôt. Bien que le total des charges ait connu une diminution, il a été noté une progression des charges générales d'exploitation et celles liées aux opérations avec la clientèle.

Tableau n° 90 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	434 138	8,6	352 987	5,5	-18,7	398 657	6,6	12,9
Charges générales d'exploitation	1 593 772	31,7	2 412 718	37,5	51,4	2 792 242	46,4	15,7
Charges du personnel	1 837 204	36,6	1 990 836	30,9	8,4	1 543 044	25,7	-22,5
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	107 221	2,1	136 985	2,1	27,8	48 695	0,8	-64,5
Autres charges	1 052 516	20,9	1 543 135	24,0	46,6	1 229 549	20,5	-20,3
Total des charges	5 024 851	100,0	6 436 661	100,0	28,1	6 012 187	100,0	-6,6

Source : BCC

Les charges d'exploitation et celles du personnel ont représenté dans l'ensemble 72,1 % du total. Cependant, les charges générales d'exploitation ont connu une augmentation de 15,7 % d'une année à l'autre en raison notamment des dépenses énergétiques tandis que celles du personnel ont enregistré une baisse de 22,5 %.

5.8.3.3. Analyse du résultat net

D'une année à l'autre, le résultat net d'exploitation a connu une forte regression de 84,3 %. Il s'est situé à USD 27 894, découlant des produits de USD 6 040 081 par rapport aux charges de USD 6 012 187 à fin décembre 2011.

Tableau n° 91 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Produits d'exploitation	5 876 957	6 614 372	6 040 081
Charges d'exploitation	5 024 851	6 436 661	6 012 187
Résultat net	852 106	177 711	27 894

Source : BCC

En valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont enregistré respectivement des baisses de USD 574 291 et USD 424 474, soit une marge de USD 149 817 qui a expliqué la variation du résultat net de - 84,3 %.

L'autosuffisance opérationnelle s'est établie à 97,5 % contre la norme de 119,4 %, indiquant que l'ensemble des structures financières de cette Province ont à peine couvert leurs charges par les produits générés.

5.8.4. Observations particulières de la Province

La Province du Nord Kivu est riche en minerais et détient un sol très arable. Les habitants sont réputés être des agriculteurs, des grands éleveurs et des commerçants.

Fort de ce qui précède, la Province compte plusieurs institutions financières, à savoir les banques, les Coopératives d'Epargne et de Crédit, les Institutions de Micro Finance et les messageries financières.

Cependant, la persistance des conflits et des poches de résistance des groupes armés incontrôlés, surtout en milieu rural, ont accru l'insécurité et les difficultés de circulation des biens et des personnes, conduisant notamment au ralentissement de l'activité économique, à l'existence d'un portefeuille à risque de crédit importante et à la baisse de l'intermédiation financière.

ENCADRE 7 : Témoignage 6



Ayant eu vent des exploits de la MECRE-NGALIEMA/COOPEC après son implantation dans l'enceinte de l'Université Pédagogique Nationale (U.P.N), malgré la résistance de certaines personnes suite aux mauvaises expériences qu'auraient vécues les populations de Kinshasa suite aux multiples escroqueries, Monsieur KABONGO KAZADI « OSIRIS » a résolu d'adhérer à la Mutuelle d'Épargne et de Crédit de NGALIEMA comme membre effectif en 2009.

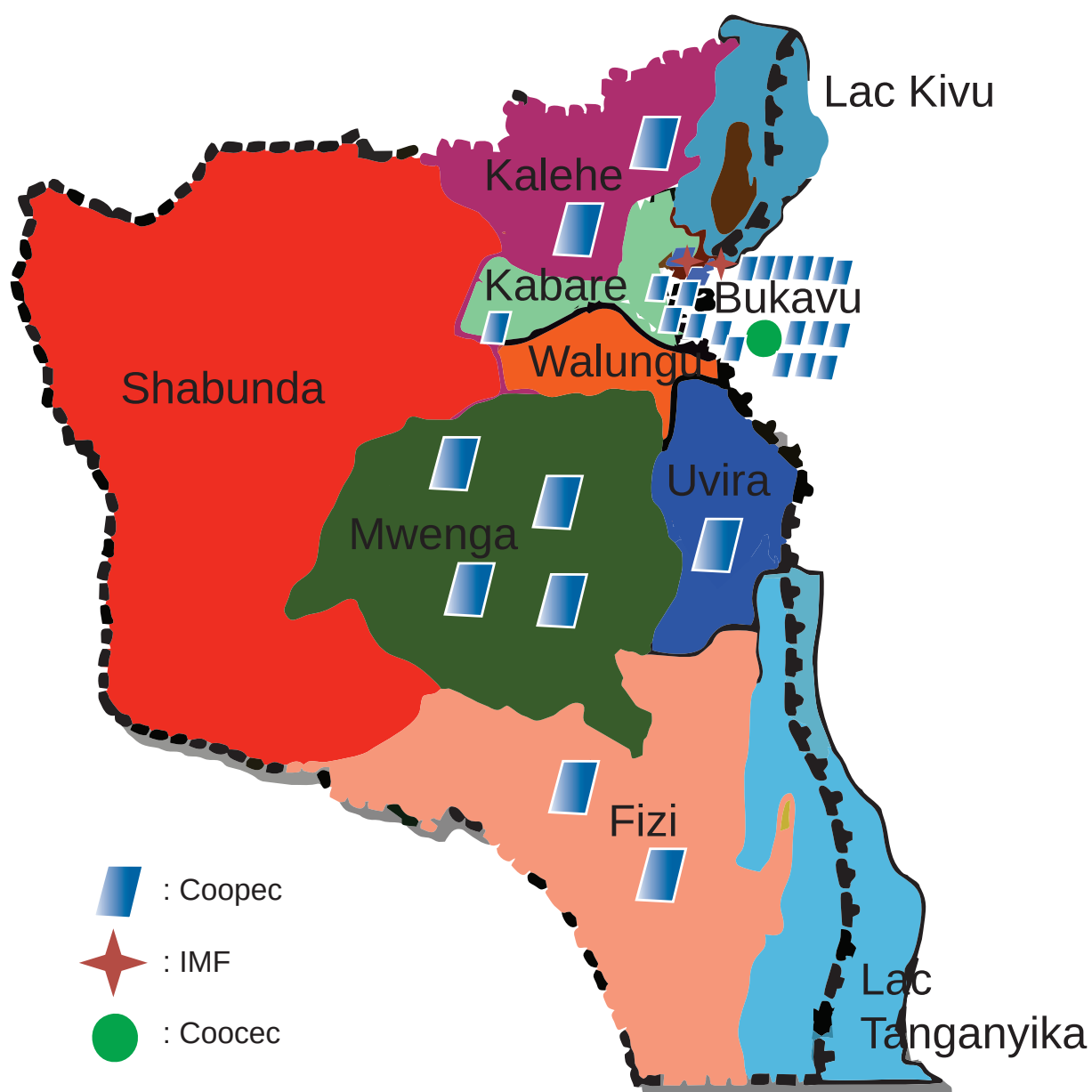
A l'époque, il exerçait ses activités dans l'informel et tenait ainsi une boutique jumelée à un dépôt de boissons et une petite terrasse.

Les différents crédits obtenus de la MECRE lui ont permis de faire fructifier ses activités au-delà de la vente de boissons et autres produits tels que les fournitures scolaires. Ces fonds ainsi empruntés ont été affectés notamment à l'agrandissement de sa terrasse et de la maison qui abrite ses activités ainsi qu'à l'élargissement de ses activités par l'introduction d'autres services tels une maison de jeux de société.

La décision de s'affilier à la MECRE NGALIEMA lui a permis de bénéficier des services d'épargne et de crédit lesquels l'ont propulsé de façon stable et durable.

Comme acquis de ce partenariat positif, le membre a pu se procurer un terrain sur lequel il est en train de construire un immeuble pour ouvrir une deuxième alimentation et continuer à décrocher des contrats de distribution avec son fournisseur de boissons, de manière à lui permettre de remplir ses obligations parentales, à savoir la scolarisation de ses enfants et le bien-être familial.

5.9. PROVINCE DU SUD KIVU



Au 31 décembre 2011, la Province du Sud Kivu a compté trente-huit institutions de microfinance dont trente-six Coopératives d'Epargne et de Crédit et deux entreprises de micro crédit. Comparée à la situation de 2010 où il était enregistré trente-deux structures financières de proximité, il a été observé une augmentation de nombre des structures de 18,8 % en 2011.

Au cours de l'exercice sous revue, la Banque Centrale a agréé six nouvelles institutions de microfinance dont quatre Coopératives d'Epargne et de Crédit et deux IMF.

Tableau n° 92 : Evolution des agréments des ISFD

CATEGORIES D'ISFD AGREEES	2009	2010	2011
COOPEC	11	7	6
IMF	0	2	0
TOTAL	11	9	6

Source : BCC

Les Villes de Bukavu et Uvira ont constitué des pôles de concentration d'institutions de microfinance de la Province.

Tableau n° 93 : Répartition géographique des ISFD

VILLES	2009	2010 @	2011
BUKAVU	14	21	25
UVIRA	4	4	4
MINOVA	1	1	1
FIZI	2	3	3
KABARE	1	1	3
MWENGA	1	1	1
WALUNGU	-	1	1
TOTAL	23	32	38

Source : BCC

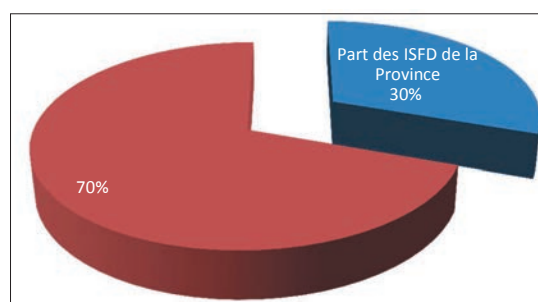
La part du total bilantaire des ISFD en 2011 a représenté 30,3 % contre 28,9 %, témoignant ainsi de l'accroissement des activités de certaines institutions et de l'arrivée de six nouvelles structures financières dans la Province.

Tableau n° 94 : Part des ISFD du Sud Kivu dans le total

RUBRIQUES	2009 @	2010	2011
Total bilantaire	99 119 029	151 790 816	176 343 292
ISFD de la Province du Sud Kivu	27 721 217	43 784 012	53 561 828
TOTAL	28,0	28,9	30,4

Source : BCC

Graphique n° 38 : Part des ISFD du Sud Kivu dans le total bilantaire du secteur



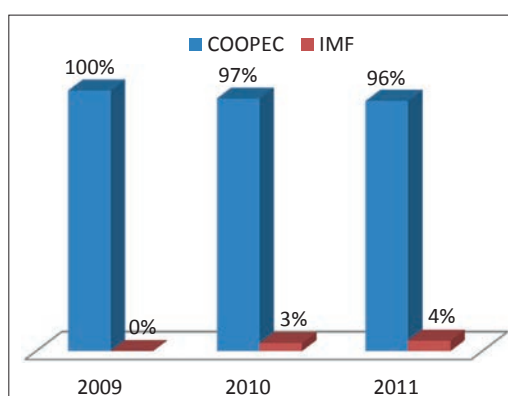
Le total bilantaire des structures financières de proximité de la Province a connu une hausse de 22,3 %, s'établissant à USD 53 561 828 à fin 2011 contre USD 43 784 012 une année plus tôt.

Tableau n° 95 : Parts du marché entre les mutualistes et les non mutualistes dans la Province

INSTITUTIONS	2009 @	2010	2011
COOPEC	27 721 217	42 446 173	51 509 137
IMF	-	1 337 839	2 052 691
TOTAL	27 721 217	43 784 012	53 561 828

Source : BCC

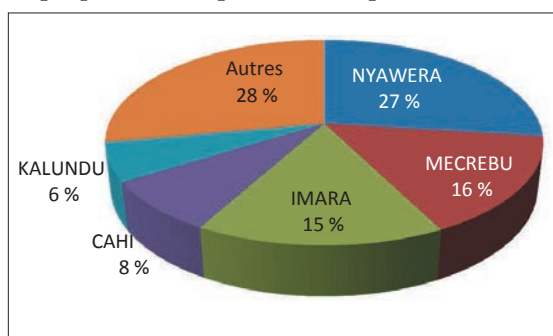
Graphique n° 39 : Parts du marché entre les mutualistes et les non mutualistes dans la Province



La part des Coopératives d'Epargne et de Crédit s'est établie à 96,2 % contre 96,9 % une année plus tôt à la suite de la bonne performance de certaines institutions financières de la Province.

S'agissant des IMF, elles ont représenté 3,8 % de l'ensemble du total bilantaire.

Graphique n° 40 : Répartition de la part du marché des ISFD de la Province



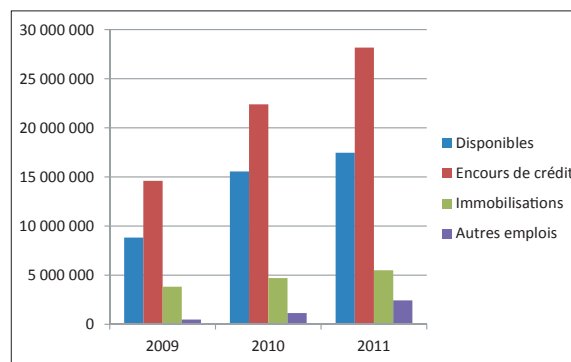
5.9.1. Analyse de l'actif du bilan

Les postes du passif ont renseigné ce qui suit :

Tableau n° 96 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Disponibles	8 818 052	31,8	15 555 056	35,5	76,4	17 465 869	32,6	12,3
Encours de crédit	14 603 968	52,7	22 389 658	51,1	53,3	28 167 740	52,6	25,8
Immobilisations	3 820 223	13,8	4 699 401	10,7	23,0	5 491 611	10,3	16,9
Autres emplois	478 973	1,7	1 139 897	2,7	138,0	2 436 608	4,5	113,8
Total des emplois	27 721 217	100	43 784 012	100	58,0	53 561 828	100	22,3

Graphique n° 41 : Ventilation des postes de l'actif du bilan



Source : BCC

5.9.1.1. Disponibles

Ce poste s'est établi à USD 17 465 869 à fin 2011 contre USD 15 555 056 une année auparavant, soit une hausse de 12,3 %. Les disponibles ont représenté à eux seuls 32,6 % du total de l'actif. Les COOPEC NYAWERA et IMARA BUKAVU ont détenu 41,2 % des disponibles.

La liquidité immédiate s'est située à 36,9 % supérieure à la norme de 20,0 %. Par rapport à l'année précédente où la liquidité s'était située à 39,9 %, il a été constaté une baisse du niveau de liquidité immédiate détenue par les institutions en raison de la non maîtrise des charges d'exploitation par certaines institutions.

Le taux d'encaisses oisives s'est situé à 32,6 % de loin supérieur à la norme admise de 20,0 %, résultant de la rétention par certaines ISFD à octroyer du crédit en raison du niveau du portefeuille à risques.

5.9.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédits s'est accru de 25,8 %, passant de USD 22 389 658 à fin décembre 2010 pour se fixer à USD 28 167 740 une année plus tard. Cette tendance haussière est consécutive à l'augmentation du nombre des ISFD et à la bonne performance de quelques unes d'entre elles.

5.9.1.3. Immobilisations

S'élevant à USD 4 699 401 en 2010, les immobilisations se sont établies à USD 5 491 611 durant l'exercice sous revue, soit un accroissement de 16,9 %.

Comparées à la norme de 10,0%, les immobilisations du secteur ont représenté 10,3 %, variant entre 0,0 % et 67,7 %.

5.9.1.4. Autres emplois

Les autres emplois ont enregistré un accroissement de 113,8 % en 2011, s'établissant à USD 2 436 608 contre USD 1 139 897 en 2010. Cette tendance haussière a été impulsée par les postes « Régularisation et Emplois divers » et « Compte de liaison » pour respectivement 60,4 % et 34,9 % qui sont constitués des opérations non classifiées.

5.9.2. Analyse du passif du bilan

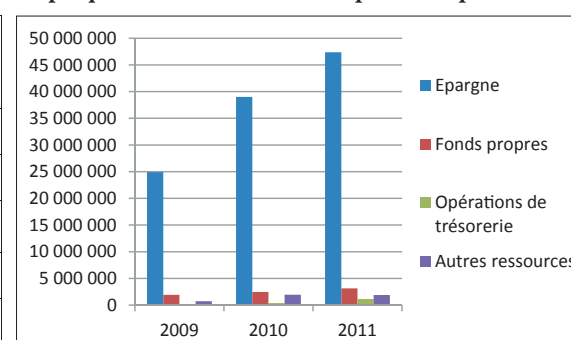
L'examen des postes du passif du bilan a renseigné ce qui suit :

Tableau n° 97 : Ventilation des postes du passif

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Epargne	24 922 350	89,9	39 008 802	89,1	56,5	47 388 820	88,5	21,5
Fonds propres	1 907 308	6,9	2 456 051	5,6	28,8	3 142 405	5,9	27,9
Opérations de trésorerie	174 135	0,6	366 025	0,8	110,2	1 130 908	2,1	209,0
Autres ressources	717 424	2,6	1 953 134	4,5	172,2	1 899 695	3,5	-2,7
Total des ressources	27 721 217	100	43 784 012	100	57,9	53 561 828	100	22,3

Source : BCC

Graphique n° 42 : Ventilation des postes du passif



5.9.2.1. Epargne

A fin décembre 2011, l'épargne globale mobilisée s'est élevée à USD 47 388 820 contre USD 39 008 802 une année plus tôt, soit une augmentation de 21,5 %. Cette bonne mobilisation de l'épargne est expliquée par l'amélioration des produits d'épargne par certaines institutions, par l'agrément de nouvelles et la confiance de la population envers les structures financières de proximité.

Les institutions ayant mobilisé le plus d'épargnes ont été les COOPEC NYAWERA (28,3 %), IMARA (16,9 %), MECREBU (14,8 %), CAHI (8,3 %) et KALUNDU (5,6 %), soit un total de 73,8 %.

5.9.2.2. Fonds propres

Les fonds propres ont enregistré dans l'ensemble une hausse de 27,9 %, passant de USD 2 456 051 à USD 3 142 405 d'une année à l'autre. Les COOPEC CAHI et MECREBU ont détenu à elles seules 32,2 % des fonds propres de l'ensemble des ISFD de la Province.

Quant au taux de capitalisation, il s'est situé à 5,9 % bien en deçà de la norme de 15,0 %. Cette situation est imputable aux sept COOPEC qui ont accumulé des pertes d'exploitation ayant rendu négatif leurs fonds propres.

5.9.2.3. Opérations de trésorerie

Les structures financières de proximité ont contracté des engagements à court terme de l'ordre de USD 1 130 908 en 2011 contre USD 366 025 une année plus tôt, soit un accroissement de 209,0 %. Cette situation est expliquée par les engagements contractés principalement par la COOPEC NYAWERA auprès des autres institutions financières.

5.9.2.4. Autres ressources

Ce poste s'est établi à USD 1 899 695 en 2011 contre USD 1 953 134 en 2010, soit une baisse de 2,7 %.

5.9.3. Analyse du compte d'exploitation

Le tableau de formation des résultats de toutes les Institutions de microfinance s'est soldé par un déficit de USD 22 079 à fin décembre 2011, provenant des produits de USD 6 791 926 contre des charges de USD 6 814 005. Dans l'ensemble, les structures financières de cette partie du pays n'ont pas pu couvrir leurs dépenses au moyen des recettes générées.

Comparé à la situation de 2010, il a été observé une accentuation du déficit du résultat net de l'ensemble du secteur de cette Province.

5.9.3.1. Analyse des produits

Au cours de l'exercice sous revue, les produits réalisés par les ISFD de la Province se sont élevés à USD 6 791 926 répartis de la manière suivante :

Tableau n° 98 : Ventilation des produits

RUBRIQUES	2009		2010		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	3 565 082	87,1	3 944 516	80,1	10,6	5 126 027	75,5	29,9
Produits financiers divers	153 336	3,7	207 440	4,2	35,3	730 503	10,8	252,2
Produits accessoires	113 468	2,8	206 898	4,2	82,3	285 374	4,2	37,9
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires Financiers	21 872	0,5	31 027	0,6	41,9	298 199	4,4	861,1
Autres produits	237 495	5,8	533 421	10,8	124,6	351 823	5,2	-34,0
Total des produits	4 091 253	100	4 923 302	100	20,3	6 791 926	100	38,0

Source : BCC

Bien que la part de la Province dans le total des produits ait été revue à la baisse, passant de 80,1 % en 2010 à 75,5 % une année plus tard, les opérations avec la clientèle ont progressé de 30,0 %, impulsé par l'accroissement des crédits octroyés et à la bonne mobilisation par quelques institutions.

Les produits sur les opérations avec les autres intermédiaires financiers se sont établis à USD 298 199 à fin décembre 2011 contre USD 31 027, soit un accroissement de 861,1 %. Cette situation a illustré la bonne interaction entre les ISFD, les organes faitiers dans lesquels certaines structures sont affiliées et les autres institutions telles que les Banques.

5.9.3.2. Analyse des charges

A fin 2011, les charges ont connu une hausse de 38,0 %, s'élevant à USD 6 814 005 contre USD 4 938 085 une année plutôt. Ces charges ont été dominées par les charges générales d'exploitation (32,2 %) et les autres charges (26,7 %). Les charges du personnel n'interviennent qu'à concurrence de 19,5 %.

Tableau n° 99 : Ventilation des charges

RUBRIQUES	2009		2010@		Var. (en %)	2011		Var. (en %)
	MONTANT	%	MONTANT	%		MONTANT	%	
Opérations avec la clientèle	1 641 343	40,3	1 430 942	29,0	-12,8	1 341 886	19,7	-6,2
Charges générales d'exploitation	841 916	20,7	1 441 546	29,2	71,2	2 196 887	32,2	52,4
Charges du personnel	945 167	23,2	1 160 123	23,5	22,7	1 331 655	19,5	14,8
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	42 607	1,0	55 956	1,1	31,3	121 690	1,8	117,5
Autres charges	604 960	14,8	849 518	17,2	40,4	1 821 887	26,7	114,5
Total des charges	4 075 993	100,0	4 938 085	100,0	21,2	6 814 005	100,0	37,9

Source : BCC

La ventilation des autres charges a indiqué la prépondérance des charges liées aux « Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables » pour 59,4 % et « Impôts et taxes » pour 19,0 %.

5.9.3.3. Analyse du résultat net

Les produits générés et les charges d'exploitation se sont situés respectivement à USD 6 791 926 et USD 6 814 005, dégageant un résultat net global déficitaire de USD 22 079.

En valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont enregistré respectivement des augmentations de USD 1 868 624 et USD 1 875 920, induisant une marge négative de USD 7 296 qui a expliqué la variation du résultat net de – 49,4 %.

Tableau n° 100 : Ventilation du résultat net

RUBRIQUES	2009	2010	2011
Produits d'exploitation	4 091 253	4 923 302	6 791 926
Charges d'exploitation	4 075 993	4 938 085	6 814 005
Résultat net	15 259	-14 783	-22 079

Source : BCC

L'autosuffisance opérationnelle s'est située à 94,6 % contre la norme admise de 119,4 %, indiquant que dans l'ensemble les ISFD ont couvert à peine leurs charges par les produits générés.

Cependant, l'examen individuel a renseigné que dix structures financières de proximité ont éprouvé des difficultés à atteindre le seuil de rentabilité.

5.9.4. Observations particulières de la Province

Le Sud Kivu a comme provinces frontalières le Katanga, le Maniema et le Nord Kivu. Ses activités reposent essentiellement sur l'agriculture, le commerce et les mines.

Grâce à sa proximité avec certains pays voisins, la Province bénéficie d'un important trafic commercial expliquant l'existence de plusieurs institutions financières, à savoir les banques, les Coopératives d'Epargne et de Crédit, les Institutions de Micro Finance et les messageries financières.

Encadré 8 : Journée Internationale de l'Épargne (J.I.E.)

Pour la première fois, la République Démocratique du Congo a célébré le 31 octobre 2011 la Journée Internationale de l'Épargne. Cette journée est dédiée à la sensibilisation de la population sur la nécessité et l'importance de l'épargne.

Pour rappel, la Journée Internationale de l'Épargne a été mise sur pied en 1925. Cependant, elle remonte au mois d'octobre 1924, lorsque les représentants des caisses de 29 pays s'étaient réunis pour attirer l'attention de la population sur l'importance et la nécessité de l'épargne.

Plusieurs symboles sont utilisés dans divers pays en souvenir de cette journée. La RDC a opté pour la fourmi, s'inspirant de la Cigale et la Fourmi tirée de la fable de la Fontaine.

Dans ce cadre, la Banque Centrale du Congo, en partenariat avec la coopération financière allemande (KFW), l'Association Congolaise des Banques (ACB) et les Institutions du Système Financier Décentralisé, a célébré cette journée sous le thème : « Epargner en République Démocratique du Congo pour mon avenir, oui c'est possible ».

A cet effet, plusieurs actions ont été menées par toutes les parties prenantes à cette journée, à travers notamment des interviews, des distributions de dépliants, des émissions radiotélévisées et des campagnes de sensibilisation dans les universités ainsi que les écoles primaires et secondaires, cible privilégiée en raison de leur capacité à retenir.

Cette première édition a connu la participation de près de 100 écoles de la Capitale, dont 35 ayant pris part à la célébration de cette journée à la Halle de la Gombe. Cette action qui s'inscrit dans le cadre de l'éducation financière a permis l'ouverture de 9 000 comptes dont 210 sponsorisés par l'Institut d'Emission en faveur des élèves.

En se lançant dans cette campagne, la BCC voudrait contribuer à la réduction de la pauvreté en offrant à la population des lieux sécurisés pour la conservation des épargnes indispensables pour des projets d'investissement.



Chapitre VI :

AUTRES ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LE SECTEUR

6.1. Formation et missions effectuées

Dans le cadre du renforcement des capacités des inspecteurs de la Banque Centrale du Congo, plusieurs actions de formation et missions d'imprégnation ou d'échange d'expérience ont été organisées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Il s'agit notamment des actions ci-après :

- *A l'intérieur du pays*
 - 19 mai 2011 : lancement officiel des activités d'Opportunity International RDC en présence de Monsieur Jules BONDOMBE ASSANGO, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale du Congo. Ce dernier a souhaité plein succès à cette nouvelle institution de microfinance et émis le vœu de la voir apporter un nouvel élan et un nouveau dynamisme dans le secteur, assurant ainsi des services financiers aux plus démunis non seulement à Kinshasa mais sur toute l'étendue de la République et ce, dans le but de réduire tant soit peu la pauvreté ;
 - août 2011 : publication du Rapport d'Activités de la Microfinance pour l'exercice 2010 ;
 - du 02 au 09 octobre 2011 : mission d'assistance technique perlée avec Monsieur Laurent LHERIAU sur financement AFP pour l'examen des textes réglementaires des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance ;
 - 31 octobre 2011 : lancement officiel de la première Journée Internationale de l'Epargne en République Démocratique du Congo par Monsieur le Gouverneur

de la Banque Centrale du Congo. Cette action a visé à attirer l'attention de la population sur l'importance et la nécessité de l'épargne ;

- du 31 octobre au 04 novembre 2011 : session de formation sur les deux derniers thèmes du module CGAP, à savoir le plan de développement et la gouvernance dans la Salle de Formation de la Direction des Ressources Humaines de la Banque Centrale du Congo. .

- *A l'extérieur du pays*

- du 08 au 10 février 2011 à Paris, en France : séminaire organisé par l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) sur les finances alternatives. Ce séminaire traitait des différentes formes de finances alternatives et de leur prise en compte par les banques centrales et les superviseurs. Les thèmes abordés ont tourné autour de la microfinance, de l'investissement socialement responsable, les systèmes informels de transfert et la finance islamique ;
- du 05 au 06 avril 2011 à Kuala Lumpur, en Malaisie : réunion du sous-groupe de travail sur la protection du consommateur organisée par l'AFI, la Banque Centrale de la Malaisie, le CGAP et l'OECD sur le thème « la protection du consommateur et l'éducation financière » ;
- du 09 au 11 mai 2011 à Mombassa, au Kenya : 3^{ème} Forum des Banques Centrales
- organisé par la Central Bank of Kenya et l'AFRACA sur le thème « Services financiers pour la sécurité alimentaire : effet de levier des innovations » et Comité Exécutif de l'AFRACA ;
- du 29 au 30 juin 2011 à Kampala, en Ouganda : Conférence Internationale sur la finance et l'agriculture en Afrique organisée par la Bank of Uganda, la Finance au Service de l'Afrique et d'autres partenaires au développement. Elle visait à associer la finance à l'agriculture en Afrique en vue d'exploiter le potentiel du Continent et réduire la famine en Afrique ;
- du 18 juillet au 05 août 2011 à Turin, en Italie : 17^{ème} session du Programme de Formation en Microfinance organisé par l'Institut Boulder en faveur notamment des trois délégués de la BCC, dont deux des Entités Provinciales de Bukavu et Goma ;
- du 19 au 23 septembre 2011 à Addis Abeba, en Ethiopie : 5^{ème} Conférence Africaine de la Microfinance sur « l'avenir de l'inclusion financière en Afrique » et Table Ronde des Partenaires de Développement de l'AFRACA. Plusieurs sous-thèmes ont été développés, notamment sur la finance responsable et les coûts des services financiers pour les clients, la performance sociale et l'impact de la microfinance sur la pauvreté en Afrique, l'amélioration de l'accès de la finance à la population exclue du système financier, l'éducation financière et la protection des consommateurs et la micro assurance ;
- du 27 au 30 septembre 2011, à Fairmount Mayakoba Resort à Riviera Maya, au Mexique : Forum Annuel des décideurs de l'AFI et Réunion du Sous-groupe de travail sur la protection du consommateur organisés par l'AFI ainsi que les Commissions Bancaires du Mexique et du Pérou. Il s'est clôturé par une

Déclaration de Maya » où les membres de l'AFI se sont engagés à donner priorité aux politiques basées sur des preuves, de s'assurer que les politiques facilitent un accès rentable, de mettre en place des cadres réglementaires adaptés ainsi que de faire de la protection et l'autonomisation des consommateurs un élément clé ;

- du 02 au 09 octobre 2011 à Bujumbura, au Burundi : atelier sous-régional Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest francophone de l'AFRACA sur « l'Amélioration du financement de la chaîne de valeur à travers les innovations » ;
- du 05 au 07 octobre 2011 à Nairobi, au Kenya : Forum Africain de Leadership sur la tarification Transparente en Microfinance organisé par MicroFinance Transparency, l'AFD, l'UNCDF, le CGAP et l'AFMIN. Il s'est penché sur la tarification transparente et le développement de politique de sa vulgarisation, sur les stratégies de développement et de mise en œuvre de politique de divulgation des tarifs et des thèmes comme l'éducation financière, les normes de reporting et de formules pour une divulgation effective ;
- du 10 au 15 octobre 2011 à Bujumbura, au Burundi : participation à la 10^{ème} Conférence Annuelle et à l'Assemblée Générale du réseau Africain de Microfinance, AFMIN en sigle, sur le thème « Crise financière, économique et sociale : leçons apprises et propositions des praticiens de la microfinance en Afrique ». Les thèmes sur la nouvelle tendance de la microfinance en Afrique, la portée et l'impact social de la microfinance, l'éducation financière, l'innovation et les nouvelles technologies et la microfinance et la sécurité alimentaire y ont été débattus ;
- du 14 au 18 novembre 2011 à Valladolid, en Espagne : participation au 15^{ème} Sommet Mondial du Microcrédit. Il a été procédé notamment à l'évaluation des progrès accomplis, discussions sur les défis à la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté fixés pour 2015 et le partage des meilleures pratiques.

6.2. Activités avec les partenaires

Plusieurs réunions ont été organisées avec les partenaires. Il s'agit notamment de :

- 19 au 21 janvier 2011 : mission de l'Alliance pour l'Inclusion Financière en RDC en vue de discuter des axes d'intervention visant l'accroissement de l'accès des populations non bancarisées aux services financiers. L'échange d'expérience auprès des banques centrales du Kenya et des Philippines sur l'introduction du mobile banking a été retenu comme première action de ce réseau ;
- 27 mai 2011 : réunion avec les partenaires sur l'exécution du plan d'actions de la microfinance de la BCC au 13 mai 2011 et la présentation du plan d'actions 2011-2012 dans la salle de réunions de l'Audit Interne de la Banque Centrale du Congo ;
- 15 mai 2011 : approbation par Monsieur le Gouverneur de la BCC du lancement du Projet dénommé « Youth Start : investir dans les secteurs financiers inclusifs à l'intention des jeunes » présenté par l'UNCDF. Ce programme vise à soutenir le développement des secteurs financiers inclusifs à travers l'offre des services financiers

et non financiers à 200.000 jeunes des milieux défavorisés âgés de 12 à 24 ans dans les pays les moins avancés (PMA) d'Afrique Subsaharienne ; 04 au 06 juillet 2011 : mission diligentée par le CCBG et conduite par le Cabinet GENESIS-ANALYTICS en vue de recueillir les informations de la RDC dans le cadre de la réalisation de l'étude sur le développement et l'expansion de la Microfinance dans les pays membres de la SADC ; 10 juin 2011 : signature du contrat de financement du plan d'actions de la Microfinance 2011-2012 par Messieurs J-C. MASANGU MULONGO, David Morrison et René Hartmann respectivement Gouverneur de la BCC, Secrétaire Exécutif de l'UNCDF et Directeur Pays a.i. du PNUD ;

- Juillet 2011 : début des discussions avec la KfW sur l'établissement de la Journée Internationale de l'Epargne en RDC et du financement de la mise en place d'une association professionnelle des IMF.

Dans l'exécution du Plan d'actions de la Microfinance, la Banque Centrale du Congo a bénéficié de l'appui technique et financier de plusieurs partenaires, améliorant tant soit peu la consolidation du secteur.

Il s'agit notamment de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Ambassade de Suède en RDC, la Banque Mondiale à travers le COPIREP, la coopération financière allemande (KfW), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'United Nations Capital Development Fund (UNCDF) et l'United States Agency for International Développement (USAID).

ANNEXES

Annexe n° 1 : Liste des Institutions à fin 2011

Bandundu

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	COOPEC DIBAYA-LUBWE	1, Avenue Ngulungu Dibaya, Cité de Dibaya Lubwe, Quartier Kwilu
2	COOPEC GUNGU	7, Boulevard National Gungu
3	COOPEC ECC/ Kikwit	272, Boulevard National Kikwit, Quartier Nsakuru, Commune Nzinda
4	COOPEC ECOLE	50, Avenue Bobozo, Ville de Kikwit
5	COOPEC LUKOLELA	34, Boulevard National, Ville de Kikwit
6	COOPEC Saint François Xavier/Cathédrale	32, Quartier Lunia, Commune Lukolela, Ville de Kikwit
7	MUCREFEKI / COOPEC	35, Avenue Kwango, Commune de Lukolela, Ville de Kikwit
8	COOPEC MASIMANIMBA	8, Boulevard National, Quartier Bibodi, Cité de Masi Manimba
9	COOPEC MOKALA	Mission Catholique Mokala, Secteur Mateba
10	COOPEC UDIPAK	Pay Kongila
11	COOPEC IDIOFA	9, Avenue Madimbi Quartier MAPELA, Cité d'Idiofa
12	MEC IDECE / COOPEC Bandundu	7, Avenue Bokoro, Place du Marché – Mai Ndombe
13	IMF PULKA	144, Boulevard Mobutu, Quartier Mpogozoli

Bas-Congo

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	COOPEC MAYOMBE	Quartier du 30 Juin Cité de Niomi-Kangu, Bas Fleuve
2	CAMEC INKISI / COOPEC	70, Avenue Kasa Vubu, Cité de Inkisi
3	CEAC KINZA MVUETE	02, Avenue Madoda, Cité de Kinza Mvute
4	CAMEC MBANZA-NGUNGU/COOPEC	25, Avenue Nzeza, Mbanza Ngunu

N°	Dénomination	Adresse Physique
5	IMF BUSINA MICROCREDIT sprl	10, Avenue Quai du Commerce, Commune de Nzadi, Ville de Boma
6	COOPEC CBCO MBANZA NGUNGU	21, Avenue Mobutu, Mbanza Ngungu
7	COOPEC CBCOBOMA	213 bis, avenue Lumumba, commune Nzazi, Boma
8	CAMEC LUFU-TOTO / COOPEC	24, avenue Mitudidi, Cité Patente
9	CAMEC KWILU-NGONGO / COOPEC	Centre Commercial de Kwiulu-Ngongo
10	CEAC MATADI / MVUADU	14, avenue du 04 janvier, Quartier Mbondozi, Commune de Matadi
11	COOPEC CEAC BOMA/VILLE	14, Avenue Makhuku, Commune de Nzadi, Ville de Boma
12	COOPEC Mbongo za Kinvuka	Avenue Nkunku n°2, Cité de Kwilu Ngongo
13	COOPEC CEC	05, Avenue Bulambemba, Quartier Mvuangi, Ville de Goma
14	COOPEC KINSU KI MATE	01, Avenue Nkombo Nkisi, Quartier Mobutu, Centre commercial de Nkandu

Kasaï Occidental

N°	Dénomination	Adresses
1	COOPEC DEKOC	152, Avenue Guillaume Mbaya, Ville de Kananga

Kasaï Oriental

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	IMF ADEKOR	55, Avenue Bakela, Commune de Muya
2	COOPEC MUDIANO	1818, Avenue Yakauma, Quartier Bena Mbua, Cité de Kabinda
3	COOPELO	481, Avenue de la Révolution, Quartier Lokenye

Katanga

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	IMF TUJENGE	1, Avenue Muero Ville de Lubumbashi
2	COOPEC KIBUNGO	3, Avenue de la Regideso Commune Kampemba, Ville de Lubumbashi
3	COOPEC CPD	04, Avenue de la Justice, Commune de Likasi

Kinshasa

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	COOPEC BOLINGO	1, Avenue Zolana, Quartier Mama Yemo Pompage, Commune de Ngaliema
2	COOPEC'SCO	2, Avenue Père Boka, Commune de la Gombe
3	COOPECCO KINSHASA	91, Avenue Itaga, Commune de Kinshasa
4	MEC DECO/COOPEC	21, Avenue Mbama, Quartier Bumba, Commune de Ngaliema
5	CECKI	11, Avenue Kwango, Quartier Joli Parc, Commune de Ngaliema
6	COOPEC CBCO	Avenue Kasa Vubu, Commune de Bandalungwa
7	COOPEC CEAC / MATETE	24 bis, Quartier Anunga, Commune de Matete
8	COOPEC CU	171, Boulevard Lumumba, Quartier Malemba, Commune de Matete
9	COOPEC MAKIN	1, Avenue Sanda, Quartier Salongo, Place CECOMAF, Commune de Kimbanseke
10	COOPEC UNAF	Immeuble Royal Local 205, Commune de la Gombe
11	COOPECAS	169, Avenue Kabinda, Commune de Kinshasa

N°	Dénomination	Adresse Physique
12	MEC BOSANGANI	56 bis, Avenue Makina, Quartier 6 Commune de Ndjili
13	MEC-APROSCAC/COOPEC	145, Avenue Masengi, Quartier Lubudi, Commune de Selembao
14	MEC-CAPROS/COOPEC	1, Avenue Manzenguele, Commune de Ngaba
15	MECRE GOMBE COOPEC	1, Avenue du Commerce Galerie du Marché Local n° 1 Commune de la Gombe
16	MECRE KINTAMBO MAGASIN	6, Avenue Kasa Vubu, Commune de Kintambo
17	MECRE MASINA/COOPEC	2, Avenue Tembe, Commune de Masina
18	MECRE NGALIEMA UPN/COOPEC	15, Avenue Equateur, Commune de Ngaliema
19	MECRECO/COOPEC	4765, Avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe
20	MECREKIN/COOPEC	1, Avenue du Commerce Galerie du Marché Local n° 1 Commune de la Gombe
21	MUFESAKIN / COOPEC	19, Avenue Assossa, Commune de Kasa Vubu
22	MUTECREDE/COOPEC	104, Avenue Lac Muero, Commune de Kinshasa
23	MEC BOMOKO COOPEC	54/49, Avenue Lubisi, Commune de Lemba
24	COOPEC MOLENDE	1165/1175 Avenue Tombalbay, Commune de la Gombe
25	COOPEC CEAC KINTAMBO	30, avenue Lusambo, Commune de Kintambo
26	MEC FMC/COOPEC	7, Avenue Matadi Mayo, Commune de Mont Ngafula
27	FINCA RDC	1286, Avenue Tombalbaye, Commune de la Gombe
28	IMF APE	9, avenue du Pasteur Baruti, Quartier Mama Mobutu, Commune de Mont Ngafula
29	IMF COMIF	10934, Avenue du marché de la liberté, Commune de Masina
30	IMF HOPE RDC	157, Avenue de démocratie, Commune de la Gombe
31	IMF LIFE-VEST	Immeuble Royal, local 209/B, Boulevard du 30 juin, Commune de la Gombe
32	IMF RAMCREDIT SARL	Galeries Présidentielles 1er niveau n° 9, Commune de la Gombe
33	IMF VIA NOVA sprl	23, Avenue Busudjanoa, Commune de Kasa-vubu
34	CAMEC MONT NGAFULA / COOPEC	194, Avenue de l'Eglise, Cité Mama Mobutu, Commune de Mont Ngafula
35	IMF OPPORTUNITY INTERNETIONAL RDC	50, Avenue de la Goma, Commune de Ngaliema
36	COOPEC UNION ET CHARITE	19, 17ème Rue, Commune de Limeté
37	COOPEC FOND	34, Avenue du Commerce, 2ème niveau de l'Immeuble SOMIP Local F201, Commune de la Gombe
38	MEC IDECE/Kinshsa	174, avenue Commerciale, Quartier 7, Commune de Ndjili
39	COOPEC FAIDEC	Mampu / Plateau de Bateke / Quartier de Kinzano
40	IMF YOASI	Pavillon Blingo II, Bloc n°6, Local n°80, Marché Central/Gombe
41	IMF CREP (1er catégorie)	62, Avenue Tombalbay, Commune de Gombe
42	IMF SILVER (2er catégorie)	Avenue des Douanes, Concession Port Onatra

Maniema

N°	Dénomination	Adresses
1	COOPEC EDE/KINDU	1, Avenue Inga, Commune de Kasuku, Ville de Kindu
2	COOPEC IMARA	54, avenue Lundala, Ville de Kindu
3	COOPEC MSAADA WETU	24, Avenue Evêché, Commune de Kasuku, Ville de Kindu
4	MECREKINDU/COOPEC	17, Avenue du 04 Janvier, Commune de Kasuku, Ville de Kindu

Nord Kivu

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	COOPECCO BENI	135, Avenue du Stade, Quartier Résidentiel, Commune Bugulu, Ville de Beni
2	COOPECCO-OICHA	Oicha, Territoire de Beni
3	MECRE-BENI/COOPEC	92, Boulevard Nyamwisi, Ville de Beni

N°	Dénomination	Adresse Physique
4	COOPEC BENI	11, Avenue du Stade, Quartier Biautu, Ville de Beni
5	COODEFI/COOPEC	14, Avenue Kinshasa, Commune de Mususa, Ville de Butembo
6	COOPEC LA SEMENCE	5, Avenue Matokeo, Ville de Butembo
7	COOPEC UMOJA/Butembo	5, Avenue Centre, Ville de Butembo
8	COOPEC-CR/BUTEMBO	132, Quartier Vungu, Ville de Butembo
9	COOPEC KIWANJA	3, Avenue Président, Cité de Kiwanja, Territoire de Rutshuru
10	COOPECCO/BUTURANDE	155, Avenue Mobutu, Quartier Buturande, Cité de Kiwanja, Territoire de Rutshuru
11	COOPEC NORD-KIVU	17, Avenue du Collège, Quartier Murara, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
12	COOPEC IMARA/GOMA	Boulevard Kanyamuhanga, en face de ONC, Ville de Goma
13	COOPEC ADEC	Avenue des Touristes, Quartier Mikeno, Maison Bercy Ville de Goma
14	COOPEC AGRI	Avenue Nyirangongo, Bâtiment Bercky 1er niveau, Quartier Murara (Office 1), Commune de Karisimba, Ville de Goma
15	COOPEC AGROPAS LE GRENIER / GOMA	27, Avenue Nyiragongo, Quartier Murara, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
16	COOPEC BONNE MOISSON	12, Avenue Karisimbi, Quartier Mikeno, Commune de Goma, Ville de Goma
17	COOPEC KESHENI	294, Avenue des Alizés, Quartier Murara, Commune Karisimbi, Ville de Goma
18	COOPEC TUJENGE PAMOJA	45, Boulevard Kayambayonga, Ville de Goma
19	COOPEC UMOJA NI NGUVU	1, avenue Sake, Quartier Katoyi, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
20	COOPEC UNITE	Rue Mvano, Quartier Les Volcans, Ville de GOMA
21	MECRE-BIRERE/COOPEC	11, Avenue du Commerce, Commune Karisimbi, Ville de Goma
22	MECREGO/COOPEC	30, Boulevard Kanyamuhanga, Quartier de Volcans, Ville de Goma
23	MECRE-KATINDO/COOPEC	18, Route de Sake, Quartier Katindo, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
24	MECRE-VIRUNGA/COOPEC	5, Avenue Ndurumo, Quartier Murara, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
25	COOPEC AMKENI	61, Avenue Bukavu, Quartier Mikeno, Commune de Goma, Ville de Goma
26	COOPEC MOCC/GOMA	25, Avenue Butembo, Commune de Goma, Ville de Goma
27	COOPEC/ KANYABAYONGA	7, Avenue Bisika, Quartier Bionde, Cité de Kanyabayonga
28	COOPEC TUMAINI	77, Avenue Nyiragongo, Ville de Goma
29	COOPEC KIRUMBA	1, Quartier Birere, Cité de Kirumba, Territoire de Lubero
30	COOPECCO-KIRUMBA	21/C, Avenue Lubero, Quartier Kinawa, Cité de Kirumba, Territoire de Lubero
31	COOPECCO-LUBERO	2, Avenue Musenge, Territoire de Lubero
32	MECRE-MABANGA/COOPEC	99, Avenue Kinshasa, Quartier Mabanga Sud, Ville de Goma
33	COOPEC NYAMILIMA	Avenue Majengo, Quartier Majingo, Cité de Nyamilima
34	COOPEC RUTSHURU	Avenue Camp Policier, Quartier Kashwa, Territoire de Rutshuru
35	COOPECCO/VITSHUMBI	Avenue Lusando, Cité de Vitshumbi, Territoire de Rutshuru
36	IMF HEKIMA (2er catégorie)	Avenue Touriste, Galerie Bénédiction, Ville de Goma
37	COOPEC MWANGAZA	49, Avenue Kamina, Quartier Mpendo, Commune de Goma, Ville de Goma
38	COOPEC AGROPAS-LE GRENIER/BUTEMBO	41, Rue Président de la République, Commune de Kimemi, Ville de Butembo
39	COOPEC SILOE	26, Avenue Walikale Q/les volcans C/ Goma
40	Société de Microfinance Light in Business «SMF LBC»	Commune Mususa, Quartier Vungi, Cellule Vungi/B n°182
41	COOPEC EDE/GOMA	14/A, Quartier Mikeno, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
42	COOPEC EAD	9713, Avenue Masisi, Quartier de Katindo, Ville de Goma
43	COOPECCO-GOMA	Avenue Kamina, Quartier Mikeno, Ville de Goma
44	COOPEC AKIBA YETU	152, Avenue du 20 mai, Quartier Mikeno, Commune de Goma
45	COOPEC LE BATISSEUR	16, Avenue du Commerce, Commune de Karisimi
46	COOPEC UMOJA-WETU	Avenue Mutongo, Quartier Katindo, Commune de Karisimbi, Ville de Goma

Sud Kivu

N°	Dénomination	Adresse Physique
1	COOPEC BAGIRA	20, Avenue Patrice Lumumba, Commune de Bagira, Ville de Bukavu
2	COOPEC CAHI	242, Quartier Major Vangu, Commune de IBANDA, Ville de Bukavu
3	COOPEC EDE/BUKAVU	69, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
4	COOPEC ELILA	161, Avenue du Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
5	COOPEC KAWA	3, Avenue Centre Industrielle, Commune de Ibanda, Ville de Bukavu
6	COOPEC MALI FEZA	188, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
7	COOPEC MOCC/BUKAVU	180, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
8	COOPEC NYAWERA	181, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
9	COOPEC PILOTE	5, Avenue Kasongo, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
10	COOPEC TULIME	200, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
11	MECREBU/COOPEC	Avenue Patrice Emery Lumumba, Quartier Ndendere, Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu
12	MUTEC/COOPEC	15, Avenue de la Cathédrale, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
13	COOPEC BOBANDANA	Commerciale Minova, Territoire de Kalehe
14	COOPEC KALUNDU	84, Avenue Commerciale UVIRA, Quartier Commercial, Cité d'UVIRA
15	COOPEC CIHERANO	Madaka Ciherano, Territoire de Walungu
16	COOPEC BURHIBA-KASHA	55, Avenue Michombero, Commune de Bagira, Ville de Bukavu
17	COOPEC CIMPUNDA	212/01, Avenue Sake, Quartier Cimpunda, Commune de Kadutu, Ville de Bukavu
18	COOPEC FOMULAC KATANA	Collectivité de Kabare, Groupement de Bulorhé, Localité de Chiranga
19	COOPEC KAVIMVIRA	6, Avenue Kasa Vubu, Quartier Kavimvira, Cité d'UVIRA
20	COOPEC KAZIMIA	Avenue Commerciale Kilewa 1, Cité de Kazimia, Territoire de Fizi
21	COOPEC LUHWINDJA	Collectivité de Luhindja, Territoire de Mwenga
22	COOPEC UVIRA	5, Avenue de Pionnier, Quartier Kimanga, Cité d'UVIRA
23	COOPEC/BARAKA	SU 50, Avenue de Centre Commercial, Baraka Centre, Territoire de Fizi
24	MECRE IBANDA/COOPEC	30, Avenue Patrice Emery Lumumba, Quartier la Bote, Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu
25	MECRE KADUTU/COOPEC	78, Avenue Nyamugo Biasi, Quartier Biasi, Commune de Kadutu, Ville de Bukavu
26	MECRE UVIRA/COOPEC	Avenue Faza, Quartier Rombe, Cité d'UVIRA
27	COOPEC IMARA BUKAVU	139, Avenue Patrice Emery Lumumba Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu
28	COOPEC MBOKO	Avenue de la Paroisse Saint Pierre, Cité 1, Territoire de Fizi
29	COOPEC UNION	88, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
30	IMF SOFIGL	32, Avenue Vamaro, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
31	IMF SMICO	276, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
32	COOPEC NYALUKEMBA	289, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
33	COOPEC-KIVU	62, Avenue Tombabay, Commune de Gombe
34	COOPEC KANDO	Avenue des Douanes, Concession Port Onatra
35	COOPEC NYAWERA KAVUMU	Route Bukavu-Goma, Territoire de Kabare
36	COOPEC NYAWERA BEACH MUHANZI	Avenue Michombero
37	COOPEC Axé su les Résultats	32, Avenue Vamaro, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
38	COOPEC Tulinde Hazina	13, Avenue de la Poste, Quartier Ndendere, Commune Ibanda

Annexe n° 2 : Liste des Institutions agréées en 2011

Bandundu

1	IMF PULKA	144, Boulevard Mobutu, Quartier Mpogozoli
---	-----------	---

Bas-Congo

1	COOPEC CBCO MBANZA NGUNGU	21, Avenue Mobutu, Mbanza Ngungu
2	COOPEC CBCOBOMA	213 bis, Avenue Lumumba, commune Nzazi, Boma
3	CAMEC LUFU-TOTO / COOPEC	24, Avenue Mituidi, Cité Patente
4	CAMEC KWILU-NGONGO / COOPEC	Centre Commercial de Kwilu-Ngongo
5	COOPEC CEAC MATADI MVUADU	14, Avenue du 04 janvier, Quartier Mbondozi, Commune de Matadi
6	COOPEC MBONGO za KINVUKA	Avenue Nkunku, Quartier 3, Cité de Kwilu Ngongo
7	COOPEC CEC	05, Avenue Bulambemba, Quartier Mvuangi, Ville de Boma
8	COOPEC KINSU KI MATE	01, Avenue Nkombo Nkisi, Quartier Mobutu, Centre commercial de Nkandu

Kasaï Oriental

1	COOPELO	481, Avenue de la révolution, Quartier Lokenye
---	---------	--

Katanga

1	COOPEC CPD	04, Avenue de la Justice, Commune de Likasi
---	------------	---

Kinshasa

1	COOPEC FAIDEC	Mampu / Plateau de Bateke / Quartier de Kinzono
2	IMF YOASI (2 ^{ème} catégorie)	Pavillon Bolingo II, Bloc n°6, Local n°80, Marché Central/Gombe
3	IMF CREP (1 ^{ère} catégorie)	62, Avenue Tombalbay, Commune de Gombe
4	IMF SILVER (2 ^{ème} catégorie)	Avenue des Douanes, Concession Port Onatra

Nord Kivu

1	COOPEC SILOE	26, Avenue Walikale Q/les volcans C/ Goma
2	Société de Microfinance Light in Business «SMF LBC» (2 ^{er} catégorie en attente de l'Ord. Pr.)	Commune Mususa, Quartier Vungi, Cellule Vungi/B n°182
3	COOPEC AKIBA YETU	152, Av. du 20 mai, Quartier Mikeno, C/ Goma
4	COOPEC LE BATISSEUR	16, Av. du Commerce, Commune de Karisimi
5	COOPEC UMOJA-WETU	Avenue Mutongo, Quartier Katindo, Commune de Karisimbi, Ville de Goma

Sud Kivu

1	COOPEC-KIVU	62, Avenue Tombalbay, Commune de Gombe
2	COOPEC KANDO	Bunyakiri, Groupement de Kilima, Localité de Mafuo, Territoire de Kalehe
3	COOPEC NYAWERA KAVUMU	Route Bukavu-Goma, Territoire de Kabare
4	COOPEC NYAWERA BEACH MUHANZI	Avenue Michombero, Commune de Kadutu
5	COOPEC AXE SUR LES RESULTATS	32, Avenue Vamaro, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
6	COOPEC TULINDE HAZINA	13, Avenue de la Poste, Quartier Ndendere, Commune Ibanda

Annexe n° 3 : Liste des agences, guichets et points d'exploitation autorisés en 2011

1	FINCA RDC	- LIKASI - KATUBA - KITAMBO MAGASIN	KATANGA KATANGA KINSHASA
2	COOPEC PILOTE	- PANZI - BUHOLO PENDEZA	SUD KIVU SUD KIVU
3	IMF OPPORTUNITY INTL	- GAMBELA	KINSHASA
4	IMF SMICO	- GOMA	NORD KIVU
5	COOPEC MUFESAKIN	- KASA VUBU - KINSHASA - MIMOSA - KITAMBO - UPN	KINSHASA
6	MECRE MABANGA	- SAKE - LAC	NORD KIVU
7	MECRE BENI	- MANGINA - MARCHE CENTRAL - OICHA - BUTEMBO	NORD KIVU

Annexe n° 4 : Liste des Institutions ayant sollicité l'Ordonnance Présidentielle sanctionnant la création d'une Sarl auprès du Ministère de l'Economie en 2011

1	IMF TUJENGE	KATANGA
2	IMF LBC	NORD KIVU
3	IMF YOASI	KINSHASA

Annexe n° 5 : Liste des Institutions radiées en 2011

1	IMF MAENDELEO	NORD KIVU	
2	IMF SOMIFI REJEDE	NORD KIVU	02 JANVIER 2011
3	IMF BARAKA PRECE	NORD KIVU	02 JANVIER 2011
4	IMF CERP GALA LETU	NORD KIVU	02 JANVIER 2011
5	IMF SODEC	KINSHASA	31 MARS 2011

Annexe n° 6 : Liste des Institutions contrôlées en 2011

Kasaï Occidental

1	COOPEC DEKOC	KANANGA
---	--------------	---------

Kasaï Oriental

1	COOPEC MUDIANO	KABINDA
2	IMF ADEKOR	MBUJI-MAYI

Katanga

1	COOPEC KIBUNGO	LUBUMBASHI
2	IMF TUJENGE	LUBUMBASHI
3	AGENCE FINCA RDC	LUBUMBASHI

Kinshasa

1	COOPEC CEAC (Structure non agréée)	KINSHASA
2	COOPEC MECRECO	KINSHASA

Maniema

1	COOPEC EDE KINDU	KINDU
2	COOPEC IMARA KINDU	KINDU
3	COOPEC MSAADA WETU	KINDU
4	MECRE KINDU	KINDU

Nord Kivu

1	COOPEC NORD KIVU	GOMA
2	COOPEC ADEC	GOMA
3	COOPEC AGRI	GOMA
4	COOPEC AGROPAS LE GRENIER BUTEMBO	BUTEMBO
5	COOPEC AGROPAS LE GRENIER GOMA	GOMA
6	COOPEC AMKENI	GOMA
7	COOPEC BENI	BENI
8	COOPEC BONNE MOISSON	GOMA
9	COOPEC BOBANDANA	GOMA
10	COOPEC CODEFI	BUTEMBO
11	COOPEC IMARA GOMA	GOMA
12	COOPEC KANYABAYONGA	KANYABAYONGA
13	COOPEC KESHENI	GOMA
14	COOPEC KIRUMBA	KIRUMBA
15	COOPEC KIWANJA	KIWANJA
16	COOPEC LA SEMENCE	BUTEMBO
17	COOPEC MOCC GOMA	GOMA
18	COOPEC MWANGAZA	GOMA
19	COOPEC NYAMILIMA	NYAMILIMA
20	COOPEC RUSTHURU	RUSTHURU
21	COOPEC SILOE	GOMA
22	COOPEC TUJENGE PAMOJA	GOMA

23	COOPEC TUMAINI	GOMA
24	COOPEC UMOJA NI NGUVU	GOMA
25	COOPEC UNITE	GOMA
26	COOPECCO BENI	BENI
27	IMF HEKIMA	GOMA
28	IMF LBC	BUTEMBO
29	MECRE BENI	BENI
30	MECRE GOMA	GOMA
31	MECRE BIRERE	GOMA
32	MECRE KATINDO	GOMA
33	MECRE MABANGA	GOMA
34	MECRE VIRUNGA	GOMA
35	COOPEC UMOJA BUTEMBO	BUTEMBO

Annexe n° 7 : Liste des abréviations utilisées

ACDI	: Agence Canadienne pour le Développement International
AFD	: Agence Française de Développement
AFI	: Alliance pour la Finance Inclusive
AFMIN	: Réseau Africain de Microfinance
AFRACA	: Association Africaine du Crédit Rural et Agricole
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCC	: Banque Centrale du Congo
BCEAO	: Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
BERCI	: Bureau d'Etudes, de Recherches et des Consulting International
BM	: Banque Mondiale
BMZ	: Ministère Fédéral pour la Coopération Economique et Développement Allemand
CADECO	: Caisse d'Epargne du Congo
CCBG	: Comité des Gouverneurs des Banques Centrales des Etats de l'Afrique Australe
CDF	: Franc Congolais
CGAP	: Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres
COMRED	: Comité de Rédaction de l'avant projet de loi sur la Microfinance
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
COPIREP	: Comité de Pilotage pour la Réforme des Entreprises Publiques
DID	: Développement International Desjardins
FINA	: Financial (logiciel de supervision)
FPM	: Fonds de Promotion de la Microfinance
IMF	: Institution de Micro Finance
INS	: Institut National de la Statistique
ISFD	: Institution du Système Financier Décentralisé
MAEE/ESF	: Ministère des Affaires Etrangères Européennes /Epargne Sans Frontière
OIT	: Organisation Internationale du Travail
PAR	: Portefeuille à Risque
PASMIF	: Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance
PCA	: Président du Conseil d'Administration
PCCI	: Plan Comptable des Coopératives d'épargne et de crédit et des Institutions de micro finance
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PST	: Prestataire des Services Techniques
RDC	: République Démocratique du Congo
RSA	: République Sud Africaine

SFD	: Système Financier Décentralisé
SMF	: Société de Micro Finance
TMB	: Trust Merchant Bank
UNCDF	: United Nations Capital Development Fund
USAID	: United States Agency for International Development
USD	: Dollar des Etats-Unis

Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Répartition des ISFD par province	18
Tableau n° 2 : Evolution par type d'institutions	18
Tableau n° 3 : Evolution des agréments des ISFD	18
Tableau n° 4 : Agréments par province	19
Tableau n° 5 : Evolution des ISFD par province	20
Tableau n° 6 : Agences et points d'exploitation des ISFD par province	20
Tableau n° 7 : Nombre des comptes ouverts	22
Tableau n° 8 : Nombre des comptes par catégorie d'institutions	22
Tableau n° 9 : Comptes ouverts par genre	23
Tableau n° 10 : Nombre des comptes par genre et par province	24
Tableau n° 11 : Répartition du personnel par genre et par province	24
Tableau n° 12 : Répartition de crédits par secteur d'activités	25
Tableau n° 13 : Répartition de contrôles exercés	30
Tableau n° 14 : Résultats de contrôles exercés en 2011	31
Tableau n° 15 : Résultats de contrôles exercés en 2010 mais dont les conclusions ont été communiquées en 2011	31
Tableau n° 16 : Ventilation des postes de l'actif	38
Tableau n° 17 : Ventilation des ressources	39
Tableau n° 18 : Répartition des parts par catégorie d'ISFD	40
Tableau n° 19 : Répartition du total bilantaire par catégorie et province	41
Tableau n° 20 : Parts des provinces dans le total bilantaire	41
Tableau n° 21 : Répartition du total bilantaire des COOPEC par province	42
Tableau n° 22 : Institutions mutualistes détenant un total bilantaire de plus de USD 1 million	42
Tableau n° 23 : Répartition du total bilantaire des IMF par province	43
Tableau n° 24 : Institutions non mutualistes détenant un total bilantaire de plus de USD 1 million	44
Tableau n° 25 : Ventilation des résultats d'exploitation des ISFD par province	44
Tableau n° 26 : Structure des produits d'exploitation	45
Tableau n° 27 : Structure des charges d'exploitation	46
Tableau n° 28 : Structure du résultat net global	46
Tableau n° 29 : ISFD ayant réalisé des résultats d'exploitation positifs au-delà de USD 100.000	47
Tableau n° 30 : Répartition géographique des ISFD	52
Tableau n° 31 : Part des ISFD de la Prevince dans le total bilantaire	52
Tableau n° 32 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	53
Tableau n° 33 : Ventilation des postes du passif	54
Tableau n° 34 : Ventilation des produits	55
Tableau n° 35 : Ventilation des charges	56
Tableau n° 36 : Ventilation du résultat net	56
Tableau n° 37 : Répartition par catégorie des ISFD	60
Tableau n° 38 : Répartition géographique des ISFD	60
Tableau n° 39 : Parts du marché des ISFD dans la Province	60
Tableau n° 40 : Parts du marché entre les COOPEC et les IMF	61
Tableau n° 41 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	61
Tableau n° 42 : Ventilation des postes du passif	62
Tableau n° 43 : Ventilation des produits	64
Tableau n° 44 : Ventilation des charges	64
Tableau n° 45 : Ventilation du résultat net	65
Tableau n° 46 : Parts du marché des ISFD dans la Province	68
Tableau n° 47 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	68
Tableau n° 48 : Ventilation des postes du passif	69
Tableau n° 49 : Ventilation des produits	70
Tableau n° 50 : Ventilation des charges	70
Tableau n° 51 : Ventilation du résultat net	71
Tableau n° 52 : Répartition géographique des ISFD	74
Tableau n° 53 : Parts du marché des ISFD dans la Province	74

Tableau n° 54 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	74
Tableau n° 55 : Ventilation des postes du passif	75
Tableau n° 56 : Ventilation des produits	77
Tableau n° 57 : Ventilation des charges	77
Tableau n° 58 : Ventilation du résultat net	77
Tableau n° 59 : Répartition géographique des ISFD.....	80
Tableau n° 60 : Parts du marché entre les COOPEC et les IMF	80
Tableau n° 61 : Parts du marché des ISFD dans la Province.....	80
Tableau n° 62 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	81
Tableau n° 63 : Ventilation des postes du passif	82
Tableau n° 64 : Ventilation des produits	83
Tableau n° 65 : Ventilation des charges	83
Tableau n° 66 : Ventilation du résultat net	84
Tableau n° 67 : Répartition géographique des ISFD.....	86
Tableau n° 68 : Répartition par catégorie d'ISFD de la capitale.....	86
Tableau n° 69 : Parts du marché des ISFD dans la Province.....	87
Tableau n° 70 : Parts du marché entre les COOPEC et les IMF	87
Tableau n° 71 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	89
Tableau n° 72 : Ventilation des postes du passif	90
Tableau n° 73 : Ventilation des produits	91
Tableau n° 74 : Ventilation des charges	92
Tableau n° 75 : Ventilation du résultat net	92
Tableau n° 76 : Répartition géographique des ISFD.....	94
Tableau n° 77 : Parts du marché des ISFD dans la Province.....	94
Tableau n° 78 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	95
Tableau n° 79 : Ventilation des postes du passif	96
Tableau n° 80 : Ventilation des produits	97
Tableau n° 81 : Ventilation des charges	97
Tableau n° 82 : Ventilation du résultat net	98
Tableau n° 83 : Evolution des agréments des ISFD	100
Tableau n° 84 : Répartition géographique des ISFD.....	100
Tableau n° 85 : Part des ISFD du Nord Kivu dans le total bilantaire du secteur	101
Tableau n° 86 : Parts du marché entre les mutualistes et les non mutualistes dans la Province	101
Tableau n° 87 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	103
Tableau n° 88 : Ventilation des postes du Passif du bilan	104
Tableau n° 89 : Ventilation des produits	105
Tableau n° 90 : Ventilation des charges	106
Tableau n° 91 : Ventilation du résultat net	106
Tableau n° 92 : Evolution des agréments des ISFD	110
Tableau n° 93 : Répartition géographique des ISFD.....	110
Tableau n° 94 : Part des ISFD du Sud Kivu dans le total	110
Tableau n° 95 : Parts du marché entre les mutualistes et les non mutualistes dans la Province	111
Tableau n° 96 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	112
Tableau n° 97 : Ventilation des postes du passif	113
Tableau n° 98 : Ventilation des produits	114
Tableau n° 99 : Ventilation des charges	115
Tableau n° 100 : Ventilation du résultat net	115

Liste des graphiques

Graphique n° 1 : Répartition des ISFD par province en 2011	18
Graphique n° 2 : Evolution par type d'Institutions	18
Graphique n° 3 : Evolution des agréments des ISFD	18
Graphique n° 4 : Evolution des agréments par province	19
Graphique n° 5 : Evolution des ISFD par province	20
Graphique n° 6 : Nombre des comptes ouverts par province	22
Graphique n° 7 : Comptes ouverts par catégorie des ISFD	23
Graphique n° 8 : Comptes ouverts par genre	23
Graphique n° 9 : Répartition des parts par catégorie d'ISFD	40
Graphique n° 10 : Répartition du total bilantaire par catégorie et province en 2011	41
Graphique n° 11 : Parts des provinces dans le total bilantaire	41
Graphique n° 12 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	53
Graphique n° 13 : Ventilation des postes du passif	54
Graphique n° 14 : Part du marché des ISFD du Bas-Congo	61
Graphique n° 15 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	61
Graphique n° 16 : Ventilation des postes du passif	62
Graphique n° 17 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	68
Graphique n° 18 : Ventilation des postes du passif	69
Graphique n° 19 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	74
Graphique n° 20 : Ventilation des postes du passif	75
Graphique n° 21 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	81
Graphique n° 22 : Ventilation des postes du passif	82
Graphique n° 23 : Part des ISFD de Kinshasa dans le total bilantaire du secteur	87
Graphique n° 24 : Parts du marché entre les COOPEC et les IMF	87
Graphique n° 25 : Répartition de la part du marché des COOPEC à Kinshasa	88
Graphique n° 26 : Répartition de la part du marché des non mutualistes à Kinshasa	88
Graphique n° 27 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	89
Graphique n° 28 : Ventilation des postes du passif	90
Graphique n° 29 : Parts du marché des ISFD dans la Province	94
Graphique n° 30 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	95
Graphique n° 31 : Ventilation des postes du passif	96
Graphique n° 32 : Part des ISFD du Nord Kivu dans le total bilantaire du secteur	101
Graphique n° 33 : Répartition de la part du marché par catégorie des ISFD	101
Graphique n° 34 : Part du marché chez les mutualistes dans la Province	102
Graphique n° 35 : Part du marché chez les non mutualistes dans la Province	102
Graphique n° 36 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	103
Graphique n° 37 : Ventilation des postes du Passif du bilan	104
Graphique n° 38 : Part des ISFD du Sud Kivu dans le total bilantaire du secteur	110
Graphique n° 39 : Parts du marché entre les mutualistes et les non mutualistes dans la Province	111
Graphique n° 40 : Répartition de la part du marché des ISFD de la Province	111
Graphique n° 41 : Ventilation des postes de l'actif du bilan	112
Graphique n° 42 : Ventilation des postes du passif	113